

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



ROUGE

couleur du mérite



Sur tous les fronts de la lutte contre l'incendie, RENAULT V.I. est en première ligne et vous offre une gamme complète de véhicules spécifiques 4x2 - 4x4 - 6x6, puissants, fiables et sûrs. Ils ont été conçus en étroite collaboration avec les services techniques des sapeurs pompiers.

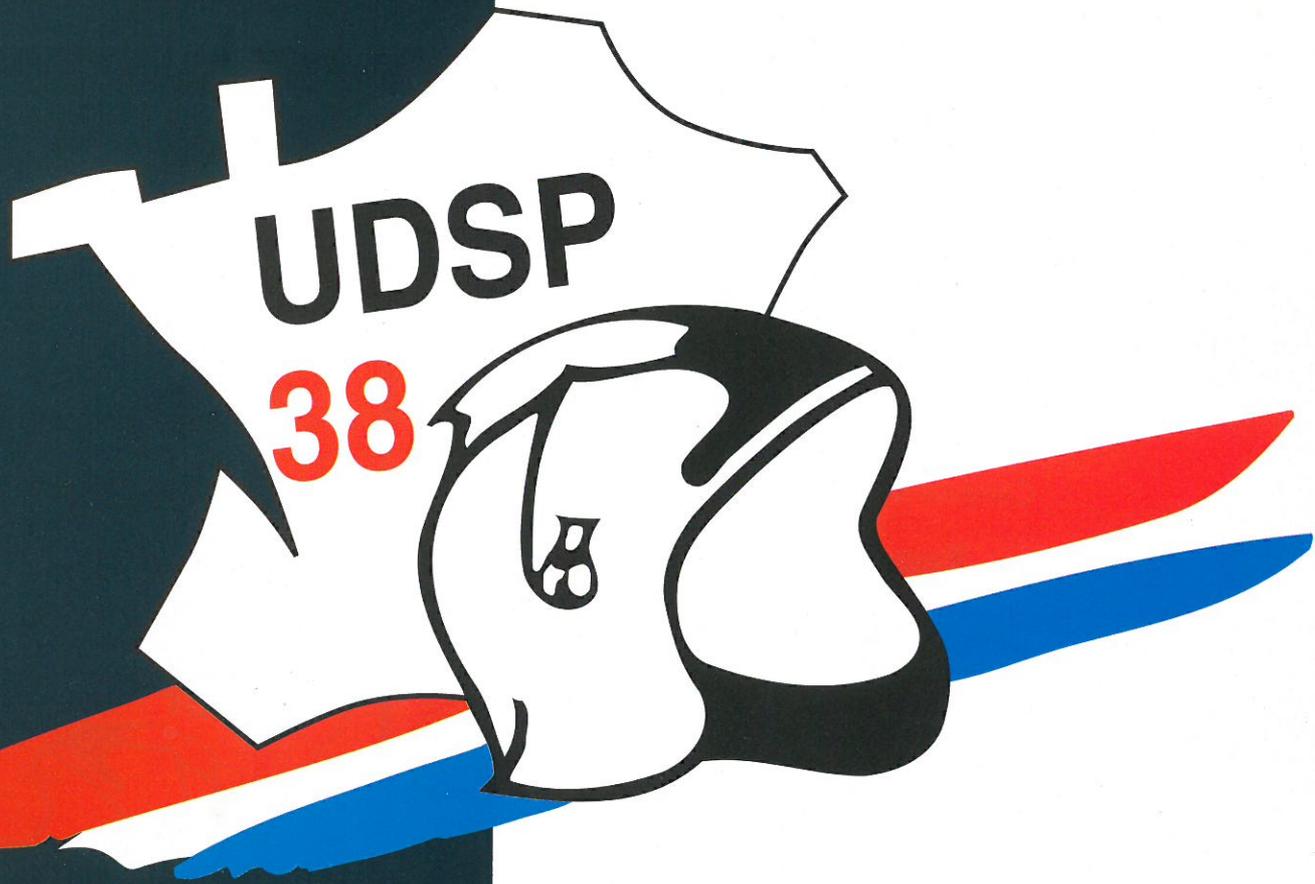
AUTOMONIN S.A. 38603 FONTAINE - Tél. 76 26 81 11

RENAULT V.I. LE MONDE CHANGE



RENAULT

Bonne Année 1995



Feliz Año Nuevo
Feliz Ano Nov
Buen'Anno
Happy New Year
Gelukkig Nieuwjaar
Καλή Χρονία
Godt Nyt Aar
Gutes Neues Jahr
Hyvää Uutta Vuotta
Gott Nytt År

Le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le Comité Exécutif, le Conseil d'Administration et le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les Sapeurs-Pompiers du département et leurs familles, sans oublier d'y associer tous nos annonceurs qui, fidèlement, participent à l'évolution de notre revue depuis de nombreuses années.

SOMMAIRE

INTERVIEW

7

Opération "à cœur ouvert"

DÉCORATION

13

Le Lieutenant Jacky JEYMOND
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

REPORTAGE

17

Au cœur des Corps
de la "grande Amicale
des Sapeurs-Pompiers de France"

UNION DÉPARTEMENTALE

31

La Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers

FORMATION

33

Conduite hors chemin

EXERCICE

35

Lyon - Terre et vie

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

37

Finale Nationale éliminatoire du concours de
manœuvre "C.T.I.F."

39

Finale Nationale à Bourg-en-Bresse

41

CORANA 94

VIE DES CORPS

43

Portes ouvertes sur toutes les facettes
de la profession à Moirans

47

CPI de Froges

49

CPI de Chanas

51

Un homme venu d'ailleurs...

53

Le Capitaine ARBARETAZ nous a quittés

53

Carnet

SPORTS

55

6 Jours de Grenoble

55

Saint-Savin 1994

57

Défi réussi pour Georges Galle

59

Championnat de France VTT



Le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, a été brillamment réélu 1^{er} Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français.

Les Membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère adressent leurs plus vives félicitations à leur Président et l'assurent de leur soutien pour la pleine réussite de son action.

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

La seule Revue
Officielle
Technique
et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles
et sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"
au Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Centre de Secours Principal
de Grenoble
19, avenue Victor Hugo
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Conception Graphique
Fabrication - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. 42 85 17 07 - Fax 45 96 07 53

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
Le Bigallet - 38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
17, rue Belvédère - 38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrilan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine François ARBARETAZ †
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
135, av. Jean Jaurès - 38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
Les Condamines - 38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
Rue Docteur Tagnard - 38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
Résidence "Le Prariand" - 2, rue Jules Ferry - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Lieutenant Henri ARGOUD
Rue Lavoisier - 38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre FAVET
Le Barthelon - 38500 Coublevie

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, route de Savoie - 38420 Domène

Lieutenant Roger MONDANGE
Rue Victor Hugo - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Le Village - 38150 La Chapelle-de-Surieu

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1994	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1995	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
1997	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.

Renouvelables en 1994

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Capitaine MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin
Sergent PETITVienne

Renouvelables en 1995

Capitaine ALLIBE - Lieutenant JEYMOND
Capitaine BONINGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Adjudant FELIXRives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSETBourgoin
Lieutenant BOYERVienne

Renouvelables en 1996

Lieutenant ARGENTIER - Lieutenant GIROUTRU
Lieutenant MARCHETTIGrenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNONRives
Lieutenant PERRIN - Lieutenant FERRANDBourgoin
Adjudant-Chef MONINVienne

Renouvelables en 1997

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Capitaine CLAPISSON - Capitaine COTTAZBourgoin
Capitaine LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Président :
Lieutenant Jacky JEYMOND
Vice-Président :
Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Vice-Président Sud Isère :
Capitaine Gérard BRUNEL
Vice-Président Nord Isère :
Lieutenant Michel DUC

Trésorier Général :
Lieutenant Jacques PERRIN
Trésorier Général Adjoint :
Lieutenant Max FERRAND
Secrétaire Général :
Lieutenant Pierre CROIZAT
Secrétaire Général Adjoint :
Lieutenant Armand BERNARD

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Capitaine Gabriel ALLIBE
38800 Pont-de-Claix

Capitaine Gilbert BONIN
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Capitaine Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Capitaine Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Capitaine Raymond MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Lieutenant Jean ARGENTIER
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Pierre CROIZAT
Service Départemental d'Incendie
38170 Seyssinet

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Patrick MARCHETTI
38350 La Mure

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Sous-Lieutenant Paul COLOMB
38290 Frontonas

Adjudant-Chef Luc MONIN
38150 Assieu

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Adjudant Paul FELIX
38690 Le Grand-Lemps

Sergent-Chef Jean PETIT
38260 GILLONNAY

Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS, D.D.S.I.S.
38170 Seyssinet

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Capitaine ALLIBE, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant CHENAL, Lieutenant SPERONE, Lieutenant MARCHETTI. Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur : Capitaine LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Lieutenant COTTAZ.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Commandant ANDRE.

Membres : Le Président de l'U.D., Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Capitaine MOUCHET, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET, Lieutenant BROSSON, Lieutenant LOCATELLI, Caporal GLENAT.

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine ALLIBE, Lieutenant ARGENTIER, Lieutenant ROUSSET.

Président Honoraire : Lieutenant-Colonel BLANC.

Commission du Journal

Animateur : Lieutenant-Colonel PAILLOT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MARION, Capitaine LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur : Lieutenant GIROUTRU.

Membres : Lieutenant POULET, Canton de Vif - Lieutenant PEREIRA, Saint Etienne de Saint Geoirs - Sergent-Chef MARKARIAN, Vienne - Caporal-Chef MARECHAL, Saint Savin - Sergent-Chef PETIT, Gillonnay - Caporal-Chef THORES, Moirans - Caporal PEQUIGNOT, Montalieu - Sergent-Chef VARIOT, La Mure - Adjudant LAPAGLIA, Fontaine - Adjudant VIGNERON, Gières.

Commission Protection Sociale

Animateurs : Capitaine BRUNEL et Sous-Lieutenant COLOMB.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel PAILLOT, Lieutenant DUC,

Capitaine COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant ARGENTIER, Adjudant-Chef MONIN, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateurs : Lieutenant CROIZAT et le Président de l'U.D.

Membres : Capitaine LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Capitaine CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Centre de Secours Principal de Grenoble, Centre de Secours Principal de Rives, Centre de Secours de Saint-Marcellin, Centre de Secours de Montalieu, Centre de Secours de Moirans, Centre de Secours de Péage-de-Roussillon, Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont, Centre de Première Intervention Les Avenières, Centre de Première Intervention de Dolomieu, Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.



EDF et GDF en Isère :

Opération "Cap Bleu"

■ **Cap sur la conduite défensive pour réduire le nombre d'accidents**

Dans le métier de gazier ou d'électricien, utiliser une automobile n'est pas considéré comme faisant partie intégrante de l'activité professionnelle. Sans compter qu'un agent EDF GDF est appelé à changer plusieurs fois de moyen de transport dans le cadre de son métier.

Est-il formé pour passer de la Super 5 Renault au camion nacelle ?

Face à cette situation, les décideurs d'EDF GDF Services Alpes Dauphiné mettent en place une action de sensibilisation afin de réduire le nombre d'accidents de la circulation. C'est l'opération Cap Bleu, qui arrive en complément des formations spécialisées. Il s'agit d'un vaste programme de formation pour synthétiser tous les types de comportement au volant, modifier les réactions des conducteurs devant une situation à risque et analyser les éventuels accidents.

Cap Bleu propose d'apprendre à "conduire défensif" ; c'est-à-dire à savoir aménager un "coussin de sécurité" autour de son véhicule. Une équipe de coordinateurs est répartie sur le territoire du centre pour sensibiliser tous les conducteurs potentiels de l'entreprise.

Cinquante pour cent des sommes économisées (sur les coûts entraînés par les accidents) grâce à cette opération seront versés à une association de jeunes handicapés à la suite d'un accident de la route.

Nota : à EDF GDF Services Alpes Dauphiné on recense 400 véhicules, 30 engins, 1,5 million de kilomètres par an et 820 conducteurs potentiels.

G A L E R I E S
Lafayette



**Le grand Magasin
de la Mode
et de la Maison**

Grenoble - Place Grenette

Opération "à cœur ouvert"

Débat entre le Président de l'Union départementale
et le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Trois heures d'un dialogue franc et correct. Le Colonel BOURGEOIS et le Lieutenant JEYMOND ont fait refléter la cohésion et la complémentarité dans leurs échanges de vues.

Commencée à 10 heures, mardi 13 décembre, dans les locaux de l'U.D.S.P. 38, la conversation entre le Colonel BOURGEOIS et le Lieutenant JEYMOND ne s'est achevée qu'à 13 heures. Animateur et témoin privilégié de ce débat, Marc AYACHE, éditeur de cette revue, n'a pas trouvé le temps long, les deux interlocuteurs, non plus ! L'objectif était de confronter les points de vues. Il a été plus qu'atteint, car les positions convergeaient souvent, mais lisez plutôt...

■ "Oui au maintien des Amicales de Corps"

Lieutenant JEYMOND : "En ce qui concerne l'aspect associatif de notre profession, j'ai des craintes dans le projet de loi sur l'organisation territoriale. Je souhaiterais que, dans les textes, il soit fait expressément mention du maintien, dans leurs structures actuelles, des Amicales de Corps. Autres craintes, que je vous livre sans arrière-pensée, en étant direct : que l'Amicale du S.D.I.S. ne devienne la seule du département à être reconnue. Que les Amicalistes ne se voient refuser les locaux, afin de tenir leurs réunions associatives. Notre vœu le plus cher est de rester en lieu et place, comme aujourd'hui !"

Colonel BOURGEOIS : "En ce qui concerne l'aspect associatif, je fais preuve d'une certaine naïveté. Car, y étant tellement attaché, je n'ai jamais imaginé un seul instant qu'on puisse y porter



Aucune question, même insidieuse, n'a été éludée

atteinte. C'est pourquoi, à chaque fois que je suis interrogé à ce sujet, ma réponse est invariablement favorable au maintien de l'associatif. Dans tous les Corps, les Amicales sont fort utiles. Même chose pour l'Union, qui joue un grand rôle et doit être maintenue sans être remise en question d'aucune manière. Son travail social est majeur, ainsi que les nombreuses activités qu'elle développe. Sur ce point, mes convictions sont fortes. J'ai moi-même été Vice-Président d'une Union Départementale pendant plusieurs années et mon esprit associatif persiste, étant toujours prêt à donner conseils et encouragements. Une des vertus des associations est d'huiler le système, ce qui aide le service à fonctionner. Quant à l'Amicale de la D.D.S.I.S. (qui n'est pas celle du S.D.I.S.), elle n'a pas pour ambition de tout chapeauter et se limite donc bien à son appellation. Je tiens dès lors à vous rassurer en répétant que l'existence des associations doit être sauvegardée. Pour ce qui concerne certains locaux des

Centres de Secours, il paraîtrait inconcevable que les amicalistes ne puissent continuer à en disposer pour leurs activités ou leurs réunions. Bien entendu, il s'agit de mon point de vue, sachant que je ne serai pas ici indéfiniment mais je doute fort que ces clauses puissent être modifiées."

Lieutenant JEYMOND : "Merci de ces précisions et des éléments rassurants que vous apportez, face à nos craintes."

■ "Les Corps deviendront des C.I.S. (Centres d'Incendie et de Secours)"

Lieutenant JEYMOND : "Pouvez-vous affirmer aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère que les Centres de Première Intervention ne sont pas menacés par le projet de loi contre lequel nous sommes, si les amendements de la Fédération Nationale ne sont pas pris en compte ?"

Colonel BOURGEOIS : "Les Corps de Sapeurs-Pompiers

seraient intégrés au Corps Départemental sur demande des Maires. Les Centres d'Incendie et de Secours (C.I.S.), Corps non intégrés, resteraient donc sous leur statut actuel de Corps communaux ou intercommunaux (C.S. ou C.P.I.). Le projet de loi ne parle donc pas de suppression mais laisse au contraire libre cours aux volontés locales. Pour exercer ses missions, le Directeur Départemental disposerait donc du Corps Départemental et des autres Corps. La mise en œuvre opérationnelle se poursuivrait sous la double autorité du Préfet et des Maires. Il en est ainsi actuellement avec le décret du 6 mai 1988 relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours. La différence essentielle résiderait au niveau de la gestion administrative et financière. Les Centres composant le Corps Départemental seraient en effet gérés par ce dernier alors que la gestion des Corps non intégrés serait probablement maintenue dans sa forme actuelle."

Lieutenant JEYMOND : "Je suis satisfait de la réponse et des précisions formulées."

■ "Oui à l'intégration de tous les personnels au sein du Corps Départemental, pas seulement les Chefs de Corps !"

Colonel BOURGEOIS : "Quelle sont vos craintes, à propos du nouveau texte, au

regard des décrets de 1955, 1982 et 1988 ?

Lieutenant JEYMOND :

“Nous ne sommes pas d'accord, ni à l'Union, ni à la Fédération Nationale sur le fait que seuls soient intégrés au Corps Départemental les Officiers et Sous-Officiers Chefs de Corps. Ainsi, l'encadrement serait départemental et la base communale. Cela décapiterait les Corps. Quelles seraient alors les relations entre les Chefs et leur base, entre les Chefs de Corps et leurs Maires ? Un risque d'opposition pourrait alors apparaître. Par exemple : si un Maire sollicitait la participation des Sapeurs-Pompiers à une cérémonie, le Chef de Corps serait en droit d'en référer d'abord à son Directeur, qui aurait alors toute latitude de décider, au risque de déplaire à l'élu. Au niveau des tenues aussi, il pourrait y avoir problème car les communes ne consacraient peut-être pas les mêmes sommes pour vêtir leurs Sapeurs-Pompiers, alors qu'au Corps Départemental on serait mieux habillé. Même chose au niveau des interventions : les Sapeurs-Pompiers communaux toucheraient-ils des vacances quand ils sortiraient des limites de leur commune ? Pour éviter ces différences, nous demandons que les effectifs globaux d'un Corps soient intégrés en totalité, sauf si un avis contraire est formulé au sein d'un Corps. Dans l'actuelle mouture du texte, nous regrettons que la représentation du Service de Santé Sapeur-Pompier ne soit pas prévue, au sein du Conseil d'Administration du Corps départemental. Quand on sait combien important et efficace est ce service, on ne comprend pas ! Voilà pourquoi, sans remettre en cause l'ensemble du projet de loi, nous souhaitons que soient pris en compte les amendements fédéraux !”

Colonel BOURGEOIS : “En l'état actuel du texte et pour ce qui concerne les Volontaires, seuls les Chefs de Corps, Officiers ou non, seraient intégrés au Corps Départemental. Aspect positif, le Chef de Corps faisant

office de cordon ombilical entre la formation qu'il dirige et le Corps Départemental. Situation minimale certes mais qui ne paraît pas idéale dès lors que les personnels serviraient sous statuts différents. Pour éviter de recréer une situation analogue à celle des permanents, une intégration totale serait préférable. Il est certain qu'en Isère une telle situation engendrerait des différences au sein même d'un Centre de Secours dès lors que les vacances ne sont pas toujours payées par les communes, bien que constituant un droit en vertu de textes réglementaires. Mais cette différence existerait quand même entre le Corps Départemental et certains Corps non intégrés sachant que la nouvelle charge financière à imputer au S.D.I.S. a déjà été estimée. Dans un tel contexte, les rapports avec les élus doivent rester privilégiés et je demeure confiant. Pour ma part, j'ai toujours demandé aux Sapeurs-Pompiers locaux, de se considérer comme tels en se mettant au service des Maires, sachant que sur le plan opérationnel les activités ne peuvent être dissociées même si les statuts sont différents.”

■ De nouveaux critères pour l'allocation de vétérance

Colonel BOURGEOIS : “Estimez-vous que les dispositions envisagées, en matière de versement de l'allocation de vétérance, correspondent bien aux souhaits des personnes concernées ?”

Lieutenant JEYMOND :

“Pour le moment, rien de concret n'est encore issu des travaux engagés sur le plan national. Un de nos vœux, de nos soucis, est de verser cette allocation en fonction des activités réelles et des grades. Nous voulons aussi la rendre obligatoire car, aujourd'hui, elle est facultative. Nous entendons aussi que le plafond actuel devienne le plancher de demain. Cela pour la partie fixe, qui est déjà acquise. Concernant la partie variable, elle pourrait être négociée et gérée localement. Nous sommes

conscients que la transition ne se fera pas dès demain, ni sans qu'il y ait des secousses. Je souhaite, comme l'avait aussi sollicité mon prédécesseur, que les hausses soient étalées sur deux à trois ans dès la parution du décret. Il faut être réaliste et tenir compte des réalités du terrain !”

Colonel BOURGEOIS :

“J'avais en effet constaté, en 1991, en arrivant à ce poste, que le montant de l'allocation de vétérance, dans l'Isère, était très bas, et loin du seuil officiel préconisé par le Ministère de l'Intérieur. D'un commun accord, mes services et l'U.D. ont tenté de remonter la marche. Mais les Vétérans sont nombreux et, les nouveaux critères d'octroi seront encore plus favorables, ce qui aura une influence sur le coût. Les élus ont été sensibilisés au problème et, par le biais de la C.A.S.D.I.S., ont marqué leur nette volonté d'améliorer la situation. Ainsi, l'allocation a été majorée de 27 % en 1993 et de 23 % 1994. Pour 1995, l'allocation augmentera de 8,93 %. Le plancher devrait être atteint dans des délais raisonnables. Pour la partie variable, il est vrai que tout est encore flou. Il faudra trouver des formules permettant de quantifier les activités des Sapeurs-Pompiers.”

■ “Toute peine mérite salaire”

Colonel BOURGEOIS : “Dans le cas de leur intégration au sein du Corps Départemental, quelle serait la position des Volontaires qui, actuellement, ne perçoivent pas de vacation ?”

Lieutenant JEYMOND :

“Dans ce domaine je ne me permettrai pas de parler en lieu et place des Sapeurs-Pompiers Volontaires, mais il faut distinguer ceux qui, considérant qu'ils sortent peu, ne veulent pas de vacances, par rapport aux autres. Notre crainte est que le nouveau système remette en cause l'esprit de devoir, la fibre civique, le sens de l'altruisme. Il ne faudrait pas que les vacances deviennent la motivation première.

Toute peine mérite salaire, mais sans pour autant que l'esprit de bénévolat soit remis en cause. Si les Corps peuvent se gérer eux-mêmes, il convient de ne pas leur imposer des mesures sans concertation préalable.”

Colonel BOURGEOIS : “Si cela revient à dire que certains Corps intégrés ne réclameront pas de vacances, je suis prêt à les satisfaire, à condition qu'ils expriment ce vœu par écrit. Mais, même pour les autres, je crois que la notion de bénévolat persistera !”

■ “Le S.D.A.C.R. menace-t-il l'avenir ?”

Lieutenant JEYMOND : “Le S.D.A.C.R. (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques) aura-t-il une influence sur la suppression potentielle d'un Corps ?”

Colonel BOURGEOIS : “Il appartient à chaque département de définir ses moyens. Le S.D.A.C.R. est l'outil nécessaire et adapté, qui ne fait pas obstacle à une amélioration potentielle apportée par les Maires. Son rôle est de recenser moyens et besoins, après avoir quantifié les risques. Mais le S.D.A.C.R. n'est pas le texte d'un seul homme. Il doit être soumis à un avis conforme de la C.A.S.D.I.S. et le Préfet peut en réviser la teneur à tout instant.”

Lieutenant JEYMOND : “Ma crainte c'est que, pour restructurer les services, le S.D.A.C.R. soit l'outil juridique qui permette de démanteler un Corps...”

Colonel BOURGEOIS : “En l'état actuel d'avancement du dossier, on ne peut guère être concret sur ce point. Cependant, si des Maires veulent maintenir des Corps non retenus par le S.D.A.C.R., cela constituerait un “plus” pour la sécurité de la commune concernée et ce Corps pourrait donc perdurer. Le S.D.A.C.R. est avant tout un acte réglementaire, un document d'appui technique, pas l'instrument d'une quelconque suppression de Corps !”

■ Et si on parlait formation ?

Colonel BOURGEOIS : "Les crédits affectés à la formation s'élèvent à plus de deux millions de francs, cela depuis 1992. Nous cherchons à nous adapter aux besoins exprimés par les Corps, tout en ne rejetant pas les souhaits et conseils de l'Union Départementale. Celle-ci, par le biais de sa commission "formation" a d'ailleurs lancé une utile consultation des personnels, dont nous tenons compte au maximum. Ainsi, un des vœux exprimés par les Sapeurs-Pompiers est de connaître à l'avance le plan de formation, afin de planifier leur disponibilité. Nous ferons au mieux pour les satisfaire. Néanmoins, nous sommes contraints à faire des choix, car la disponibilité des instructeurs pose aussi problème."

Lieutenant JEYMOND : "Il est utile de préciser que le budget consacré à la formation a été quadruplé en un an ; mais les Volontaires éprouvent de plus en plus le besoin de se former, ce qui accroît les demandes. La commission consultative "Formation" de l'Union a planché, sollicitant une formation de proximité. Le S.D.I.S. y est-il favorable ? Et où en est l'école départementale ? Certes, il y a des priorités pour certaines spécialités, mais ne croyez-vous pas que, même ne disposant pas de V.S.A.B. ni de V.S.R., tous les Corps auraient droit à passer le C.F.A.P.S.E. et C.F.A.P.S.R., ne serait-ce que pour assurer un renfort utile au personnel du Centre de Secours voisin qui intervient ?"

Colonel BOURGEOIS : "Certes, nous avons toujours poussé nos personnels à passer la trilogie, mais en tenant compte des priorités, laissant quelque peu sur la touche - il est vrai - ceux qui n'avaient pas de V.S.A.B. Le message a été bien perçu, nous avons compris cette volonté de formation et, en 1995, nous allons poursuivre l'effort. Ce ne sera sans doute pas suffisant, mais nous comblerons quand même le retard, qui était

considérable. Il faut inciter nos garçons à continuer à se former, c'est primordial chez les Sapeurs-Pompiers ! L'école départementale, qui sera opérationnelle dès le premier semestre 1995, à Fontaine, était indispensable. Il fallait des structures pour accueillir nos stagiaires. Jusqu'alors, nous nous sommes beaucoup appuyés sur les Corps, qui ont assuré les formations avec beaucoup de chaleur et de compétence. Si la formation a bien fonctionné, c'est grâce à la compréhension des Chefs de Corps et à la grande disponibilité des instructeurs. A ce niveau-là, je n'ai enregistré que des satisfactions. Mais, surtout, la réponse positive des Sapeurs-Pompiers, venus en stage, très nombreux, nous a agréablement surpris. Pour se rendre disponibles, ils n'hésitent pas à prendre des congés où se libèrent le week-end. C'est très encourageant pour nous ! En cette époque de Sainte-Barbe, les élus sont fort étonnés de remettre autant de diplômes à leurs Sapeurs-Pompiers. Cela prouve que, s'ils ont bien perçu le message les invitant à financer la formation, ils en sont récompensés ! Concernant l'école départementale, même s'il est vrai qu'elle nous rendra de grands services, cela ne veut pas dire que nous y concentrerons la formation de tous les Sapeurs-Pompiers. Ce serait d'ailleurs une hérésie. Il conviendra de définir quels stages seront dispensés à l'école en fonction des contenus sans négliger pour autant le nombre et l'éloignement des stagiaires."

Lieutenant JEYMOND : "Vous parliez de manque d'instructeurs, mais tous ceux qui ont été recyclés ont-ils été sollicités ? Ont-ils répondu positivement ? Un répertoire des moniteurs a-t-il été élaboré ? Ne faudrait-il pas inciter les Sapeurs-Pompiers formés à souscrire un engagement moral, pour subvenir aux besoins ?"

Colonel BOURGEOIS : "L'Union et le S.D.I.S. ont la même volonté, concernant la formation. Le questionnaire le démontre et apporte ainsi

un peu d'aide au service. Certains renseignements obtenus par ce biais ont été bien utiles. Voilà le type même de démarche complémentaire, ni parallèle ni contraire, mais qui se déroule dans un esprit de conjugaison. Cependant, tout n'est pas résolu pour autant, car certains instructeurs ne sont pas disponibles. Notre comité de pilotage du secourisme s'est mis au travail, mettant à jour la liste des instructeurs opérationnels. Nous arriverons ainsi à disposer d'un bon potentiel, mais la récente réforme du secourisme nous a pris de court, tant dans nos financements que dans notre calendrier, nous obligeant à abandonner d'autres projets !"

Lieutenant JEYMOND : "Cette initiative de comité de pilotage est une bonne démarche, à laquelle nous nous associerons de bonne grâce, répondant ainsi à votre aimable invitation. Il est impératif que soit dispensée la même pédagogie à tous, autant dans les Centres de Secours que dans les Centres de Première Intervention. Car tous les personnels exercent les mêmes missions et méritent d'être formés de manière identique !"

■ Du matériel, pour les Corps non intégrés ?

Lieutenant JEYMOND : "Vous admettez qu'une formation identique doit être dispensée, autant aux personnels des Corps intégrés qu'aux autres. Avez-vous la même position, concernant l'octroi de matériels aux Corps qui ne seraient pas intégrés ?"

Colonel BOURGEOIS : "Je n'ai pas de réponse à cette question pour l'instant, car je me la pose moi-même. Ce que je crois, c'est que les textes officiels nous donnerons des directives et je m'y plierai, bien entendu ! Le texte prévoit aussi localement des accords et des conventions que le Directeur appliquera avec la meilleure volonté possible !"

Lieutenant JEYMOND : "Ce sujet nous préoccupe beaucoup car, si un Corps non

intégré se trouve sans matériel, il sera étouffé et inopérant à plus ou moins long terme. Il deviendra alors un Corps fantôme, faute de matériel. Il est donc important que le matériel nécessaire à la sécurité du secteur concerné soit affecté."

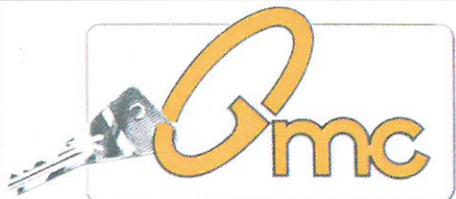
Colonel BOURGEOIS : "Ce n'est pas moi qui déciderai et je ne peux donc vous donner que mon point de vue. Mais, pour les Corps qui resteraient en marge, pourquoi ne pas imaginer que les Maires équipent eux-mêmes leurs Sapeurs-Pompiers, comme c'était la règle jusqu'en 1991 avec le principe de la subvention des matériels ?"

Lieutenant JEYMOND : "Ces Corps, non intégrés, pourraient-ils intervenir extra-muros ?"

Colonel BOURGEOIS : "C'est un vaste sujet ! Le Directeur Départemental sous l'autorité du Préfet et selon le projet de texte, assure la direction opérationnelle du Corps Départemental. Sous l'autorité du Préfet ou du Maire agissant dans le cadre de leurs pouvoirs respectifs de police, il est chargé également de la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des moyens de secours et de lutte contre l'incendie. Au delà de la territorialité, pré-établie pour chaque Centre, les Corps peuvent être activés pour intervenir sur un site précis et cette méthode a prévalu pour les inondations du nord-Isère notamment. Cependant il est difficile de faire comprendre aux responsables des C.P.I. qu'ils ne peuvent à la fois repousser l'intégration à une nouvelle organisation territoriale et solliciter l'extension de leur champ de compétence. Cette position ambiguë n'engendre guère de solution au problème qui préoccupe les C.P.I."

Lieutenant JEYMOND : "Il est vrai que nous devons balayer devant notre porte. Nous ne devons pas transgresser les règles en faisant ce que bon nous semble. Car ce serait alors au mépris de la sécurité !"

LA SECURITE N'A PAS DE PRIX



et la marque **PICARD**, n°1 du marché



SERRURERIE

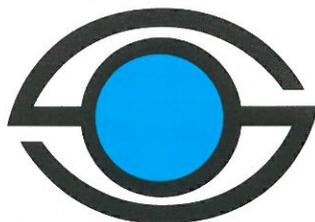
- Ouvertures de portes
- Interventions suite à cambriolage
- Consigne de clés (unique en France, en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers)
- Consigne de clés Téléalarme
- Pose de verrou
- Pose de serrures haute sécurité homologuées par les assurances
- Blindage de portes
- Colmatage de vitrines

24/24 heures 7/7 jours

G.M.C. GAVI MAX

67, avenue Jules Vallès - 38405 SAINT-MARTIN-D'HERES Cedex

☎ 76 24 30 66



SOCOTEC

ENVIRONNEMENT

Contrôle de la construction
Contrôles réglementaires
Hygiène et Sécurité - Contrôles de fonctionnement
Entretien - Maintenance - Environnement
Formation professionnelle

AGENCE DE GRENOBLE :

Z.A. du Rondeau - 1, rue Docteur Pascal

B.P. 289 - 38434 ECHIROLLES CEDEX

Tél. : 76.22.34.45 - Télécopie : 76.09.09.50

■ La date butoir du 30 juin 1999 sera-t-elle respectée (date des transferts) ?

Colonel BOURGEOIS : "Personnellement, je ne le crois pas. Il arrive d'ailleurs rarement que des échéances soient respectées. Il n'y a qu'à voir celles du plan rouge, de la réforme des transmissions, de la convention S.D.I.S./Hôpitaux, etc... Mais ce n'est pas pour autant catastrophique ! Mieux vaut prendre de bonnes mesures un peu tardives que de mauvaises dans la précipitation. Tous les départements ne pourront respecter les délais sauf ceux qui ont déjà atteint ou presque leurs objectifs. Mais on attend toujours la loi qui devra être discutée, peut-être amendée ! Dans quel état sortira-t-elle ? Beaucoup trop d'incertitudes demeurent encore pour prendre un tel pari !"

Lieutenant JEYMOND : "Nous avons demandé des délais, une période de cinq à six ans, pour mettre en place cette organisation. "

■ Quels efforts financiers prévoir ?

Colonel BOURGEOIS : "Afin de mettre en place un éventuel Corps départemental, il convient de procéder à des études pour déterminer l'effort financier. C'est ce que nous avons fait. Nous nous sommes appuyés sur le seul critère valable à mes yeux : le coût par habitant. Les autres chiffres ne sont ni crédibles, ni réalistes et trop sujets à interprétation. Le coût que nous avons estimé à l'issue de deux études est de l'ordre de 250 F par habitant. Les élus de l'Isère en sont conscients. A eux d'établir une péréquation éventuelle s'ils la jugent utile. Mais, je crains que cette note augmente pour indemniser les employeurs des Sapeurs-Pompiers Volontaires, car rien n'apparaît dans les textes pour dire qui va payer. Sous entendu, il semble bien que ce sera le S.D.I.S. Dans le cadre de l'allocation de vétérance, là aussi il y aura lieu de rallonger la note. Les élus seront donc confrontés à des choix, surtout dans cette période

économique peu favorable. Mais il faut bien préserver la sécurité, qui passe aussi - et beaucoup - par le volontariat, qui doit être absolument défendu et soutenu !"

Lieutenant JEYMOND : "Il est de notre devoir de ne pas occulter le plan financier de cette opération. La disponibilité sera, à coup sûr, supportée par le S.D.I.S., ainsi qu'une partie de l'allocation de vétérance. Hormis ces deux aspects, d'après d'autres sources - également dignes de foi - le coût par habitant serait plus proche de 400 F que de 250 F."

Colonel BOURGEOIS : "Quand je parlais de 250 F, il s'agissait d'un coût moyen. Certaines communes, surtout celles n'ayant pas de Sapeurs-Pompiers, paient, uniquement leur participation au fonctionnement du S.D.I.S. D'autres ont des dépenses propres, très variables, en fonction de l'activité opérationnelle du Corps. C'est un débat qui agite beaucoup les élus, notamment l'association des Maires et le Conseil Général. La solution idéale n'existe pas, car chacun veut avoir le plus possible, en payant le moins possible, ce qui se conçoit. L'organisation territoriale est sans doute l'occasion de tout remettre à plat et d'aboutir à une taxation plus équitable, ce qui n'est guère évident à l'heure actuelle. Notons que ce coût de 250 F est confirmé par ceux qui ont départementalisé depuis plusieurs années."

Lieutenant JEYMOND : "Sur ce point, comme au niveau de la disponibilité ou de l'allocation de vétérance, attention que l'on ne fasse supporter aux Sapeurs-Pompiers les frais de cette transformation."

■ Pas facile d'aboutir aux sports de masse !

Colonel BOURGEOIS : "Avez-vous songé à mener des actions, au niveau de l'U.D., pour conférer une étiquette "sports de masse" aux activités sportives des Sapeurs-Pompiers ?"

Lieutenant JEYMOND : "A mon avis, une des solutions

est de mieux définir le calendrier, en concertation avec le S.D.I.S. et l'U.D., afin d'obtenir une plus grande participation".

Colonel BOURGEOIS : "Mon souci n'est pas de dissocier les sports obligatoires (cross-country et parcours sportif) des autres disciplines, ni des autres activités du service. Je suis preneur de tout ce qui contribue à une meilleure condition physique, d'autant que le milieu sportif dénote toujours une excellente mentalité. Je suis donc d'accord pour entretenir la meilleure collaboration possible, là comme ailleurs, avec l'U.D. et je m'attache à cela. Sans pour autant viser le vedettariat, bien que l'on soit toujours content d'accueillir des champions, nous, nous avons de bons résultats qualitatifs. Cependant lorsqu'on regarde le pourcentage de participants, eu égard aux 5 000 Sapeurs-Pompiers de l'Isère, on s'aperçoit qu'il est squelettique. Il conviendrait de prendre des mesures pour corriger cela. Sans idées précises, j'en appelle à l'U.D. et lui demande de réfléchir sur ce point."

Lieutenant JEYMOND : "Je n'ai pas non plus de solution miracle pour améliorer la participation et multiplier les effectifs, mais il y a peut-être une information à développer, voire une consultation des avis. Une sensibilisation en commun me paraîtrait intéressante."

Colonel BOURGEOIS : "Cette démarche pourrait en effet être envisagée. Nous manquons de savoir-faire en matière de communication. Les Sapeurs-Pompiers ont beaucoup de qualités, mais pas celle-là ! On dit souvent, avoir besoin d'hommes de communication dans notre profession. Il faut toutefois savoir et c'est plutôt rassurant, que les différents Corps organisent de multiples manifestations sportives, sans qu'on le sache toujours. Cela comble un peu l'effet de manque de participation aux épreuves sportives officielles."

Lieutenant JEYMOND : "J'abonde tout à fait dans ce

sens. Il y a des Corps qui ne participent pas aux épreuves officielles, mais qui se rendent en grand nombre à celles qu'ils organisent localement. Mais je ne citerai pas de nom !

Marc AYACHE : "Messieurs, pourquoi ne pas organiser de nouvelles épreuves, pour relancer un peu l'intérêt de vos manifestations officielles ?"

Colonel BOURGEOIS : "Parce que ces épreuves, étant justement officielles, sont figées. La sous-commission des sports de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français s'appuie sur des disciplines créées par le Ministère de l'Intérieur et reconnues par la Fédération Française d'Athlétisme, sauf pour le parcours sportif, qui est une particularité de la profession. Selon moi, ces disciplines restent une réelle valeur et il ne faut pas les dénaturer. D'autant que d'autres épreuves existent et que nous les encourageons quand nous en sommes informés."

Lieutenant JEYMOND : "Je n'ai rien à ajouter sur ce point, car je partage le point de vue du Colonel BOURGEOIS."

■ Un permanent peut en cacher un autre

Lieutenant JEYMOND : "A la satisfaction quasi-générale, le problème des permanents a été réglé. Etes-vous attentif à la possible résurgence de tels statuts ?"

Colonel BOURGEOIS : "Ce sujet est suffisamment grave pour que nous y soyons attentifs. Nous veillons à ce que cela ne se reproduise plus, en décourageant les éventuelles initiatives dont nous avons connaissance. Les Maires concernés ont été réceptifs à nos explications, ne souhaitant pas se plonger dans une situation pour le moins ambiguë. J'ai bon espoir pour que cette affaire soit définitivement réglée."

■ La mutuelle ? Connais pas ! ou presque...

Colonel BOURGEOIS : "La Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers suscite

peu d'adhésions. Une incitation de l'U.D. est-elle envisagée ?

Lieutenant JEYMOND : "Dans l'Isère, nous en sommes aux premiers balbutiements, car nous manquons encore d'informations pour nous décider. Et il s'avère que le pourcentage de non-mutualistes est minime. Or, les Sapeurs-Pompiers déjà couverts hésitent à résilier leurs mutuelles, qu'ils connaissent bien, pour adhérer à une structure dont ils savent peu de choses. Nous avons donc créé un poste de délégué départemental, après que le Commandant THÉRON nous ait fait un exposé sur la Mutuelle Nationale. Nous pourrions envisager une incitation financière mais il faut savoir que nous étudions aussi la faisabilité d'autres actions sociales : téléalarme pour nos anciens, soutien aux familles lors de décès hors-service commandé, etc... Nous sommes donc prêts à jouer la solidarité et l'effet de groupe mais ce qui motive les Sapeurs-Pompiers, c'est de savoir si les contrats proposés par la Mutuelle Nationale sont plus - ou moins - performants que ceux auxquels ils ont déjà souscrit !"

■ Quel avenir pour le volontariat ?

Lieutenant JEYMOND : "Que pensez-vous de l'avenir du

Volontariat, notamment pour les C.P.I. ?"

Colonel BOURGEOIS : "Pour répondre à cela, je suis assez à l'aise car très optimiste. En 33 années de service chez les Sapeurs-Pompiers, j'ai toujours entendu parler des inquiétudes sur l'éventuelle disparition du Volontariat. Je pense que la France ne pourra jamais se passer des Volontaires. Ceux-ci n'ont jamais cessé de s'améliorer, dans le cadre de leur formation, de leur équipement et de leur organisation. C'est une machine qui est en marche et qui, malgré ses difficultés, est irréversible et irremplaçable. Parler de professionnalisation totale, c'est sombrer dans le ridicule car la mesure serait à la fois injustifiée et irréaliste financièrement. Dans nombre de communes, les professionnels seraient sous employés. Le recrutement des Professionnels est souvent l'aboutissement de réclamations de cette catégorie de personnels voire même de Sapeurs-Pompiers Volontaires saturés. Il est vrai qu'en Isère nous manquons de Professionnels ponctuellement. Dans un sens général, le volontariat compense grâce à son importance, à sa proximité et à sa connaissance du terrain. Ces qualités alliées à un bon encadrement débouchent sur l'efficacité."

Lieutenant JEYMOND : "Je ne ferai pas de commentaires sur ce que vient de dire le D.D.S.I.S., mais je formule à nouveau le souhait que le citoyen ne pâtisse pas de ces diverses réformes !"

■ L'heure est aux conclusions !

Colonel BOURGEOIS : "Un tel débat est une bonne initiative. Nous avons souvent l'occasion de nous poser des questions mais dans un autre cadre. Ce dialogue nous a obligés à être clairs et objectifs face aux réformes en cours et aux effets induits. Pour ma part et en l'attente de la parution et de l'application des textes, je reste persuadé que l'avenir passe par la concertation et l'intérêt collectif sans jamais négliger l'aspect humain. N'oublions pas le côté financier, écueil souvent imparable. Pour terminer, je dirai aux Sapeurs-Pompiers tant Volontaires que Professionnels : "Soyez tout de même confiants, les différents responsables que nous sommes, s'attacheront toujours à régler au mieux les problèmes de notre corporation en lui donnant autant que possible les moyens humains et matériels pour accomplir ses missions."

Lieutenant JEYMOND : "Je suis satisfait de ce débat et heureux que le Colonel



Demain... !

BOURGEOIS l'ait accepté. Le but n'était pas seulement d'innover, mais de se positionner. Nous l'avons fait, en ayant souvent les mêmes opinions, en ayant toujours à l'esprit la volonté d'aplanir ce qui pourrait nous opposer. L'Union Départementale n'est pas un contre-pouvoir, mais elle se veut complémentaire. Je suis persuadé que, lorsqu'il y a un dialogue, il y a une solution qui se dégage. Cette rencontre l'a démontré !"

Ainsi s'achevait un face-à-face plein de cordialité et de franchise, qui a duré trois heures. Au Président JEYMOND et au Colonel BOURGEOIS, il convient d'adresser nos plus vifs remerciements, pour la qualité de leurs échanges. Et de formuler avec eux, nos meilleurs vœux à tous les Sapeurs-Pompiers d'Isère, si attachants, si accueillants et si efficaces.

M. AYACHE et L. DJANI, journalistes.
Tous droits réservés SFD-ÉPURE.



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires de la distribution

VIENNE MALISSOL



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi }8 h 45 - 12 h 15
 au jeudi }14 h 45 - 19 h 15
 Vendredi et samedi8 h 45 - 19 h 15

Tél. : 74.57.74.44



Le Lieutenant Jacky Jeymond

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, élevé au rang de Chevalier

dans l'Ordre National du Mérite

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

... "Bien que le sens profond de la chevalerie, né d'une structure politique et sociale maintenant disparue, se soit profondément modifié au cours des âges, son souvenir perpétue un idéal de grandeur et de désintéressement auquel notre époque est loin d'avoir cessé de croire.

C'est à cette haute valeur que se réfère l'institution créée le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle, Président de la République : l'Ordre National du Mérite.

Ordre National : c'est le caractère à la fois essentiel et exceptionnel de cette fondation, la seconde de ce genre que connaisse la France.

La première date de 1802 : la Légion d'Honneur. L'institution consulaire, inaugurant une formule qui sera reprise par le monde entier, est statutairement destinée dès sa naissance à tous les mérites bénéfiques au pays, sans distinction d'origine, civils ou militaires.

Napoléon ne s'en tint pas là. A l'apogée du Grand Empire, il

Homme d'ordre, homme de rang national, homme de mérite, le Lieutenant Jacky JEYMOND est tout cela à la fois. Quoi d'étonnant au fait qu'il ait été élevé au rang - enviable et envié - de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Son prestigieux parrain est M. Alain CARIGNON, ancien Ministre, Président du Conseil Général de l'Isère et Maire de Grenoble. Excusez du peu !

La cérémonie s'est déroulée dans les salons douillets et feutrés de l'Hôtel du Département, en présence de nombreux élus, auxquels s'étaient joints les plus hauts responsables de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, dont le plus éminent, en la personne du Colonel Bernard JANVIER, Président National. A ses côtés, parmi d'autres têtes galonnées, se tenaient les Lieutenants-Colonels BLANC et PAILLOT, grands initiateurs de cette manifestation.

"UNE ACTION BÉNÉVOLE TRANSMISE DE PÈRE EN FILS"

Après que le brouhaha causé par la joie qu'éprouvaient les amis du Lieutenant JEYMOND se soit estompé, sur la vigoureuse recommandation de M. CARIGNON, celui-ci prononça un discours flamboyant, dont voici la teneur : "C'est pour moi un plaisir tout particulier que d'être ce soir à vos côtés pour honorer M. Jacky JEYMOND, Chef de Corps du Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.

Ce plaisir est partagé par tous ceux qui, amis, proches, ont la chance de travailler avec vous et connaissent vos qualités humaines et professionnelles.

Je sais que votre modestie vous amènera



"Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite !"

à recevoir les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite avec simplicité, conformément à l'idée que vous vous faites de votre engagement, tout entier dévoué aux autres et à leur sécurité.

S'ajoutant pourtant à tant d'autres décorations, tant d'autres récompenses, ces insignes doivent être pour vous comme une consécration, la reconnaissance de la Nation pour 41 ans de bénévolat et de courageuse disponibilité.

instituait un second ordre, de portée aussi large, mais plus accessible... et permettant à l'État de mieux graduer les témoignages de reconnaissance qu'il souhaitait remettre tant aux Français qu'aux étrangers qui œuvraient pour la France. Il s'agissait de l'Ordre de la Réunion, né en 1811 qui, moins heureux que la Légion d'Honneur, disparut dès 1815.

Depuis, aucune autre marque d'honneur de caractère général n'avait existé dans notre pays...

... Réunir à nouveau tous ceux qui ont "bien mérité de la Patrie" dans une "Compagnie" dont les règles, les droits, les devoirs et la discipline s'inspirent directement de ceux de la Légion d'Honneur, c'était donc reprendre et achever l'œuvre du fondateur de celle-ci.

L'initiative d'une telle création revient d'abord au Général Catroux...

... Ce projet s'inspirait de l'Ordre Impérial de la Réunion, mais aussi de l'Ordre Royal du Mérite Militaire, institué par Louis XV pour compléter celui de l'Ordre de Saint-Louis, réservé aux seuls Officiers catholiques.

Il s'alignait également sur l'usage adopté depuis le XIX^{ème} siècle pour le plupart des Nations, qui disposent généralement d'un minimum de deux Ordres Nationaux...

... Le nom évoque l'ancien Ordre du Mérite Militaire, la couleur bleue, retenue en définitive, avait été celle de l'institution de Louis XV, comme de la Fondation Impériale de la Réunion"...

L'Ordre, au cours de ses vingt années d'existence, s'est affirmé comme l'une des plus importantes décorations fondées en France depuis la Révolution"...

Extraits de la préface du Général de Boissieu du livre "L'Ordre National du Mérite" de Mme Claude Ducourtial (Éditions Charles Lavauzelle, 1978)

41 ans ! Et pourtant je ne lis point d'étonnement sur le visage de ceux qui vous entourent : ils savent qu'à l'âge de 12 ans vous entriez à la section "Jeunes Sapeurs-Pompiers" du Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas. Ils en sont d'autant moins surpris que l'action bénévole au service de la collectivité se transmet chez vous de père en fils.

C'est votre père, le Capitaine André JEYMOND, qui recrée en 1953 le Centre de Vaulnaveys, vous forme et vous transmet le flambeau en 1979.

Je crois savoir que vous en êtes parfaitement digne : par delà la quantité de travail qu'exige l'entreprise familiale que vous dirigez ; par delà les responsabilités associatives qui vous occupent notablement ; par delà votre vie familiale à laquelle vous aimeriez tant vous consacrer davantage, vous accordez toute sa place à l'entraînement de Pompier.

En vous consacrant à ce perfectionnement continu, vous souhaitez en fait répondre à l'aspiration de notre société à une meilleure sécurité, c'est-à-dire à l'efficacité maximale des premiers secours, qui sont déterminants.

Lorsqu'on sait que 80% de vos interventions se font à l'occasion d'accidents, on mesure la difficulté extrême de votre tâche en même temps que son caractère le plus souvent décisif. Être Pompier est une vocation exigeante et vous ne la négligez certes pas, tout en veillant à la formation des trente-trois Pompiers bénévoles qui travaillent avec vous.

Ce n'est en effet pas trahir un secret que de rappeler combien vous êtes proche de vos collaborateurs. Homme de terrain, c'est votre rôle de vous exposer peut-être à chacune des deux cents interventions que vous faites chaque année. Il faut pour cela de l'énergie, du courage et du sang-froid : je n'hésite pas à dire que c'est votre mérite de les posséder tous trois.

Le rythme de votre vie, les obligations qui vous tiennent souvent éloigné de votre famille, la nécessité qui est la vôtre de vous tenir disponible à toute heure pourraient décourager bien des vocations au bénévolat et au service des autres. Pourtant, la relève est là et vous y veillez soigneusement : les dix élèves de la section "Jeunes Sapeurs-Pompiers" où vous débutiez jadis bénéficient aujourd'hui de toute votre attention.

Admirable école de vie civique que cette section Jeunes Pompiers ! 90 % de vos effectifs "actifs" en sont d'ailleurs issus, forgés à l'émouvante école du service des autres. Je crois d'ailleurs savoir que votre fils Éric, 24 ans, lui aussi Pompier bénévole, a reçu dans cette section ce que vous-même aviez reçu de votre père. Avec peut-être

une plus grande précocité encore, puisqu'il fit son premier défilé en tenue, retailée pour la circonstance, à l'âge de quatre ans ! Il y a manifestement des familles où le culte du service est inscrit dans les gènes.

Votre engagement associatif le traduit également : que ce soit à la présidence de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ou à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, dont vous êtes le premier Vice-Président, vous vous attachez à améliorer autant que possible la protection sociale des Pompiers bénévoles ; c'est là sans doute pour vous le prolongement naturel de vos responsabilités de Chef de Corps que de vous engager dans la vie associative.

Par dessus tout, je retiens que votre engagement est une illustration excellente de ce que peut et doit être l'esprit civique. Vous montrez la voie d'une société plus solidaire en faisant don de votre temps. En cela, vous êtes sans aucun doute digne d'un Corps, celui des Sapeurs-Pompiers, qui est à la fois le plus prestigieux et le plus aimé de France.

Ainsi s'exprime la reconnaissance de la Nation : les Pompiers sont dans le cœur de tous les Français, comme des héros paisibles et modestes sur qui on sait toujours pouvoir compter.

Sans doute leur dimension profondément humaine explique-t-elle cette popularité : dans le contexte si souvent dramatique d'une intervention des secours, les Pompiers inspirent une confiance immédiate qui constitue déjà un premier réconfort.

Au nom de la Nation, je vous demande de recevoir bien naturellement ces insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite : il a été institué pour des personnes comme vous. En vous les remettant, je me réjouis ainsi d'honorer un acteur particulièrement actif et exemplaire de la vie du département. Votre engagement est noble et je tiens à vous exprimer le plus solennellement ce soir notre reconnaissance pour ce que vous êtes et pour ce que vous faites, au service de la collectivité et de la sécurité."

DES INSTANTS POIGNANTS

Achevant son brillant discours sous un tonnerre d'applaudissements, dus à la fois au contenu des propos du Ministre, mais tout autant en forme d'hommage pour le récipiendaire, M. Alain CARIGNON épinglait sur la poitrine tremblante du Lieutenant JEYMOND les insignes de sa nouvelle distinction : "Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite !"

Instants poignants que ceux-là ! Point n'était besoin de s'interroger sur ce que

ressentait le nouveau Chevalier. Ses yeux trahissaient à eux seuls le bouleversement de tout son être. Et cette émotion, si intense, était très communicative, car si vraie ! Nul, de celles et ceux qui étaient présents lors de cette cérémonie, ne pourrait prétendre n'avoir pas été en étroite communion avec le Lieutenant JEYMOND, dont la joie pudique fut si belle.

DES MOTS VENUS DU CŒUR !

Ce qu'il sut parfaitement traduire par des mots venus du cœur, en réponse aux aimables et chaleureux propos tenus par M. CARIGNON : "Il est des jours et des moments dans la vie d'un être où rien ne ressemble à l'habitude et ce jour en est un.

Vous savez l'estime que je vous porte Monsieur le Ministre, et je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir exaucé mon vœu le plus cher en cette circonstance, accepter d'être mon parrain. Je m'efforcerai de rester digne de cette distinction nationale que j'aurai satisfaction



d'arborer et de faire respecter.

A cet instant, l'émotion qui m'étreint n'a d'égale que la fierté qui m'envahit et que je voudrai à vous tous faire partager.

J'aurais aimé pouvoir accueillir tous les Sapeurs-Pompiers de tous les Corps, mais matériellement cela eut été impossible, aussi je demanderai aux Officiers ici présents de m'excuser auprès d'eux et leur dire

combien je suis heureux de travailler à leur côté au sein de cette formidable institution qu'est notre Union Départementale.

Pardonnez-moi si je m'adresse en priorité aux Sapeurs-Pompiers, mais ils sont ma famille et ce sont eux qui m'ont fait en partie ce que je suis.

Qu'il me soit permis d'avoir à mes côtés quatre hommes qui ont à mes yeux valeur

curriculum vitae du Lieutenant Jacky Jeymond

- Entré à la section "Jeunes Sapeurs-Pompiers" en 1953 (à l'âge de 12 ans)
- Entré à la section "Actifs" le 17 octobre 1957
- Nommé Sous-Lieutenant après examen le 12 avril 1964
- Nommé Chef de Corps le 8 septembre 1979
- Nommé Lieutenant après stage de formation générale le 7 mars 1980
- Détenteur de la trilogie (BNPS - CFAPSE - CFAPSR)
- Administrateur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère depuis 1983
- Vice-Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère de 1985 à 1990
- Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère depuis 1990
- Administrateur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français depuis 1987
- Premier Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français depuis 1992

Médailles : - Honneur des Sapeurs-Pompiers "Argent - Vermeil - Or"
 - Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère "Officier"
 - Mérite de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers "Argent et Or"
 - Encouragement au dévouement "Chevalier"
 - Commémorative agrafe "Algérie"
 - Croix du combattant

Nota : le Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas a été recréé en 1953 par le Capitaine André JEYMOND, son père, qui en a été le Chef de Corps jusqu'en 1979.

d'exemple et ont laissé en moi une marque indélébile de droiture, de clairvoyance, de sincérité et de sacrifice de soi, tout en sachant que le premier d'entre eux était mon père ; j'ai nommé : le Lieutenant-Colonel BLANC, ancien Président de l'Union Départementale ; le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers ; le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes.

Une distinction est faite pour symboliser des actions passées, du passé d'un homme qui l'a vécu sans qu'il puisse imaginer qu'il lui en serait tenu compte un jour.

J'apprécie donc à sa juste valeur l'honneur qui m'est fait et qui rejaillit sur ma famille toute entière, mon père trop tôt disparu, ma mère toujours présente fort heureusement, mon fils Éric, mes amis Sapeurs-Pompiers et bien d'autres ici présents, comme ceux qui n'ont pu être là aujourd'hui et me l'ont fait savoir.

Je vous remercie donc tous très sincèrement d'être venus, de vos témoignages officiels et amicaux et en particulier mes amis parachutistes de la section UNP Isère. Les Paras ! là aussi une école de courage, de solidarité, d'honneur et de fidélité.

Heureux de cette grande journée pour moi, de vous voir ici à mes côtés et si je ne peux vous citer tous, je ne manquerai d'avoir un clin d'œil plus appuyé pour le Lieutenant-Colonel BLANC et le Lieutenant-Colonel PAILLOT qui ont particulièrement œuvré, je le sais, pour me voir distinguer aujourd'hui.

Merci à eux et à vous tous."

APRÈS LA MÉDAILLE, LES COUPES...

A l'issue des deux interventions, place était faite aux toasts, portés au nouveau

Chevalier JEYMOND. Et, comme c'est aussi le cas en matière de sport, il n'y eut pas loin de la médaille aux... coupes, encore moins des coupes aux lèvres. Avec modération, mais vous l'aviez tous deviné !

IMPRESSIONS À CHAUD DU LIEUTENANT JEYMOND "JE NE RÉAGIS PAS ENCORE BIEN !"

Avec simplicité et bienveillance, il s'est confié : "Avant la remise officielle de ma décoration, j'avais déjà un petit pincement au cœur. Comment, moi, le Lieutenant JEYMOND, issu d'un petit Centre de Première Intervention, accède à une telle distinction ? Je ne sais pas si je le mérite plus que tout autre. Je serais plutôt malhonnête de dire que je ne suis pas fier. Mais, ma fierté, c'est de partager cette marque de reconnaissance avec tous les autres Sapeurs-Pompiers. Car mon travail n'est pas personnel, loin de là ! Je l'exerce avec tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère. J'ai toujours reçu d'eux un soutien inestimable et je considère qu'ils ont leur part dans cette distinction. De plus, la présence du Colonel JANVIER me fait un immense plaisir. Mes sentiments pour notre Président sont très forts. Qu'il soit à mes côtés en ces instants est, pour moi, extraordinairement important.

Mais, sur le fond, je ne réagis pas encore bien. Je ne sais pas encore ce que je ressens vraiment. Je suis heureux. Pour moi d'abord, mais aussi - et tout autant - pour tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère."

L'HOMMAGE DU COLONEL JANVIER

Ne s'étant pas exprimé officiellement sur la distinction reçue par son premier Vice-Président, le Colonel JANVIER n'a pas pour autant ménagé ses louanges : "Ayant

toujours un suprême souci de disponibilité, le Lieutenant JEYMOND en franchit sans cesse les limites, avec une rare modestie. Les remerciements de la République pour l'un de ses valeureux serviteurs et pour son action se justifient pleinement. Au plan local, il remplit un rôle extraordinaire. Au sein de la Fédération, il joue un rôle essentiel, étant un représentant de tout premier ordre des Volontaires. Que le Gouvernement reconnaisse un tel homme, en cette année du volontariat, est plutôt de bon augure."

L'UNION DÉPARTEMENTALE FIÈRE DE SON PRÉSIDENT

Le bureau de l'Union Départementale n'était pas peu fier de son Président. En son nom, le Lieutenant-Colonel René PAILLOT a exprimé les pensées de tous : "J'ai été chargé de t'adresser quelques mots. Je suis heureux et fier d'être un des collaborateurs du digne représentant de la profession que tu es. Cette distinction qui t'échoit tombe au bon endroit. Sache que nous, tes amis, sommes fiers et heureux d'être à tes côtés. Cet hommage national qui t'est rendu est un moment privilégié qui nous touche tous. Accepte, Jacky, toutes les marques de nos chaleureuses amitiés, ainsi que nos félicitations sincères et notre fidélité indéfectible".

Et le Lieutenant JEYMOND de répondre : "Mes amis, je vous dis tout simplement merci. Merci aussi à vous, Monsieur le Président JANVIER, d'avoir pris sur votre précieux temps pour être à nos côtés !"

Marc AYACHE et Lucien DJANI,
journalistes.

Tous droits réservés à S.F.D.-ÉPURE.

Case réservée
au n° 15540

Et de 6 ! en attendant la suite...

Au cœur des Corps de la "grande Amicale des Sapeurs-Pompiers de France"

La tournée continue !
Après un premier périple à Montalieu-Vercieu, La Bâtie-Montgascon/Faverge-de-la-Tour, Dolomieu, Chapareillan et Lans-en-Vercors, place à la suite de cette visite au cœur des Corps. Heures riches, que celles passées auprès des Sapeurs, tant Volontaires que Professionnels. Avec des ambassadeurs de qualité, tels le Lieutenant-Colonel PAILLOT, les Capitaines BRUNEL, LANGLAIS, MARION et MATHIEU, le voyage ne pouvait qu'être agréable.
Il le fut !
Puisse son récit l'être tout autant ! Il commence à 6 h 15, mardi 25 octobre 1994, à la gare de Lyon. Celle de Paris en fait. Et se poursuit à partir de 8 h 23, à la gare de Lyon. Celle de la Part-Dieu, cette fois !
Et c'est parti...

PAR SAINT-GEORGES, QUELLE... ESPÉRANCE !

9 h 35. Comme celle de tous leurs collègues, la vie des Sapeurs-Pompiers de Saint-Georges d'Espéranche est faite de doutes, mais aussi... d'espérance ! Et leur détermination, voire leur esprit frondeur, ne peut que concrétiser ce sentiment. Une des caractéristiques de ce C.P.I. est qu'il compte en son sein 26 Jeunes Sapeurs-Pompiers, soit autant que d'adultes. Le Sous-Lieutenant André BOYET, Chef de Corps, dispose de 32 Sapeurs-Pompiers opérationnels, puisque 6 Jeunes Sapeurs-Pompiers ont plus de seize ans et sont stagiaires. La formation est intense : 24 titulaires du B.N.P.S., 18 du C.F.A.P.S.E., 13 du secours routier, 5 de la conduite hors chemin, 2 du sauvetage-déblaiement, 2 initiés aux feux de forêt, un instructeur E.P.S, un initié à la topographie, un certifié aux risques chimiques, auxquels il convient d'ajouter deux moniteurs nationaux de secourisme. Au sujet des interventions : 221 en 1991, 161 en 1992, 180 en 1993. A signaler aussi le concours d'un Médecin-Capitaine.

LE POINT DE VUE DU MAIRE

Camille LASSALLE est Maire de Saint-Georges d'Espéranche depuis 1983. Sa commune de 2 500 habitants s'étend sur 2 500 hectares, en Nord-Isère, à 80 km de Grenoble, 50 de Lyon et 40 de Vienne. La crise économique n'épargne pas ce village, où le taux de chômage est de 9 %. Mais, avec la réalisation d'une zone d'activités concertées, 200 emplois ont été créés en cinq ans. La vie associative est dense. A titre

d'exemple, la batterie-fanfare locale a été classée 1^{ère} de France, il y a quelques mois, à Mulhouse.

"Pas de sécurité à deux vitesses !"

"En raison de sa situation géographique, la présence d'un C.P.I. à Saint-Georges est indispensable. Ici, les gars sont très efficaces et ne perçoivent aucune indemnité. Ils sont opérationnels dans les trois minutes qui suivent un appel. Le bénévolat est ancré en eux ! La municipalité consacre 120 000 francs au fonctionnement du C.P.I. Je suis très réservé sur la départementalisation car elle provoque une croissance très forte de la taxe de capitation. Elle était de 33 712 francs en 1992 et elle est passée à 69 082 francs en 1994. Il faut sans doute y venir, mais sans négliger les Centres de Première Intervention. Car, si la répartition des secours est mal faite, on assistera à un phénomène de sécurité à deux vitesses. Il ne faut pas laisser mourir les Centres de Première Intervention, mais, au contraire, motiver les gars et les chefs d'entreprise pour que chacun joue le jeu. Le rôle des collectivités, à commencer par l'État, est aussi d'indemniser les gars qui perdent de l'argent en portant secours à leurs semblables."

LIBRES PROPOS DES SAPEURS-POMPIERS

• Sapeur Daniel DELAY, 47 ans, trois enfants, agriculteur et Sapeur-Pompier de père en fils : "Je suis entré au Centre de Première Intervention en 1970. A l'époque, il y avait déjà de gros besoins. Ici, c'est l'entente totale ! Mon épouse admet très bien cette disponibilité



“SYNTHESE CHIMIQUE ORGANIQUE FINE”

Route de Givors

38670 CHASSE-SUR-RHONE

Tél. : 72.49.19.60. - Télex : 300 519

Télécopie : 78.73.78.07





Le Maire et le Chef de Corps de Saint-Georges d'Espéranche entourés d'une petite partie du personnel du Corps

nécessaire. Parmi toutes les interventions, celle d'avoir été de ceux qui ont sauvé la vie d'un de nos collègues m'a beaucoup marqué. Il avait eu l'artère fémorale ouverte par le disque d'une meuleuse. Le slogan de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, "Sauver une vie, ça change ma vie", je l'ai vécu. J'ai l'impression d'avoir donné, au moins cette fois-là, un sens à ma vie !"

- **Caporal-Chef Éric BERTHON**, 31 ans, deux enfants, mécanicien : "C'est à moi qu'on a sauvé la vie, en août 1984. Je ne sais pas ce qui s'est passé mais je remercie à nouveau ceux qui m'ont secouru. J'ai une dette envers la vie et envers eux. Et je l'acquitterai si l'occasion se présente. Je suis Sapeur-Pompier par amour de la fonction. Nous n'accomplissons pas toujours notre mission dans des conditions idéales, mais toujours avec conviction, courage et dévouement. Si un jour on fermait le Centre de Première Intervention, j'aurais un gros pincement au cœur. Mais c'est impossible, car nos capacités sont semblables à celles des autres. Et les délais d'intervention jouent en notre faveur. J'ai un temps pensé à devenir Professionnel, mais je n'en suis plus là !"

- **Sapeur Dominique OLAGNON**, 21 ans : "J'ai été Jeune Sapeur-Pompier durant cinq ans, par goût du sport d'abord, par passion de servir les autres ensuite. J'ai fait des études horticoles. J'espère monter en grade, mais pas devenir Professionnel. Je me sens bien ici. Je veux être utile au maximum. D'avoir été Jeune Sapeur-Pompier m'a inculqué de grandes notions de civisme. Je suis fier d'être Sapeur, fier de servir. Et si le Centre de Première Intervention fermait, ce serait un peu comme si on nous tuait aussi !"

- **Sergent-Chef Jean-Marc TRIPIER**, 41 ans, deux enfants, fontainier au service intercommunal des eaux : "Mon grand-père fut un des fondateurs du Centre de Première Intervention. Mon père fut aussi Sapeur-Pompier. J'ai la chance d'avoir

un employeur qui ne fait aucune difficulté quand je dois quitter mon poste. Je regrette que mes collègues ne soient pas plus nombreux à entrer au C.P.I. Être Sapeur-Pompier, pour moi, est naturel. Il est logique d'assurer la sécurité d'autrui. Surtout ici, où nous sommes loin de la ville. Être Sapeur-Pompier, c'est aussi vivre dans l'amitié. Et on bénéficie de l'expérience des anciens, avant de transmettre la sienne. Et la roue tourne ! Je n'ai pas envie d'arrêter avant d'être gradé ne donne d'autre privilège que celui d'être responsable. Pour les jeunes, devenir Professionnel est une ouverture potentielle. L'essentiel est de valoriser le Volontariat. La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français fait actuellement une excellente campagne en ce sens. Il est nécessaire que chacun prenne conscience que les Volontaires sont irremplaçables. Et si jamais on était contraints de fermer le C.P.I., on s'organiserait autrement, mais on continuerait à sauver les gens !"

- **Adjudant-Chef Bernard THAMAS**, 49 ans, deux enfants, menuisier-charpentier : "Je suis Sapeur-Pompier depuis 1968. Ce qui me fait mal, c'est quand il y a des morts et qu'on ne peut rien faire. J'ai le souvenir d'un camion tombé en contrebas de la R.N. 518, qui fit trois morts. Je me suis senti impuissant ! Un de nos rôles est de veiller à la formation de nos jeunes. A mon avis, le Volontariat ne peut pas disparaître. C'est impossible. Il faut faire coexister Professionnels et Volontaires. D'autant que les gens veulent toujours tout et davantage, nous faisant intervenir à tout bout de champ. Ici, on est assez nombreux pour répondre et nous avons des jeunes qui poussent, alors ça va bien !"

- **Sapeur Joseph PÉTRINI**, 51 ans, deux enfants : "Je suis Sapeur-Pompier depuis 1974. Cela m'a permis de m'intégrer en arrivant ici. Je n'ai jamais de problème avec mon employeur pour me libérer, car je l'avais mis au courant au départ. Sauver des vies, ça ne change pas ma vie. J'estime qu'on est là pour ça, c'est notre boulot !"

■ **SOUS-LIEUTENANT ANDRÉ BOYET, CHEF DE CORPS,**

50 ans, deux filles : "Je suis entré au Centre de Première Intervention en 1968, je le dirige depuis 1972. Mon père fut aussi Chef de Corps. J'ai été choisi "démocratiquement" par mes gars. Si on veut maintenir un Corps, il faut faire plus que du bénévolat, il faut s'arracher les tripes. Mais on n'a pas

à s'en glorifier. Si on est là, c'est qu'on le veut bien. Ici, on est bien équipés, mais le matériel vieillit. Il faut donner aux Maires les moyens nécessaires à maintenir leurs Centres de Première Intervention. La population est derrière nous pour nous encourager. Nous avons créé notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers pour motiver les adultes, afin qu'ils transmettent leur savoir. A mon avis, pour avancer dans la cause du Volontariat, il faut parfois être frondeurs. Nous le sommes ! Je trouve les Congrès bien sympathiques, mais on y discute un peu beaucoup et cela n'est pas mon souci principal. Ce qui se dégage des débats est souvent très bien, mais souvent ça ne suffit pas. Même chose pour le Conseil Départemental des Volontaires. On en parle, mais on n'en voit pas les effets. Je crois davantage aux contacts directs entre les Corps, les Maires et les chefs d'entreprise. J'apprécie l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et l'action qu'elle conduit, ainsi que l'esprit amical qui s'en dégage. Tous les problèmes communs sont débattus. Nous l'avons souvent constaté, notamment lors du Congrès Départemental qui a été organisé ici en 1987. Je suis attentif aux conséquences de la nouvelle organisation et j'aimerais les connaître dans les plus brefs délais. Cela afin - pourquoi pas ? - d'imaginer une autre forme d'organisation du secours communal."

■ **SI LE COLONEL JANVIER NOUS APPELLE À NOUVEAU, ON IRA TOUS !**

12 H 05. Arrivée au Centre de Secours de Saint-Jean-de-Bournay. 400 sorties y sont effectuées chaque année par les hommes que dirige le Lieutenant Michel DUC. A savoir : un Médecin-Capitaine, deux Sous-Lieutenants, un Adjudant-Chef, un Sergent-Chef, trois Sergents, deux Caporaux-Chefs, quatre Caporaux et treize Sapeurs.

■ **LE MAIRE, SA VILLE, SON CENTRE DE SECOURS**

Roger JAILLET est le Maire de Saint-Jean-de-Bournay depuis 1988, après avoir été premier Adjoint dès 1984. Il est aussi Président d'une communauté de 14 communes qui regroupe 12 500 habitants, dont les 4 000 de sa cité. Il est artisan en chauffage-sanitaire. "Saint-Jean-de-Bournay est semi-rurale, avec une forte présence industrielle,

dont l'unité Calor qui emploie 290 salariés à fabriquer des fers à repasser. Il y a aussi une usine de cartons avec 170 agents, des entreprises qui confectionnent des sous-vêtements et des cravates, un abattoir de volailles, une unité de passementerie qui exporte au Moyen-Orient, etc. La vie associative est intense, notamment au plan sportif (...)

La communauté de communes consacre 500 000 francs au fonctionnement du Centre de Secours. Moi qui ai été Sapeur-Pompier durant quinze ans, je suis très sensible au Volontariat. C'est du bénévolat vrai ! Les hommes le font par amour de leur commune, de leur canton. Je sais de quoi je parle car, en tant que Maire - après avoir été des leurs - je ressens cela comme une drogue. Les Volontaires sont très motivés, même quand c'est difficile. Mais il faut reconnaître que le problème de la disponibilité est grave. A notre niveau, nous les aidons, mais cela ne suffit pas. On leur fournit les équipements utiles, ils savent qu'ils sont soutenus et que nous sommes à leurs côtés. En les remerciant de leur action, je leur adresse un message : faites en sorte de transmettre votre vocation. Vous vivez des faits terribles, mais vous exercez une mission noble, dont vous pouvez être fiers !"

GALERIE DE PORTRAITS

- *Sous-Lieutenant Pascal SCHWARTZ*, 38 ans, deux enfants, employé communal : "Je suis Sapeur Volontaire depuis 18 ans. J'ai été motivé car j'habitais face au Centre de Secours. Je n'ai aucun problème en matière de disponibilité. Je suis l'Adjoint du Chef de Corps. Mon rôle est de le seconder dans sa tâche. J'essaie, avec lui, de créer une osmose entre les hommes, en jouant l'éducateur, le formateur. Etre Volontaire, pour moi, c'est être disponible pour les autres, à tout moment !"
- *Sergent René GIBRALTA*, 37 ans, trois enfants, employé technique dans une maison de retraite : "Je suis devenu Sapeur-Pompier il y a dix ans, aiguillé par un voisin qui l'était déjà. J'ai été très marqué par la mort d'un enfant de douze ans, à Beauvoir-de-Marc. Je me suis senti impuissant et j'ai pensé à mes enfants. Pour moi, être Volontaire, c'est être disponible et savoir faire le même boulot qu'un Professionnel. La formation est très importante, pour être à la hauteur. Moi, je suis conducteur hors chemin, spécialisé en sauvetage-déblaiement, initié aux feux de forêt, etc. Monter en grade n'est pas ma motivation première. Ce qui



Le Maire, le Chef de Corps et le Lieutenant-Colonel PAILLOT, en compagnie d'une partie du personnel du C.P.I. de Saint-Jean de Bourney

m'intéresse, c'est le boulot ! J'estime que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère règle bien nos problèmes, nous représente bien et mérite un grand U. Quant au Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, c'est un grand Monsieur. Un grand défenseur des Volontaires. Pour nous, c'est important, mais il faut que ça suive derrière, pour que l'année du Volontariat porte réellement ses fruits !"

- *Sergent Dominique JAILLET*, 27 ans, célibataire, employé au service des eaux : "Mon grand-père et un oncle étaient Sapeurs-Pompiers. J'ai toujours aimé ce qu'ils faisaient et je les ai suivis sur cette voie. Je passe beaucoup de temps ici. Pour les grades, j'ai le temps de voir venir. Pour moi, le Volontariat est noble. A ce titre, j'éprouve une grande admiration pour l'action fédérale du Colonel JANVIER. C'est un homme qui dit partout - et fort - ce qu'il pense. Et cela est d'un grand soutien, d'un grand réconfort, pour les Volontaires et, vraisemblablement, pour les Professionnels !"
- *Caporal-Chef Claude FORISSIER*, 41 ans, célibataire, peintre en bâtiment : "Je suis devenu Sapeur-Pompier en répondant à une annonce de recrutement. Comme je voulais me rendre utile, je suis venu ici. Je suis très content de toute l'équipe et de notre Chef de Corps, qui sait faire régner une excellente ambiance. Je me rends disponible le plus souvent possible. Je considère que les Volontaires sont les égaux des Professionnels, quand ils sont bien formés. Ainsi, nous n'avons pas à disparaître. Nous sommes tous derrière le Colonel JANVIER pour continuer le combat pour notre reconnaissance réelle !"
- *Sapeur Jean-Paul GIRARD*, 43 ans, deux enfants, pilote-essayeur de poids lourds : "Volontaire, pour moi, c'est être

disponible au maximum, pour rendre service à autrui, pour sauver le plus de personnes possible, dans la solidarité la plus totale. Les grades, pour moi, ce n'est pas ma motivation. Mais je ne tolérerai pas que le Centre de Secours ferme un jour. Si cela était projeté, on manifesterait dur. On est déjà allés à Paris le 1^{er} décembre 1990. On n'hésiterait pas à y retourner, pour préserver le Volontariat. Et sans nous faire prier !"

■ **LIEUTENANT MICHEL DUC,** **CHEF DE CORPS,**

Vice-Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, 50 ans, une fille, chauffeur de transports en commun : "Je suis Chef de Corps depuis mars 1985. C'est un grand mot qui veut tout dire et rien dire. Etre Chef, c'est avant tout entretenir un climat d'amitié, de discipline et de respect. Ce n'est pas toujours facile, mais on n'a pas à se plaindre car nous sommes tous solidaires. Je suis assez inquiet pour l'avenir du Volontariat. On a plutôt tendance à être écartés. Mais fermer les petits Centres de Secours et les Centres de Première Intervention serait une grave erreur. Départementaliser à tout prix ne serait pas la solution. Oui au matériel, non pour les gars. Ici, nous intervenons sur seize communes, avec 476 sorties en 1993, dont 232 avec le V.S.A.B. et seulement une fausse alerte. Ce n'est pas négligeable, non ? Pour moi, être Volontaire, ça change vraiment la vie. On apporte un plus à la société. On y trouve une ouverture d'esprit et une fierté partagée. Si nous sommes menacés, on retournera à Paris. Au moindre appel du Colonel JANVIER, on sera à ses côtés. Mais les Professionnels en feront-ils autant ? Si j'avais le Colonel JANVIER face à moi, je lui dirais : nous vous avons aidés à être Professionnels, aidez-nous à rester Volontaires ! (...) A mes gars, je tiens toujours le même langage : demeurez proches de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, si bien gérée par le Président JEYMOND et le Lieutenant-Colonel PAILLOT. Restez intègres, efficaces, dévoués et soudés, pour que persiste le Volontariat, dont vous êtes de grands représentants. Restez vous-mêmes !"

TOUJOURS JEUNE, LE CORPS DE NIVOLAS-VERMELLE, MALGRÉ SES 111 ANS !

15 h 30. Née de la fusion de deux communes en 1882, Nivolos-Vermelle est perchée à 300 mètres d'altitude, sur l'axe Lyon-Grenoble, à cinq kilomètres de Bourgoin-Jallieu. Sur une superficie de 583 hectares vivent 1 657 habitants.

Suite à un grave incendie qui ravagea une usine, la décision de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers fut prise le 15 décembre 1879, mais il ne vit le jour qu'au mois d'août 1883, avec un effectif de cinquante hommes. Ceux-ci reçurent une motopompe en... 1937. Le premier véhicule, un Dodge, fut affecté en... 1952. Aujourd'hui, le matériel est ainsi constitué : 1 F.P.T., 1 V.S.A.B., 1 V.T.U., 1 V.L., 2 motopompes, etc. Les effectifs, sous la responsabilité du Sous-Lieutenant André YVRARD, sont les suivants : un Médecin-Capitaine, un Adjudant, un Sergent-Chef, un Caporal-Chef, quatre Caporaux et sept Sapeurs. Leurs spécialisations sont multiples : 14 B.N.S./B.N.P.S., 13 ranimation, 12 secours routier, 7 conducteurs poids lourds, 2 moniteurs de secourisme, 2 initiés "radio", 2 conducteurs hors chemin et un initié "prévention".

■ LE MOT DE GABRIEL PELET, MAIRE DEPUIS 1959

Aujourd'hui âgé de 72 ans, Gabriel PELET est Maire de Nivolos-Vermelle depuis 1959. De sa commune, il a fait un pôle attractif pour l'industrie, au point que la taxe professionnelle couvre 67 % des recettes communales. Une des plus importantes unités est Bonna (tuyaux en ciment) qui emploie 90 personnes.

"La vie associative, ici, est surtout regroupée autour de l'amicale laïque d'éducation populaire. Nous avons aussi un club de football avec trois équipes, en promotion de district. Pour moi, les Volontaires c'est important. Et la municipalité ne lésine pas sur les efforts envers eux. Il faut qu'ils se sentent bien. En 1993, nous avons consacré 210 000 francs pour le fonctionnement du Centre de Première Intervention. Ils ne gaspillent jamais les fonds confiés par la municipalité et je leur en sais gré. Si leurs tenues d'intervention ont été payées par la ville, ils ont réglé eux-mêmes le coût de leurs tenues de fête. Concernant leur protection sociale, ça pourrait être mieux. On a vu des accidents où ça n'a pas bien répondu. Même chose pour les promesses faites par M.

PASQUA au sujet des Volontaires ; j'espère qu'il n'oubliera pas sa parole. Car la départementalisation pose déjà problème, notamment avec le Centre 15, qui fonctionne mal. Mais, comme il y a beaucoup de chômeurs en France, c'est peut-être un moyen pour en faire mourir un peu ? On devrait davantage se pencher sur le sort des Volontaires. J'en parle en connaissance de cause, ayant un fils Chef de Corps à La Verpillière, au nord de Bourgoin-Jallieu. Côté formation, ces garçons font un maximum et, à bien des égards, sont plus méritants que les Professionnels, dont c'est le métier. Je considère que, si l'on fermait les Centres de Première Intervention, on diminuerait fortement la qualité et l'espérance de vie. Quant à se jumeler entre Centres de Première Intervention, on n'arriverait pas à concilier nos intérêts spécifiques et on risquerait d'aller à la catastrophe. Je mets un point d'honneur à préciser que nous sommes une des rares communes de notre taille à avoir recruté des Volontaires, pour permettre des départs immédiats. Le message que je souhaite adresser aux Sapeurs-Pompiers de Nivolos-Vermelle est court : continuez à œuvrer avec le même esprit de Corps, dans la camaraderie et la solidarité !"

PAROLES D'HOMMES

• *Sergent-Chef Jean-Christophe GOY*, 28 ans, père de deux enfants, employé communal : "Il y a douze ans que je suis Sapeur-Pompier. Depuis tout petit, j'en avais envie ; à 16 ans, j'ai signé. Mes parents se sont montrés ouverts et n'ont pas fait obstacle à ma vocation. Entre autres spécialités, je pratique la conduite hors chemin et le sauvetage-déblaiement. Je souhaite m'élever un peu dans la hiérarchie, pour pouvoir transmettre mes compétences aux plus jeunes, le moment

Le C.P.I. de Nivolos-Vermelle, bien représenté ici avec notamment le Maire et le Chef de Corps accompagnés du Lieutenant-Colonel PAILLOT



venu. Pour moi, être Sapeur-Pompier, c'est rendre service aux autres avec courage et dévouement. Un de mes souvenirs est d'avoir participé à une intervention dramatique : un accident de circulation qui fit dix morts et trois blessés. Après coup, j'ai éprouvé un sentiment d'horreur ! A mon avis, Volontaires et Professionnels n'ont pas le même idéal. Les Volontaires mettent plus d'amour à œuvrer. Si on venait à fermer le Centre de Première Intervention, je recevrais comme un coup de massue. Et je continuerais alors à servir ailleurs. Je considère que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère est l'Amicale du département, tout comme la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français est la grande Amicale de tous les Sapeurs-Pompiers de France. Elle défend les causes litigieuses et défend avec force la cause des Volontaires, qui en ont bien besoin. Si le Colonel JANVIER nous demandait d'être à ses côtés pour manifester, on y retournerait !"

• *Sapeur Jérôme BOISSIER*, 20 ans, célibataire, titulaire du bac G2 : "Je suis devenu Sapeur-Pompier car j'habitais en face de la caserne et j'avais envie de porter secours aux autres, à mon tour. Je trouve cela valorisant de sauver les gens. Je compte devenir Professionnel et me spécialiser. C'est le but que je compte atteindre. Nos vacations pour interventions sont payées, mais on ne focalise pas là-dessus car on est Volontaire avant tout. Je pense que les Volontaires ne sont pas assez nombreux. Les motivations s'étiolent car les contraintes rebutent les moins téméraires. Pourtant, quand on sauve une vie, on se dit qu'on a bien travaillé. Pour ce faire, il faut évoluer avec les nouvelles technologies. Car, pour être un bon Sapeur-Pompier, il faut savoir préparer le terrain, mais aussi savoir se comporter sur le terrain, avec une certaine part d'improvisation, à chaque instant. Ma définition de la mission est simple : être Volontaire, c'est une association d'idées,

de devoirs et de droits. C'est pour cela que les gens nous apprécient autant !"

- *Sapeur Albert DE SOUZA, 34 ans, père de deux enfants, technicien-outilleur dans une fonderie : "J'ai été recruté il y a trois ans et je suis fier de cela. Je n'ai aucun problème de disponibilité avec mon employeur. Pour moi, sauver des vies c'est important. Il y a forcément des différences entre les Volontaires et les Professionnels, car nous n'avons pas les mêmes motivations. Et il est regrettable que l'État ne fasse pas assez pour les Volontaires. Ce que nous revendiquons, c'est d'être dotés des moyens nécessaires à une action encore plus efficace. C'est aussi de pouvoir intervenir extra-muros. Je peux affirmer que je suis fier de porter cette tenue, fier aussi d'appartenir à ce Corps !"*

■ LE MOT DU CHEF DE CORPS

Le Sous-Lieutenant André YVRARD est âgé de 46 ans, marié et père de deux enfants, une fille de 21 ans et un fils de 20 ans, Volontaire lui aussi : "Notre Centre de Première Intervention dépend du Centre de Secours Principal de Bourgoin-Jallieu. Nous effectuons 120 sorties par an, à 80 % pour des secours à personnes. Nos garçons sont ouvriers, fonctionnaires, étudiants. Nous connaissons des problèmes de disponibilité. La nuit, nous sommes organisés en deux équipes et le week-end nous assurons un service de garde sur place. A chaque appel, nous répondons présents. Je serai plus que déçu si le Centre de Première Intervention fermait ses portes, car notre équipe est performante et est d'un précieux secours pour la population. Mais, si c'est la règle, on l'admettra !"

SAINT-JEAN-DE-MOIRANS, UN CORPS SOCIAL

18 h 00. Suite à un terrible incendie survenu en 1955, il fut décidé de créer un Centre de Première Intervention à Saint-Jean-de-Moirans. Cela fut concrétisé en 1957, sous la houlette du Maire de l'époque, Antoine VEYRON. En 1961, un Sergent (Jean RE) fut détaché du Centre de Moirans. En 1965, nommé Adjudant, il devint Chef de Corps. Un des temps forts de la vie de ce Centre de Première Intervention eut lieu en 1976 : l'achat d'un châssis de camion, aménagé pendant dix-huit mois par les Sapeurs-Pompiers, pour en faire un rutilant C.C.F. Autre satisfaction : la sélection du Super-Vétéran Henri GANGIN au Cross



Le Lieutenant-Colonel PAILLOT et le Maire de Saint-Jean-de-Moirans en compagnie du personnel du C.P.I.

National de Chantilly, où il se classa en milieu de peloton, à la 147^{ème} place. En 1992, 106 sorties ont été effectuées. 104 l'ont été en 1993 et 80 au 25 octobre 1994.

■ LE MAIRE EST FIER DE SES SAPEURS-POMPIERS

Maire de Saint-Jean-de-Moirans depuis 1977, Robert VEYRET est Conseiller Général depuis 1976, Conseiller Régional depuis 1992.

"Dans notre cité de 2 500 habitants, nous recensons 800 emplois, offerts dans sept unités industrielles. La vie associative est très dense aussi. Les Sapeurs-Pompiers y jouent un grand rôle. Ils nous apportent beaucoup, sur tous les plans. Nous les soutenons au maximum et, en les aidant, nous nous aidons, modestement. Au fil du temps, on les a aidés à mettre en place un foyer et un bâtiment corrects, qu'ils ont d'ailleurs construits eux-mêmes. Ils ont aussi aménagé un véhicule avec leurs propres moyens. Leur Amicale fonctionne très bien. C'est ce que j'appelle un vrai Corps Social. Étant près d'eux, je suis fier d'eux. Il y a osmose totale entre la commune et les Sapeurs-Pompiers. Un dialogue permanent est instauré, pour améliorer leurs conditions d'action, pour qu'ils se sentent bien. C'est normal, la population est consciente de leurs valeurs. Siégeant à la C.A.S.D.I.S., je suis très inquiet quant au projet d'organisation territoriale. Cela coûtera encore plus cher aux communes, encore plus cher au département, avec mainmise sur le secours. Cela va poser un problème de démocratie. Car il faut que les personnels des Centres de Première Intervention puissent continuer à agir librement, à pouvoir s'exprimer... Il ne

faut pas oublier que ce que les gars veulent, c'est pouvoir continuer à secourir la population, rien d'autre. A ce niveau-là, ce n'est pas de Paris que les décisions doivent être prises. Beaucoup de réflexions sont engagées, mais on bute, on coince, dès qu'on touche à l'essentiel, aux financements. Heureusement, les responsables de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère défendent bien leurs Volontaires, de toutes leurs forces. A leur Président, le Lieutenant Jacky JEYMOND, je dis avec conviction : continuez votre action ! Je vous soutiens à fond. Les choses ne sont pas assez nettes. Il serait idiot de casser ce qui marche. Et pour le remplacer par quoi ?"

ILS ONT DIT !

- *Caporal-Chef Albert VALVO, 35 ans, père de deux enfants, chef d'une entreprise employant huit salariés : "Je suis bien placé pour évoquer les problèmes de disponibilité. Ainsi, chez moi, il n'est pas possible de dégager du personnel dans la journée, sauf cas de force majeure. Je n'ai plus de salarié Sapeur-Pompier, mais quand j'en avais un, je le rémunérais quand il était en intervention. Etre Volontaire, c'est presque la vie de famille, où il est bien agréable de se retrouver. On pourrait ouvrir cette fonction aux demandeurs d'emploi, à condition de les former et de les encadrer. Les premières sorties nous marquent puis, au fil du temps, on s'habitue. Je ne suis pas très au courant de l'action fédérale, celle du Corps suffit à employer le peu de temps dont je dispose. Je rends hommage à mon épouse, qui ne dit jamais rien quand je pars."*

- *Adjudant Gaétan VALVO, 39 ans, deux enfants, chef de fabrication dans une*

entreprise agroalimentaire : "Je suis Sapeur-Pompier depuis treize ans. Le 1^{er} décembre 1990, à Paris, à la manif des Sapeurs-Pompiers, j'y étais. Et, s'il le faut, j'y retournerai sans problème. Tous les Volontaires, tous les Professionnels doivent être unis. L'action du Colonel JANVIER et du Lieutenant JEYMOND est très efficace et je rends hommage à ces deux grandes figures de la profession. A mon sens, l'année du Volontariat n'a rien donné, car les autorités ne suivent pas. Si on n'arrive pas à avancer plus vite, on va disparaître. Rien qu'au sujet de la formation, on marche trop au ralenti, on va finir par caler. Si un jour, les autorités décidaient de fermer le Centre de Première Intervention, on ne laisserait pas faire. Et si vous persistez à évoquer ce scénario, je mange votre micro" (N.D.L.R. : c'est qu'il l'aurait fait, le bougre !).

- Sapeur Xavier GERACI, 17 ans, suit des études secondaires : "Je suis au Centre de Première Intervention depuis trois mois. J'ai envie de porter secours à mon prochain. Pour le moment, j'apprends le secourisme. Jusqu'à devenir Professionnel, je ne sais pas encore. J'ai déjà assisté à quelques interventions et cela m'incite à participer encore plus activement à la vie du Corps. Les copains m'appellent "Le bleu" !

- Caporal Pierre PERRET, 37 ans, Agent E.D.F./G.D.F. : "Je considère que, si les Volontaires étaient supprimés, les secours ne seraient plus assurés partout. Il faut donc les conserver à tout prix. Il faut les former au mieux et les doter de matériel adapté. Je suis prêt à descendre dans la rue pour défendre notre identité. Et ce ne sont pas les vacances qui me motivent, car, ici, on n'en perçoit pas. Elles vont dans une caisse commune. Etre Sapeur Volontaire ne me prive pas d'autres loisirs, telles la vie de famille et la chasse. Mon épouse est d'accord pour que je sois disponible, nous en avons discuté avant que je ne signe. Concernant les deux Sapeurs de Corse, mis en examen suite au drame de Furiani, j'estime que nous devons tous les soutenir. Je considère aussi que nos rapports avec les Professionnels doivent être bons. Ils font leur métier, nous assumons nos tâches et savons ce que nous avons à faire !"

- Sapeur Yannick ROULEAU, 22 ans : "Hier, lundi 24 octobre, j'ai eu l'occasion de prendre des responsabilités, lors d'une intervention qui s'est bien déroulée ; j'en suis fier, mon Chef de Corps aussi. Je suis ici au sein d'une bande de copains, depuis cinq ans. Je suis sûr d'être sur la

bonne voie, car il est important de sauver les gens. Et nous formons une seconde famille. Je veux essayer de prendre du galon. Actuellement, Je travaille par intérim mais j'aimerais trouver un emploi vraiment stable, qui me permette quand même de rester Volontaire. Car je suis fier de l'être. Je sens que je représente quelque chose, que je sers à quelque chose. C'est une tradition, le bénévolat, dans ma famille !"

- Sapeur Gabriel LOMBARDO, 21 ans, cuisinier : "Je suis devenu Sapeur-Pompier il y a six ans, car je connaissais le fils du Chef de Corps et, de plus, porter secours à autrui m'intéresse. Je ressens vraiment un grand plaisir à l'issue d'une intervention réussie. J'essaie d'être disponible le plus possible. La cote d'amour que nous porte la population est agréable, nous fait plaisir, et nous essayons de lui rendre au mieux, en la secourant quand cela s'impose. L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, pour sa part, fait bien valoir nos droits et, pour cela, mérite notre reconnaissance !"

■ LE POINT DE VUE DU CHEF DE CORPS

Le Lieutenant Auguste GILLET est âgé de 48 ans. Il est père de trois enfants, Chef de Corps depuis 1986, et chef d'une entreprise dans le secteur alimentaire.

"Etre Chef de Corps, c'est surtout beaucoup de responsabilités et de tâches administratives. Pour un Volontaire, c'est beaucoup de contraintes et de bénévolat absolu. Mon rôle est aussi d'essayer de répartir au mieux les missions, tout en veillant à responsabiliser mes collaborateurs au maximum. Je dois aussi être un meneur d'hommes, en ayant des réactions souples, en étant constamment à l'écoute des gars, en tentant de leur rendre la vie la plus agréable possible. Je dois aussi, en liaison avec le Maire, programmer les besoins. Je suis titulaire de la Médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, que je partage avec mes hommes car, sans eux, je ne peux rien faire ! Je leur rends hommage, à mes 19 Volontaires, dont un Médecin-Capitaine, deux Sous-Officiers et trois Caporaux. J'en profite aussi pour saluer nos épouses, qui acceptent nos absences sans trop rechigner. Ici, l'osmose est totale, la solidarité est permanente, l'esprit d'équipe aussi. Nous faisons appel au budget communal sans jamais exagérer. Nous nous arrangeons pour

disposer de nos propres ressources. Côté disponibilité, on n'est pas mieux lotis qu'ailleurs, surtout en pleine journée. Mais on se débrouille toujours. Onze d'entre nous sont détenteurs du brevet de réanimation et sept ont leur trilogie. Nous n'avons pas de Jeunes Sapeurs-Pompiers, les jeunes de chez nous vont à Moirans."

LES ADRETS, UN C.P.I. "À LA HAUTEUR"

9 H 30 - MERCREDI 26 OCTOBRE. Le Centre de Première Intervention des Adrets défend une partie du "Domaine des 7 Laux", qui s'étend de 1 350 à 2 400 mètres. Fort de 24 éléments très actifs, il est dirigé par le Lieutenant Jo CARTIER-MILLON, avec le concours du Médecin-Capitaine Sophie LERAT.



Le Lieutenant Jo CARTIER-MILLON, Chef de Corps des Adrets, en compagnie du Maire, du Lieutenant-Colonel PAILLOT et d'une partie du personnel

■ LE MAIRE : "NE TOUCHONS PAS À CE DERNIER BASTION DE SOLIDARITÉ !"

Jean PICCHIONI est Maire des Adrets depuis 1983, après avoir été Adjoint dès 1971. Marié et père d'un enfant, il est professeur d'éducation physique et sportive au collège. Il gère la commune, forte de 500 habitants, mais aussi la station de Prapoutel. Où l'on compte 7 500 lits en février et 5 000 l'été. Ce grand domaine skiable compte 110 kilomètres de pistes et 35 remontées mécaniques. Il s'étend sur sept communes. La station a été créée en 1970 par des investisseurs, qui ont ensuite rétrocédé la structure aux collectivités locales. Autrefois, la population vivait de l'agriculture, puis de l'industrie et, enfin, de la station, qui génère 500 emplois. La vie culturelle est aussi très active, avec notamment l'opération "Théâtre au village", la deuxième quinzaine de juillet.

"Concernant les Sapeurs-Pompiers, je reconnais qu'ici c'est un petit Corps. Mais Dieu sait comme il est utile. A tous les niveaux, il cultive un esprit de solidarité qui ne saurait être oublié. Et, dans cette époque où l'humanisme et le civisme se perdent, il est

L'appel de la montagne



1350 - 2400 m Massif de Belledonne

3ème domaine skiable du Dauphiné



Renseignements et documentation gratuite à l'Office du Tourisme des 7 LAUX au 76 08 17 86

ALLIGATOR DESIGN ASSOCIES / PHOTOS NUTS

bricolage • construction • décoration • jardinage

- 70 000 références en stock
- 50 conseillers de vente à votre disposition
- Un service découpe de bois + découpe de verre
- un service financement
- un service location de camionnette pour vos achats encombrants

LEROY MERLIN

CAP 38 - SAINT-EGREVE
Sortie autoroute A 43 - ST EGREVE NORD

TÉL. : 76 56 06 22

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9 H À 20 H SANS INTERRUPTION

LEROY MERLIN
pour réussir



Les Adrets, une invitation aux plaisirs de la montagne

réconfortant de disposer de gens qui se dévouent autant pour les autres. J'ai la chance d'avoir un bon Chef de Corps, qui sait motiver ses gars. Je ne vois pas pourquoi on chercherait à toucher à ce dernier bastion de solidarité. Il faut qu'une solution satisfaisante soit trouvée aux problèmes de disponibilité. Tout en veillant à ne pas reproduire l'erreur commise en matière d'aménagement du territoire, en d'autres domaines. Exemple : l'implantation incontrôlée des hypermarchés a fait mourir les petits commerces. Ceci est négatif, à ne pas copier. En tout cas, aux Adrets, nul ne tolérerait qu'on touche au Centre de Première Intervention. Sauf si l'on était vraiment mis au pied du mur !"

LES PERSONNELS PARLENT DE LA VIE DU CORPS

• *Médecin-Capitaine Sophie LERAT* : "Je suis Médecin-Généraliste depuis 1980. Je suis entrée au Corps de Sapeurs-Pompiers il y a quatre ans. J'ai beaucoup à faire en matière de traumatologie et de médecine d'urgence. Mon rôle est de coordonner les soins et il me semble qu'il est important que les Sapeurs-Pompiers puissent disposer du concours d'un Médecin. Nous avons ici des gens jeunes et motivés. L'alcool n'entre pas au sein du Centre de Première Intervention. J'assure le recyclage des Volontaires et, à l'issue de chaque intervention à laquelle je participe, je leur explique le pourquoi du comment. Je suis parfaitement intégrée au groupe."

• *Sapeur Yannick JANEAU*, 21 ans, étudiant, titulaire d'une licence de physique et application : "Je suis au Centre de Première Intervention depuis 1991. Ceci après avoir passé le B.N.P.S.

pour être infirmier dans une colonie de vacances. Le Chef de Corps, qui est mon voisin, a su me convaincre de rejoindre ses gars. J'en suis très satisfait, car cela me permet de découvrir tous les aspects de la sécurité. Je suis partagé entre deux carrières : devenir Professionnel ou météorologue. Les deux métiers me passionnent. Tout ce que je sais de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, c'est qu'elle fait beaucoup en matière sociale. Elle mène aussi une action très positive en matière de disponibilité. Un de mes souvenirs est d'être intervenu pour un accident de circulation avec des jeunes de mon âge. L'un d'eux, que j'avais assisté une partie de la nuit, est décédé le lendemain. Cela m'a beaucoup marqué. Depuis que je suis au Centre de Première Intervention, je me sens différent. Cela change un peu ma vie. J'essaie d'apporter ma modeste pierre à l'édifice de la sécurité, c'est tout !"

• *Sapeur Laurent SAVIOZ*, 21 ans, employé communal aux Adrets : "Je suis au Centre de Première Intervention depuis seulement un an, après avoir obtenu mon B.N.P.S. Pour moi, être Volontaire est une bonne chose, car on en a besoin. Je ne suis pas très au courant de l'action de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Je manque d'informations sur ce sujet."

• *Sapeur Laurent BRUNET-MANQUAT*, 31 ans, employé communal : "Je suis là depuis un an. Je me sens une âme de sauveteur. J'ai une mentalité qui se prête bien aux notions de courage et de dévouement. Je ne sais pas grand-chose sur l'Union Départementale."

• *Sapeur Thierry BRUNET-MANQUAT*, 27 ans, employé communal : "Cela fait trois ans que je suis entré au Centre de

Première Intervention. Quand un accident grave se produit, cela me refroidit un peu. Mais je suis conscient que notre action est absolument nécessaire. Sans être toutefois prêt à sacrifier ma vie, car cela demande à réfléchir. Je suis fier de ma tenue et content de la bonne entente qui règne entre nous. Je n'ai jamais pensé qu'un jour on pourrait fermer ce Centre de Première Intervention, je crois que c'est impossible !"

• *Sapeur Gilbert BRUNET-MANQUAT*, 25 ans, un enfant, employé communal : "Fils et neveu de Sapeurs-Pompiers, c'est tout naturellement que je suis entré au Centre de Première Intervention. Bien avant d'être embauché par le Maire. Ce dernier a en effet recruté des agents à condition qu'ils soient Volontaires, dans le cadre d'une convention. Moi, je n'ai pas eu à signer ce document puisque, tout petit, j'allais déjà avec mon père sur les feux. La notion de secours est ancrée en moi depuis longtemps. Je serais prêt à tout pour sauver une vie, sans pour autant mettre en péril la mienne. Je considère que le Volontariat n'est pas assez reconnu. Malgré les efforts des responsables de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, qui font beaucoup pour nous. Et l'action du Colonel JANVIER, à la tête de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, est remarquable. C'est un homme très bien, même avec nous, les "petits". Je connais bien le milieu des Sapeurs-Pompiers et je trouve indispensable que nous restions unis. Car, à mon sens, les Volontaires jouent le même rôle que les Professionnels."

LE CHEF DE CORPS EST PLURI-ACTIF

Le Lieutenant Jo CARTIER-MILLON est Sapeur Volontaire depuis 1974, Chef de Corps depuis 1989. Il est pluri-



PIN et ROTIN

"La Griffes aux Deux Sapins"

R. DESCOMBAT

27, AV. DE L'ILE BRUNE **38120 ST-EGREVE**

monsieur meuble

R. DESCOMBAT

Z.I. rue des Glairaux

38120 ST-EGREVE



MAGASINS OUVERTS DE 9 H 30 À 12 H ET DE 14 H À 19 H 30
(sauf le dimanche et le lundi matin)

CONTINENT

TOUT POUR L'ACHAT GAGNANT

SAINT-EGREVE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A 22 HEURES
AUTOROUTE DE LYON - SORTIE SAINT-EGREVE NORD



Apprentissage anticipé de la conduite : 16 ans

AUTO - MOTO - BATEAU

Permis professionnels

Autocar - Poids Lourd 26 t - Super Lourd 44 t

Chariot élévateur - Matières dangereuses - Attestation de capacité de transporteur

Formation moniteurs - Transport assuré par nos soins



→ consultez l'Annuaire Electronique

 Nom : CESR
Loc : St EGREVE
Dépt : 38

CESR 38

27, rue des Glairaux - Z.I.
38120 SAINT-EGREVE

Tél. 76 75 63 72

AGENCES :

38000 GRENOBLE

Bd Joseph Vallier - 76 96 64 76

3, court Berriat - 76 46 72 00 - Fax 76 75 26 67

actif : Sapeur Professionnel chez Thomson et fermier. "Pour moi, être Chef de Corps, c'est pas être le meilleur de tous. C'est être comme les autres, sauf que l'on endosse toutes les responsabilités. Ce qui prime, à mes yeux, c'est d'assurer l'efficacité et la rapidité des secours. D'autant qu'on est situés à 3/4 d'heure de l'hôpital le plus proche. Et encore, par beau temps. J'ai la chance d'avoir une équipe qui me suit bien. Dès que j'ai besoin des gars, ils sont là ! Qui pourrait croire que, en 1989, nous n'avions qu'une brouette peinte en rouge ? Désormais, la protection sociale des Sapeurs-Pompiers est bonne. Surtout depuis l'action du 1^{er} décembre 1990. Ce jour-là, on a alors ressenti que les autorités ne nous avaient pas compris. Cela finit par laisser. Au gouvernement, on ne fait pas assez pour les Volontaires. On ne fait pas grand-chose, même si Charles PASQUA a tenu des propos rassurants au Congrès de Brest. Si on fermait le Centre de Première Intervention, je crois qu'il y aurait des problèmes. Car les montagnards ne se laissent pas marcher sur les pieds et il ne faut pas trop toucher à leurs Sapeurs-Pompiers. Parfois, je songe à arrêter ma carrière, car on est noyés sous la paperasserie. Il y a des moments où j'ai envie de tout laisser tomber. Heureusement, j'ai des amis chers qui me soutiennent, dont le Lieutenant-Colonel PAILLOT, et me redonnent envie de tenir bon, malgré tout. Et nous devons bien cela aux Présidents JEYMOND et JANVIER, qui nous défendent à fond. S'il le faut, à leurs côtés, nous retournerons manifester !"

SAINT-ÉGRÈVE : CORPS MIXTE DEPUIS SEIZE ANS

11 h 30. Le Centre de Secours de Saint-Égrève fonctionne depuis seize ans, sous la forme d'un Corps mixte. 18 Professionnels et 44 Volontaires y œuvrent, ainsi que sept autres hommes, détachés au poste avancé de Quaix-en-Chartreuse. Tous sont placés sous l'autorité du Capitaine Yves MUNOS. De 522 sorties en 1982, en passant par 1069 en 1987, les hommes de Saint-Égrève en ont effectué 1593 en 1993 (dont 455 pour assistance à personnes). En premier appel, sur 7 communes, ils assurent la sécurité de 24 391 personnes. En second appel, pour deux communes, ils veillent sur 2988 personnes. Ils disposent pour cela de deux V.S.A.B., un F.P.T., un V.S.R., un V.T.U., une E.P.S.A.,



Le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale, et le Lieutenant-Colonel PAILLOT, aux côtés du Maire de Saint-Égrève, du Chef de Corps et du personnel

un C.C.F. 2000, plusieurs V.L. et un zodiac.

DÉCOUVRIR SAINT-ÉGRÈVE

Jean-François DELAHAIS, trois enfants, est Maire depuis 17 ans. Il a été Conseiller Régional et Député. Saint-Égrève, qui compte 16 000 habitants, est située au pied de la Chartreuse, dans l'agglomération grenobloise. La vie associative y est intense. Notamment au plan sportif, avec 23 sections et plus de 3 000 licenciés. Il y a aussi deux maisons pour les jeunes et la culture. Des enquêtes réalisées par des organismes extérieurs à la commune ont démontré qu'il est agréable d'y vivre. Les 40 hectares d'espaces verts n'étant pas étrangers à cette qualité de vie. Au niveau des activités économiques, la zone commerciale contient 45 000 m² de vente. L'industrie, quant à elle, est très active : Thomson-C.S.F. emploie 700 personnes, pour ne citer que cette entreprise-phare. Par ailleurs, l'hôpital psychiatrique sectorisé est doté de 400 lits.

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Jean-François DELAHAIS, accompagné d'Alain DI NOLA, son Adjoint à la sécurité et aux travaux, a longuement évoqué la vie du Corps. "Ce Centre de Secours est très important, car il assure la sécurité sur plusieurs communes et sur des voies telles que l'autoroute Grenoble-Lyon. Devenu mixte il y a seize ans avec le recrutement de Professionnels aux côtés des Volontaires, il fonctionne dans des conditions satisfaisantes. Doté d'un équipement assez complet, il assure ses missions avec efficacité, avec un gros travail de prévention. La caserne, qui abritait autrefois les ateliers municipaux, a été réaménagée

il y a dix ans. Nous commençons à manquer de place. Une étude est en cours, pour essayer d'inventorier tous les besoins non satisfaits. Ceci en liaison avec les 23 municipalités de la communauté de communes à laquelle nous appartenons. Pour certains besoins, il y a urgence, nous en sommes conscients (...) J'apprécie beaucoup le fait qu'il existe une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, forte de 25 éléments, garçons et filles. Cela représente un vivier, dont certains Professionnels sont d'ailleurs issus. Dans notre secteur, les risques technologiques sont très présents. Cela implique une très large qualification des Sapeurs-Pompiers, pour y faire face. Y compris des Volontaires, qui sont néanmoins confrontés aux problèmes de disponibilité. Car tous les chefs d'entreprises ne comprennent pas nos besoins. L'organisation du Corps tourne donc autour d'un volant de Professionnels. En règle générale, nous disposons d'assez de personnels mais, surtout l'été, des problèmes se posent. Quand cela s'impose, afin de jouer la nécessaire solidarité, nous libérons des agents communaux pour compléter les effectifs (...) A Saint-Égrève, nous avons mis en place un plan communal d'intervention, pour le secours d'urgence. Nous avons signé des conventions avec des entreprises

Jean-François DELAHAIS,
Maire de Saint-Égrève



locales et nous menons des actions d'informations vers la population. Ceci pour indiquer les comportements à adopter en cas de sinistre, d'inondations, etc. (...) Le message que j'aimerais transmettre aux Sapeurs-Pompiers tient en une phrase : continuez à travailler ardemment, à être aussi efficaces, à accroître vos compétences."

L'AMICALE, VUE PAR SON PRÉSIDENT

Le Lieutenant Bernard REYPIN est l'Adjoint Volontaire du Chef de Corps. Il est Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Egrève depuis 1985. Ses adhérents sont 70 actifs, 30 Jeunes Sapeurs-Pompiers et 25 Anciens. "Sa mission est socio-culturelle, régie par la loi de 1901. Elle fonctionne indépendamment du Corps, tout en étant toujours en osmose avec celui-ci. Son action est scindée en deux domaines :

- social : nous participons - par notre présence et matériellement - aux mariages, naissances et décès. Nous versons une retraite complémentaire aux Professionnels et, bientôt, aux Volontaires. En cas de détresse d'un des nôtres, nous lui offrons une aide ou des prêts. Sans oublier l'organisation de la Sainte-Barbe, l'arbre de Noël, etc. Pour les retraités, nous offrons un colis et nous organisons des sorties, des repas. Pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers, nous versons 30 000 francs à leur association, prélevés sur la subvention municipale.

- sports et culture : nous participons à des échanges avec les Sapeurs-Pompiers de la ville allemande de Karben. Depuis 20 ans, nous nous y rendons un an sur deux, en les accueillant dans l'intervalle. Côté sports, nous organisons des matches de volleyball, basket, etc. Quand des garçons (ou filles) sont sélectionnés pour des épreuves importantes, nous payons leurs droits d'inscription et leur versons 100 francs par jour pour leur déplacement, à concurrence de 500 francs.

Nous avons aussi un petit patrimoine. Il est composé d'un minibus de 9 places (avec remorque) qui est prêté gratuitement. Nous avons aussi un appartement de type F2 près de Villard-de-Lans. C'est nous qui gérons aussi le centre de vie (foyer) où se trouvent une salle de télévision, un bar et un dortoir pour les Volontaires de garde (...) Nos recettes proviennent de la subvention municipale (63 000 francs), des calendriers, etc."

PAROLES D'HOMMES

- *Sapeur Lionel MONTPIED* : "Professionnel depuis deux ans et demi,

j'ai auparavant été Volontaire durant huit ans. Et même Jeune Sapeur-Pompier. Je me sens bien dans ma peau. Je considère que sauver les personnes et les biens est utile. Et c'est toujours différent."

- *Sapeur Xavier BEAUFILS* : "J'ai 25 ans. Je suis Volontaire depuis quatre ans. Informaticien dans le civil, je passe l'autre partie de mon temps à être utile. Il est grand temps de valoriser le Volontariat. Un grand espoir est en train de naître."

- *Sapeur Éric PERLI* : "J'ai 22 ans, je poursuis des études de droit. J'ai décidé d'être Volontaire il y a un an, à la fois pour protéger les citoyens et occuper intelligemment mes loisirs. Je suis convaincu de l'utilité des Volontaires, car il n'y aura jamais assez de Professionnels. Et pourtant, les Volontaires ne sont pas assez reconnus. Le gros problème est la disponibilité. Toutefois, j'ai confiance dans l'action énergique de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et de la Fédération Nationale. Je n'ai pas envie de devenir Professionnel, mais je crois que je resterai Volontaire."

- *Sapeur Philippe RONAT* : "J'ai 28 ans. Il y a un an et demi que je suis Volontaire. J'ai fait ce choix pour élargir mes connaissances d'agent de sécurité. J'ai envie de mieux me former, pour être plus efficace et, éventuellement, monter en grade. Être Sapeur Volontaire, c'est vivre une double vie. Mais ce n'est pas aisé car la disponibilité est difficile à faire admettre aux employeurs. Certaines interventions sont délicates, car tragiques. Sur le coup, on réagit sans faire trop de sentiment mais après, quelquefois, c'est dur à oublier."

- *Adjudant-Chef Dominique VAUTRIN* : "J'ai 36 ans. Au 1^{er} décembre 1976 j'ai débuté ici comme Volontaire. Au 1^{er} mai 1981, j'ai été recruté comme Professionnel. Le Chef de Corps de l'époque était le voisin de mes parents. L'amitié s'est liée et j'ai signé. Je vais essayer de devenir Officier, mais ce n'est pas évident. Bien que j'aie déjà pas mal de spécialités : radioactivité, chimie, sauvetage-déblaiement, brevet de prévention, etc. Pour être Sapeur Volontaire ou Professionnel, il faut être passionné. C'est la seule clé de la compétence. Entre les deux catégories, au niveau opérationnel, il n'y a jamais aucun problème. Mais ce n'est pas toujours le cas dans d'autres domaines, car les objectifs ne sont pas tous les mêmes. Généralement, ça roule quand même, car les gars sont intelligents !"

- *Lieutenant Bernard MOLLIER* : "J'ai 26 ans. Officier Sapeur-Pompier Professionnel depuis quatre ans, j'ai été Volontaire pendant cinq ans et demi. Je participe activement à la vie du Corps. Je pense que le dépassement de soi est indispensable, afin de respecter les règles de courage et de dévouement qui font l'honneur de la profession. Nous sommes un service public au service du public et nous devons le prouver en toutes circonstances. Je définis ainsi mon rôle d'Officier : anticiper sur les risques, prendre toutes précautions et transmettre mes connaissances. Au sujet du Volontariat, la situation est claire : il est indispensable. Le rapport 200 000 Volontaires/20 000 Professionnels est suffisamment édifiant. Si la protection sociale a fait un énorme pas en avant, d'autres gros problèmes subsistent : la disponibilité des Volontaires, les rythmes de travail (et autres sujets) pour les Professionnels, et le statut des Services de Santé, lesquels sont les grands oubliés. Je sais que le Colonel JANVIER, dans la lignée du Président SIBUÉ, réalise un travail énorme. Mais il y a encore beaucoup à faire. L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, pour sa part, accomplit aussi un bon boulot. Le journal "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" est un lien utile, à divers niveaux : informatif, associatif, social. Sa vocation ne doit pas être oubliée, car sa mission est importante."

■ ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE CORPS

Le Capitaine Yves MUNOS, âgé de 54 ans, est le Chef de Corps du Centre de Secours de Saint-Egrève depuis 1981. Après avoir bénéficié du statut de permanent, il est devenu Professionnel en 1993.

"Pour moi, être Sapeur-Pompier, c'est plus jouer un rôle social qu'exercer un métier. J'ai toujours eu ce sentiment, depuis que je suis entré dans cette profession par le biais du sport, du basket plus précisément (...) Un Chef de Corps, à mon avis, est quelqu'un qui est très près de ses hommes, de sa base. Son action doit être menée en concertation avec ses collaborateurs car, pour être admise, elle doit être comprise. Ici, dans ce Corps, nous effectuons entre 1 700 et 1 800 sorties par an. Les incendies ne représentent que 6 à 7 % des activités. Ceci implique une forte diversité des missions. Nous devons donc être en pointe en matière de prévision et de prévention. Pour ma part, j'appartiens à l'Institut des risques majeurs de l'Isère et j'ai été missionné par le Préfet pour entreprendre une



**Capitaine Yves MUNOS,
Chef de Corps de Saint-Egrève**

étude (...) Je suis fier de notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ils ont de dix à seize ans. Nous leur inculquons des notions de civisme, en leur faisant prendre conscience du respect d'autrui et en les formant aux activités gymniques. Certains de nos Jeunes Sapeurs-Pompiers sont devenus Professionnels, dont 18 à Grenoble (...) Chef de Corps, je me considère aussi comme un chef d'entreprise, dont l'obligation de résultats est le succès de nos interventions. Je chausse journalièrement les bottes. J'assure même une semaine de garde toutes les quatre semaines. Un de mes plus beaux souvenirs est d'avoir sauvé un nourrisson, grâce à l'action conjointe

de sa mère et des gars. La petite fille a aujourd'hui douze ans et vient nous voir quelquefois. Le souvenir le plus pénible est celui d'enfants incarcérés dans un véhicule, et qui sont décédés. L'inconscience de certains nous décourage parfois. Un peu de prudence suffirait pourtant à éviter bien des accidents (...) Pour moi, entre Professionnels et Volontaires, il n'y a pas de problèmes spécifiques. Cela provient sans doute du fait que nos Professionnels sont du cru. Nous avons toujours tenu un langage contenant la nécessaire complémentarité des personnels. Le message a toujours été bien reçu, ce qui fait de moi un Chef de Corps heureux (...) Si je peux utiliser ces colonnes pour m'adresser à mes gars, je leur dis :

- aux Professionnels : nous ne sommes pas trop malheureux. Alors soyons attentifs aux Volontaires, car ils assurent un maillage important.

- aux Volontaires : soyez présents, faites plus d'efforts pour vous former. Affirmez-vous davantage au sein du Corps."

CRI DU CŒUR

Interrogés sur leur appartenance à l'Union Départementale de l'Isère, Volontaires et Professionnels - d'un

élan unanime - se sont montrés fiers de régler leurs cotisations.

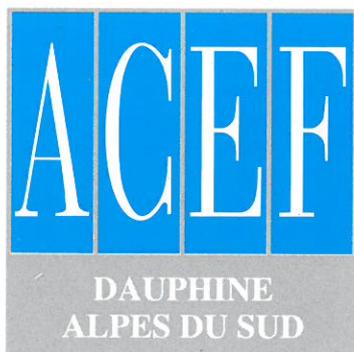
FIN DE L'ÉPISODE

C'est sur ces mots que s'achevait la série de visites et d'entretiens, après deux journées bien remplies. Il est à noter que, lors des rencontres avec les Sapeurs, tant Volontaires que Professionnels, les responsables de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, pas plus que les Chefs de Centre, n'étaient présents. Ceci afin de ne pas influencer les personnels.

Au Président JEYMOND qui a permis ce reportage ; au Lieutenant-Colonel PAILLOT, aux Capitaines BRUNEL, LANGLAIS et MARION-MATHIEU qui l'ont facilité ; aux Chefs de Corps et à tous les personnels - sans oublier les élus - qui en ont fourni le contenu, nous disons simplement "Merci", en nous inspirant de leur modestie et en tirant une grande leçon d'humilité, puisée à leur contact, particulièrement agréable.

Autre leçon à tirer : les Volontaires entendent le rester à tout prix. Ils le crient haut et fort !

*Marc AYACHE et Lucien DJANI, Journalistes.
Tous droits réservés à S.F.D.-ÉPURE.*



**SES
AVANTAGES
SONT
VOS
PRIVILEGES**

le club financier des Fonctionnaires et Assimilés

**PRÊTS
A PARTIR DE**

7,35 % *

**6-8, rue Malakoff
GRENOBLE
76 42 82 02**

*** Taux en vigueur au 1/12/94**

PRESTATIONS	REMBOURSEMENTS		
	Régime Obligatoire Assurés Sociaux	Régime Obligatoire Travailleurs Non Salariés	RO + MNSP
Actes médicaux hors hospitalisation			
- visite/consultation (généraliste ou spécialiste)	70 %	50 %	95 %
- radiologie	70 %	50 %	100 %
- soins médicaux externes (hôpital ou clinique)	70 %	50 %	100 %
- frais salle d'opération	65 %	50 %	100 %
Actes paramédicaux			
- soins infirmiers, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie	60 %	50 %	100 %
- soins sage-femme	70 %	50 %	100 %
Pharmacie			
- médicaments courants	65 %	50 %	95 %
- médicaments de confort	35 %	35 %	95 %
- médicaments irremplaçables	100 %	100 %	100 %
Dentaire			
- soins	70 %	50 %	100 %
- prothèses acceptées par la Sécurité Sociale	70 %	50 %	200 %
Optique			
- verres, montures ou lentilles acceptés par la Sécurité Sociale	65 %	50 %	100 % + forfait 500 F/an
Hospitalisation			
- maternité	100 %	100 %	100 %
- maladie ≤ 1 mois	80 %	80 %	100 %
- maladie > 1 mois	100 %	100 %	100 %
- chirurgie K ≤ 50	80 %	80 %	100 %
- chirurgie K > 50	100 %	100 %	100 %
- frais salle opération	80 %	80 %	100 %
- chambre particulière	0 %	0 %	jusqu'à 200 F/jour
- forfait journalier	0 %	0 %	100 %
- frais d'accompagnement d'une personne de moins de 12 ans ou de plus de 75 ans			lit accompagnant 50 F/jour pendant 15 jours
Analyses	60 %	50 %	100 %
Transport	65 %	50 %	100 %
Prothèses/appareillages agréés Sécurité Sociale	65 %	50 %	100 %
IVG	75 %	50 %	100 %
Cures thermales agréées Sécurité Sociale			
- surveillance médicale	70 %	50 %	100 %
- séjour			Forfait 500 F
Etablissements psychiatriques			
- soins	70 %	50 %	100 %
- chambre particulière			jusqu'à 200 F/jour*
- forfait journalier			100 %*
Maisons de repos agréées Sécurité Sociale			
- soins	75 %	50 %	100 %
- chambre particulière			jusqu'à 200 F/jour*
- forfait journalier			100 %*
Colonies sanitaires spécialisées (forfait journalier à la charge de l'adhérent)	65 %	50 %	100 %*
Centres de soins spécialisés permettant la continuité des études			
- forfait journalier			100 % maxi 6 mois/an
Frais d'obsèques			1 500 F

* maximum de 30 jours/an

La Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers

Le 14 novembre 1994 avait lieu, au Centre de Secours Principal de Grenoble, une première réunion d'information sur la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers en présence du Colonel PAILLOT ; du Commandant THERON, représentant de la Mutuelle et qui animait cette séance de travail ; du Capitaine GUERCHET, délégué départemental de l'Isère, ainsi que du Lieutenant JEY-MOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

De semblables réunions sont prévues dans les autres secteurs du département.

Pourquoi une Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers ?

Créée à l'origine, en 1947, dans la région Midi-Pyrénées, cette Mutuelle offre aujourd'hui, aux Sapeurs-Pompiers Volontaires ou Professionnels ainsi qu'à leurs proches, de nombreuses prestations et garanties dans les domaines de la santé et de la prévoyance.

A la suite de nombreuses revendications reçues, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français a pu constater dans beaucoup de départements une absence inquiétante de ce type de couverture complémentaire.

Le Colonel JANVIER, dont l'un des objectifs est de voir se développer l'action sociale de la Fédération, dont il

est le Président, a demandé à la Mutuelle Midi-Pyrénées après avoir examiné le contenu de ses propositions, de faire largement connaître son savoir-faire et les prestations qu'elle peut offrir, afin que de plus en plus de Sapeurs-Pompiers puissent bénéficier d'une couverture importante tout en les regroupant au sein d'une Mutuelle qui serait celle de notre corporation.

Le Commandant THERON a pu constater qu'en Isère, la couverture mutualiste des Sapeurs-Pompiers était importante.

Les objectifs de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers

Elle se veut non commerciale et vise à éviter, en cas de maladie, d'invalidité ou de décès, la pauvreté et la détresse de ses adhérents ou de leurs proches ; et également à assurer la pérennité pour l'avenir en offrant un complément de retraite.

Elle est affiliée à la Mutualité Française et cotise à un fonds de garantie obligatoire, ce qui lui apporte un soutien financier. Elle travaille en partenariat avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français à laquelle elle est liée par l'intermédiaire du fonds de solidarité.

Qui peut adhérer ?

- Le Sapeur-Pompier actif, le personnel des Services

d'Incendie et de Secours, de la M N S P (Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers), de la FNSP ou organismes associés.

- Le conjoint, concubin (ou union libre), descendant, ascendant, frère et sœur, d'un adhérent du premier cas.

Lorsqu'un nouveau Centre de Secours adhère en totalité, ses retraités pourront être admis s'ils adhèrent en même temps que le groupe.

Les prestations de la Mutuelle

1 - Dans le domaine de la santé :

a) le complément de la sécurité sociale pour les frais médicaux (voir tableau ci-contre)

b) l'assistance à domicile :

- en cas d'hospitalisation à la suite d'un accident, d'une maladie soudaine et quelle que soit la durée de cette hospitalisation
- en cas d'hospitalisation supérieure à 2 jours
- en cas de séjour en maternité supérieur à 8 jours
- en cas d'immobilisation à domicile de plus de 5 jours
- en cas de maladie des enfants pour une durée prévisible de plus de 2 jours
- en cas de décès
- en cas de difficultés dans les démarches quotidiennes



2 - Dans le domaine de la prévoyance :

a) des indemnités journalières longue maladie

b) une rente d'invalidité

c) un capital décès ou un capital en cas d'invalidité totale et permanente

d) une indemnité journalière à partir du 5^e jour :

- en cas d'hospitalisation
- en cas de longue convalescence
- en cas de port de plâtre
- e) un supplément de revenu retraite

La gestion de la Mutuelle

Elle se veut décentralisée : au niveau départemental, elle a, à l'heure actuelle, un délégué départemental, le Capitaine GUERCHET du Centre de Secours Principal de Grenoble. Dans l'avenir, au-delà d'un certain nombre d'adhérents, elle pourra ouvrir une section départementale, voire régionale en dessous d'un certain seuil.

La Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers, de par ses liens avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, peut devenir une des pièces importantes de la solidarité entre tous les Sapeurs-Pompiers.

Pour réaliser vos projets nous sommes à vos côtés

Bien vivre votre argent au quotidien, gérer efficacement votre budget, préparer votre avenir ou celui de votre famille...

Au Crédit Agricole de l'Isère, nous allons au rythme de vos projets en vous aidant à les réaliser.

Pour leur donner de l'avenir, votre Conseiller Commercial est à vos côtés.

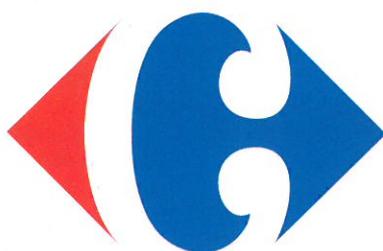
N'hésitez pas à le rencontrer.



**CRÉDIT AGRICOLE
DE L'ISÈRE**

d'un commun accord

Carrefour



Carrefour Meylan

1, boulevard des Alpes
38240 Meylan

Tél. 76 90 80 62

Conduite hors chemin

La "moisson" des conducteurs 1994
a été bonne

La formation des conducteurs en ce qui concerne la spécialité hors chemin, pour l'année 1994 s'est déroulée normalement, puisque les cinq stages départementaux ont eu lieu, malgré des conditions météorologiques pas toujours très clémentes ; nous avons parfois été dans l'obligation de modifier l'emploi du temps, toutefois les programmes ont été respectés.

Les résultats sont satisfaisants : sur 80 candidats, 76 ont été reconnus aptes. Ce qui prouve qu'il ne suffit pas de se présenter au stage pour obtenir la spécialisation, le contrôle des connaissances et le test de conduite en fin de stage sont bien là pour sanctionner un niveau, le conducteur à qui l'on remet l'attestation est capable d'engager un CCF dans de bonnes conditions de sécurité.

La sécurité est un mot qui

tout au long du stage est sans cesse renouvelé, la vie du conducteur et de l'équipage d'un CCF en dépend, la mission également.

Bien sûr, il reste à mettre en place au niveau départemental des sessions de recyclage, car il apparaît au fil du temps que des conducteurs qui pratiquent très peu de hors chemin, perdent les notions élémentaires de sécurité, et ne sont plus sûrs d'eux lors d'une mission délicate, l'accident est à redouter.

Afin de compléter leur formation, les instructeurs en hors chemin se sont retrouvés, ainsi que quelques conducteurs Sapeurs-Pompiers du Var, début novembre, près de Manosque pour une journée de formation à la conduite des VLTT dans le cadre des stages organisés suite au partenariat Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et Rover-France, dans le programme

FAISONS CONNAISSANCE AVEC LES NOUVEAUX INSTRUCTEURS EN HORS CHEMIN 1994



Adjudant-Chef D'OLIVIER,
D.D.S.I.S.



Sergent DAURIO, C.S.P. de
Grenoble.



Caporal-Chef CHAUTEMPS,
C.S.P. de Vienne.

La devise
des instructeurs
en hors chemin

"La conduite
et l'engagement
des véhicules 4x4
ne s'improvisent pas.
Cela s'apprend,
l'erreur peut
être fatale.
Avant l'accident,
formons
les conducteurs."



"Land-Rover-Expérience".

C'est avec compétence et une parfaite pédagogie que Messieurs Daniel et Martial LEBONNOIS et Michel DESBOIS, instructeurs de l'école de pilotage, ont su faire passer le message, depuis la théorie de conception des véhicules 4 x 2 - 4 x 4 - 4 x 4 permanents, avec insistance sur les règles de sécurité et d'adaptation au terrain, où chaque stagiaire a pu évoluer au volant des véhicules, mis à disposition sur des pistes tracées pour cette conduite très particulière, malgré des conditions difficiles après une période très pluvieuse.

Messieurs Daniel et Martial LEBONNOIS étaient toujours à proximité, pour conseiller, commenter ou corriger une erreur de pilotage ; quant à Monsieur

Michel DESBOIS, avec passion il nous a fait découvrir les boîtes à vitesses automatiques.

Un dialogue franc s'est donc instauré entre formateurs et stagiaires qui ont pu tester des véhicules de liaison par excellence, aux capacités de franchissement et d'adhérence étonnantes, en un mot des véhicules pour accomplir du hors chemin.

En fin de journée il a fallu penser au retour avec un sentiment... Pourquoi ne pas renouveler !



Lieutenant A. BERNARD
Instructeur en hors chemin

MIEUX VIVRE CHEZ SOI AVEC TÉLÉALARME

LA TÉLÉALARME RÉPOND À UN RÉEL BESOIN. LA PREUVE EN EST, PLUS DE 3 000 APPELS D'URGENCE ONT ÉTÉ REÇUS ET TRAITÉS PAR LES SAPEURS-POMPIERS.

Majoritairement aujourd'hui, les personnes âgées souhaitent vivre et vieillir dans leur logement, afin de conserver leurs racines et leurs souvenirs. En effet, vivre chez soi, dans son univers familial, c'est préserver son indépendance, son intimité et son identité. Bien souvent, l'isolement et la perte d'autonomie engendrent de nombreuses préoccupations qui rendent l'existence, chez soi, pour le moins difficile. C'est pourquoi le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou isolées dans leur habitation, nécessite la mise en place d'une gamme très large de services. La Téléalarme en fait partie.

L'ASSURANCE D'ÊTRE SECOURU ET RÉCONFORTÉ

La Téléalarme permet de préserver l'autonomie des personnes âgées, en évitant les complications et les séquelles de nombreux accidents domestiques, grâce à une intervention rapide et efficace, 24h/24, tous les jours de l'année. Elle permet de rompre l'isolement et l'angoisse, par la mise en place d'un comité de voisinage et par le

rétablissement du sentiment de sécurité à domicile.

UN PRINCIPE SIMPLE

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur le bouton d'un petit émetteur porté en pendentif. L'abonné peut alors entrer en contact avec les Sapeurs-Pompiers, qu'il s'agisse d'une chute, d'une maladie, d'un malaise, d'une angoisse, d'une agression ou tout simplement d'une demande d'assistance ; quelques secondes après l'appel, les Sapeurs-Pompiers identifient l'origine du signal et entrent en contact avec la personne en détresse, par le biais d'un système phonique.

UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ, UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Selon le motif de l'appel, les Sapeurs-Pompiers préviennent la famille, les voisins, les amis, un médecin, un service social, la Police ou le SAMU... mais ils interviennent sans attendre si l'usager est dans l'impossibilité de communiquer. Sans sirène ni gyrophare, l'intervention est personnalisée et discrète. C'est aussi l'occasion de consolider les liens familiaux ou les relations de voisinage.



**TRANSMETTEUR
TÉLÉALARME**

1 500 ABONNÉS SUR 140 COMMUNES DU SUD ISÈRE

Aujourd'hui, 140 communes bénéficient de ce service, véritables partenaires locaux au même titre que le Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble, la Compagnie de Chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Partenaire financier, le Conseil Général de l'Isère intervient, au sein du système Téléalarme, dans le cadre de son action sociale préventive. La Téléalarme a su tisser un véritable réseau de solidarité, indispensable lien entre des personnes qui cherchent parfois simplement une écoute dans un moment de solitude.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

**ASSOCIATION SUD ISÈRE
TÉLÉALARME : 76 33 23 60
25, avenue de Constantine
BP 2606
38036 GRENOBLE Cedex 02
Fax : 76 40 18 92**



département alarmes
compagnie de chauffage

Lyon - Terre et Vie

18 et 19 novembre 1994

Le glissement de terrain de Fourrière en novembre 1930, celui du cours d'Herbouville en 1932 renouvelé en 1976, celui d'octobre 1993 à La Mulatière... Les Lyonnais ont en mémoire des drames qui ont causé la mort violente de dizaines de personnes.

Dans le Grand Lyon les risques dus à l'instabilité géologique des collines de Lyon et de La Mulatière tiennent le haut de l'affiche. Pour chaque risque envisagé, plusieurs plans de sauvetage ont été élaborés. Restait à vérifier s'ils s'avéraient efficaces en situation.

Le vendredi 18 et le samedi 19 novembre, ont eu lieu 3 grandes manœuvres mettant en œuvre les moyens de sauvetage-déblaiement. Ces exercices grande nature ont permis de tester les hommes, le matériel et l'organisation.

1^{er} exercice

Effondrement partiel d'une maison R + 2 sur une tranchée (du 18 novembre à 14 h au 19 novembre 1994 à 6 h)

30-34, rue Joannes Carret - Lyon

- 10 victimes dans l'immeuble

- 2 victimes dans la tranchée

Objectif : mise en œuvre de toutes les techniques de Sauvetage-Déblaiement (détection, localisation, sortie et évacuation).

Engagement : 72 Sapeurs-Pompiers (dont 12 Sapeurs-Pompiers de Savoie).

Cet exercice de longue durée a permis de tester la montée en puissance des secours, l'intégration des



Médecins et des renforts de la Savoie dans le dispositif ainsi que la logistique et des matériels tels l'aspirateur de boue et l'épurateur d'eau.

2^e exercice

Glissement de terrain engendrant un accident de transport en commun (19 novembre 1994 de 8 h à 12 h 30)

"Plan Rouge"

- 52, rue Stéphane Dechant - La Mulatière

- 52 victimes

Objectif : recherche de personnes ensevelies avec désincarcération et étalement.

Engagement : 124 Sapeurs-Pompiers - 30 personnes du SAMU.



Cet exercice a permis de tester l'organisation des secours, la mise en place d'un hôpital de campagne et de la retransmission vidéo de l'événement en direct au CODIS/CTA.

3^e exercice

Effondrement d'immeuble R + 4 suite à explosion suivie de feu (19 novembre 1994 de 8 h à 13 h)

- Angle avenue Pressence et H. Kahn - Villeurbanne

- 10 victimes

- 53 Sapeurs-Pompiers (dont 12 Sapeurs-Pompiers de l'Isère)

Objectif :

- accès sur zone difficilement accessible (hauteur)
- évacuation au moyen de techniques SD (téléphérique)
- évacuation au moyen de techniques montagne (GRIMP)
- confection d'un escalier de remplacement (SD)
- technique de recherche et de déblaiement, appareils et chiens
- intégration des renforts extérieurs et des Médecins

Après l'extinction de l'incendie au premier étage et le recensement des victimes, le problème majeur a été de rétablir les voies de communication intérieures en confectionnant un escalier de fortune (inaccessibilité de l'EPA)

Le groupe de l'Isère reçoit comme mission :

- Equipe cynophile : recherche de personnes ensevelies au rez-de-chaussée, premier, deuxième et troisième étages
- Equipe SD : recherche et évacuation des victimes du troisième étage à l'aide du téléphérique

Pendant que les équipes SD de Lyon se chargent des victimes du rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, que l'équipe du GRIMP 69 évacue une victime du quatrième étage, l'équipe SD et les chiens ont localisé trois victimes au troisième étage. Dès que celles-ci furent dégagées et médicalisées par le SAMU, elles furent descendues à l'aide de la méthode du téléphérique.

Détachement Isère : Chef de détachement Commandant JAL, Centre de Secours Principal de Grenoble.

- du Centre de Secours Principal de Grenoble : Adjudant-Chef DURAFFOURG, Sergent-Chef GLENAT, Caporal-Chef LINAKIS, Caporal-Chef SMOTER, Sergent Alain CLERE et son chien Gourko



- du Centre de Secours de Moirans : Adjudant-Chef Pascal PRIMAT, Sergent VERNET, Sergent JULIEN, Sergent TORRES, Caporal Patrick GUILLE

- du Centre de Secours Pont de Claix : Sapeur Marc ROCHAS et son chien Keops

Quelques chiffres pour ces manœuvres

- 74 victimes
- 266 Sapeurs-Pompiers :
 - 242 du Grand Lyon
 - 12 de l'Isère
 - 12 de la Savoie
- 80 engins de secours et de lutte contre l'incendie
- 3 observateurs extérieurs :
 - Lieutenant-Colonel CHINAL, CIRCOSC
 - Commandant PANDELET, Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers
 - Capitaine GUERCHET, Centre de Secours Principal de Grenoble

Conclusion

La collaboration étroite du SAMU 69, la parfaite intégration des équipes d'Isère et de Savoie, le professionnalisme de tous les "acteurs" font que ces manœuvres ont été une totale réussite et une mine d'or pour tous les enseignements à en tirer.

Le mot de la fin est au Colonel JANVIER, Chef de Corps de Lyon : "Nous étions dans le réel à 99,9 %, tout y était, le froid, la pluie, la nuit et la motivation..."

Capitaine J.J. GUERCHET

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

Fabrication de Verre Plat



Av. Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères - **Tél. 76 54 52 36**

Finale Nationale éliminatoire du concours de manœuvre "C.T.I.F."

à Moirans
les 1^{er} et 2 octobre 1994

Cette année, le Centre de Secours de Moirans a eu la lourde tâche d'organiser la Finale éliminatoire du CTIF Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Manifestation qui par ailleurs s'est déroulée dans le plus grand esprit sportif, conduit avec tact et maîtrise de l'enjeu qui lui était offert.

En effet, l'équipe promue aux meilleurs résultats participera au concours international du 23 au 29 juillet 1995 à Arco, en Italie.

10 équipes étaient présentes au concours : Vienne (38), Moirans (38), Altkirch (68), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Castelnaud (33), Macau (33), Antibes (06), Annemasse (74), Sedan (08), Senlis (60).

Samedi au matin tout était fin prêt pour le déroulement des épreuves. Toutes les équipes ont été accueillies au Centre de

Secours, afin de leur présenter les lieux du concours et de pouvoir se mettre en condition. Ce fut également un moment de détente pour beaucoup, avec une visite libre de la ville, encadrés par les personnels du Centre de Secours.

Après le repas du soir eut lieu une présentation des équipes et une projection motivante pour toutes ces têtes blondes du surprenant film "Backdraft".

Puis eut lieu le tirage au sort de l'ordre de passage au concours qui venait clôturer cette fin de soirée.

23 h 30, retour à l'hôtel des Jeunes Sapeurs-Pompiers, laissant rêveur la plupart d'entre eux pour le lendemain.

C'est donc le dimanche 2 octobre que les choses sérieuses commençaient ; dès le lever du soleil, tous les Jeunes Sapeurs-Pompiers étaient debout. Le temps de

déjeuner et de faire une toilette rapide, 8 h sonnaient pour le rassemblement sur le stade pour la protocolaire levée des couleurs qui annonçait le concours national sur le thème international et la course de relais.

Les équipes sont constituées de neuf Jeunes Sapeurs-Pompiers compo-

sées d'un Chef de groupe et de deux équipes de quatre Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Le concours se déroulait en deux parties : tout d'abord un parcours de manœuvre, ensuite une course de relais avec obstacles qui put ainsi départager les différentes équipes.

C'est notamment cette



EAU DE GRENOBLE



COGESE

EAU DE GRENOBLE : UN ESPRIT DE SERVICE

L'eau fruit d'une attention de chaque instant :

Un important travail de surveillance et de maintenance est nécessaire pour entretenir les installations de pompage, de stockage et de distribution.

La qualité du fonctionnement des réseaux réside dans :

- la compétence des spécialistes du domaine de l'eau
- l'utilisation des techniques de pointe
- les efforts de recherche et de développement

SPINELA S.A.



**CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
PROTECTION INCENDIE**

Siège Social et Ateliers : B.P. 22 - "Z.I. les Grandes Craies"
38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL

Tél. : **74.86.37.55**

Télécopie : 74.86.19.55

épreuve qui permit de séparer Altkirch et Vienne qui furent très proches l'une de l'autre.

Altkrich gagnait le relais, mais ne put devancer Vienne ; c'est donc Vienne qui l'emporta de quatre petits

points.

Malgré tous les efforts des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Moirans, il n'obtinrent que la huitième place.

La remise des prix venait clôturer cette journée sportive, qui laissa aux Jeunes

Sapeurs-Pompiers un fort bon souvenir de sportivité et d'amitié.

Les nombreuses récompenses ont été remises en présence du Lieutenant-Colonel DELANNOY, responsable national des Jeunes Sapeurs-Pompiers ; du Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental ; de Monsieur Max MONNET, Maire de Moirans ; du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale et Chef de Corps de Grenoble ; du Lieutenant JEYMOND, Premier Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et Président de l'Union Départementale de l'Isère ; du Lieutenant GIROTRU, responsable départemental

des Jeunes Sapeurs-Pompiers ; du Capitaine LUXOS, Chef de Corps de Moirans, et du Sergent TORRES, Chef de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Moirans.

Le Centre de Secours de Moirans fut ainsi à l'honneur pour cette journée ; nous remercions le Capitaine LUXOS, Chef de Corps, pour le parfait déroulement de cette journée, ainsi que l'ensemble du personnel.

Encore bravo à l'équipe de Vienne qui l'année prochaine aura la lourde tâche de porter nos couleurs en Italie.



Grand'place

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

4 000 places de parking gratuit, couvert, surveillé et sonorisé.

133 boutiques, grandes surfaces et services en tous genres

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM
Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40



Cotons hydrophiles
Boules et disques à démaquiller

Place des Marronniers - B.P. 58
38780 PONT EVEQUE
Tél. : 74 85 90 60
Fax : 74 57 77 65

DES SOLUTIONS FINANCIERES POUR RÉPONDRE AUX PROJETS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- **Gérer votre argent au quotidien**
- **Financer vos projets**
- **Préparer votre avenir**
- **Valoriser vos placements**
- **Réaliser votre projet immobilier**

Rendez-vous dans votre agence Caisse d'Epargne



CAISSE D'ÉPARGNE

CORANA 94

BOURG-EN-BRESSE

LETAIT UNE FOIS LA RELEVE

Organisation sans faille pour le 8^{ème} Rassemblement National des Jeunes Sapeurs-Pompiers à Bourg-en-Bresse

Le pari était audacieux : organiser au pied levé le 8^{ème} Rassemblement National des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il a été engagé à l'automne 1993, tenu les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1994 ! Il a fallu bien de l'audace, mais aussi un sens aigu de l'effort, au comité d'organisation et aux Sapeurs-Pompiers de l'Ain, pour que cette gageure soit une concrète réalité. Et avec un éclatant succès...

- Équipe de Montalieu-Vercieu : 1^{ère} du Challenge SIBUÉ : "On a gagné. Mais on a travaillé dur pour en arriver là". C'est aussi l'avis du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale, venu les encourager.

David, Jeune Sapeur-Pompier à Vienne : ce jeune homme, aujourd'hui âgé de 14 ans, est notre mascotte. Nous l'avions rencontré lors du 50^e anniversaire de la création de la première section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, au Centre de Secours Principal de Vienne. Son sentiment est intéressant, à notre avis : "J'ai vécu ce "Corana 94" de façon chaleureuse et extraordinaire. Ce type de manifestation permet aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de se connaître et de vivre en collectivité. J'étais Chef de section. Cela a bien fonctionné. Même si, au niveau des résultats, on aurait pu mieux faire que 53^e au concours de manœuvre et 21^e au Challenge SIBUÉ. Ce qui importe, c'est l'échange d'expériences. Cela me conforte dans ma volonté de gravir tous les échelons de la profession. Je compte préparer une première S.T. (scientifique et technologique). J'ai envie d'intervenir au plus vite. Mes motivations sont grandes. Cela est indispensable et je considère que si l'on n'est pas convaincu de sa vocation à 100 %, il vaut mieux arrêter !"

*M. Ayache et L. DJANI, journalistes
Tous droits réservés à SFD-EPURE.*

L'équipe de Saint-Savin, 3^e au concours de manœuvre.



Classement de l'Isère au concours de manœuvre

- 2^eMontalieu-Vercieu
 - 3^eSaint-Savin
 - 53^eVienne
- sur 82 équipes classées

Classement de l'Isère au Challenge Sibué

- 1^{er}Montalieu-Vercieu
 - 8^eMoirans
 - 21^eVienne
 - 28^eSaint-Savin
- sur 52 équipes classées

Compresseurs Haute Pression Bauer Un Air plus Pur pour une Intervention plus Sûre



HMM 1000/1012 T12



GAMME COMPLÈTE POUR LES SERVICES INCENDIE

- Stations de gonflage complètes.
- Compresseurs portables.
- Cellules d'assistance respiratoires.
- Systèmes de filtration.
- Compresseurs mobiles.
- Mise en conformité.

Compresseurs



Traitement



Compresseurs de 15 à 500 bar pour des débits de 5 à 1500 m³/h.

Compresseurs sans huile.

Traitement.

Stockage et distribution.



Distribution

BAUER
COMPRESSEURS

Stockage

60, av. Franklin D. Roosevelt - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 79 88 21 00 - Télex 309 755 - Fax 79 88 21 14



ÉQUIPEMENTS ANTI-INCENDIE ET DE SAUVETAGE

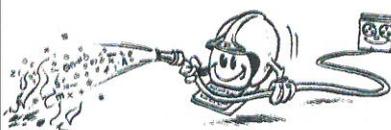
sides

AÉRONAUTIQUE - PÉTRO-CHIMIE - SÉCURITÉ CIVILE

182 rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE - tél. 40 17 18 00 - télex 700094 - fax 40 17 18 03



Gestion Informatique & Bureautique des Services Incendies



GERER • ORGANISER • DECIDER

Depuis 1986, la SEMIG 22 assure la gestion administrative des Sapeurs-Pompiers par la mise en œuvre de sa solution GIBSI résultat d'une collaboration initiale avec le SDIS 22, enrichie dans le cadre du "club utilisateur" qui associe les représentants de 18 départements dont SDIS 38.

Grâce à l'écoute active des besoins des utilisateurs GIBSI s'adapte, évolue en fonction de l'existant, de l'organisation, *ses atouts* :

- ❑ Puissance : architecture client/serveur, SBGDR, LAG
- ❑ Ergonomie : fenêtrage, assistance en ligne, menus déroulants
- ❑ Simplicité : micro-ordinateurs, outils bureautiques standards

Les principales fonctions offertes :

- ❑ Gestion des ressources humaines : effectifs, carrière, avancement, spécialités, formation, suivi médical...
- ❑ Gestion des matériels : unités, entretiens, inventaires, amortissements...
- ❑ Gestion des rapports et vacations : CRSS, manœuvre, allocation de vétéranes, tous types d'indemnités...
- ❑ Comptabilisation et interfaces : gestion financière, paie, comptabilité, liaison avec l'opérationnel...
- ❑ Gestion de la prévention : dossiers, visites, PV de commissions
- ❑ Tableau de bord : statistiques multi-critères, base documentaire, cartographie, présentation d'information

SEMIG 22 : 3, rue Pohel 22000 SAINT-BRIEUC - Tel. 96 60 87 87 - Fax 96 61 88 10 - Numéris 96 60 85 60
Contact : Monsieur Yannick PASCO

Idées reçues gommées, actions méconnues surlignées :
la véritable mission des Sapeurs-Pompiers rendue plus lisible

Portes ouvertes sur toutes les facettes de la profession

Les Sapeurs-Pompiers de Moirans organisaient le samedi 25 juin 1994
une journée portes ouvertes au Centre de Secours

A 11 h, l'inauguration débutait par un dépôt de gerbes au monument aux morts du Centre de Secours, suivi d'une présentation d'un rideau d'eau bleu, blanc et rouge, d'une vidéo conférence entre le Centre de Secours et le Centre Opérationnel de la Direction des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère (CODIS). Cette technique de pointe faisait l'objet d'une présentation sans précédent dans la région et suscitera très certainement bon nombre d'applications opérationnelles. Ensuite, visite des engins et des stands ; inauguration de la cellule d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant ; visite des stands de dessins ; descente en rappel de la tour d'exercice par 2 Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours.

Le Lieutenant LUXOS, Chef de Corps, prit la parole, suivi du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble (dont nous reproduisons ci-dessous l'allocution), représentant Monsieur le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ; se sont également exprimés le Lieutenant-Colonel BORLET, Officier Adjoint du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ; Monsieur MONNET, Maire de Moirans, et Monsieur PICHON-MARTIN, Prési-

dent de la Commission Administrative du Service d'Incendie et de Secours de l'Isère, Maire de la ville de Saint-Laurent-du-Pont, et Monsieur VEYRET, Conseiller Général, membre de la Commission Administrative du Service d'Incendie et de Secours de l'Isère, Maire de la ville de Saint-Jean-de-Moirans.

A l'issue de cette cérémonie, une remise de médaille de la ville de Moirans était faite avant la nomination au grade de Capitaine du Lieutenant LUXOS.

Pour clôturer cette inauguration, un vin d'honneur était servi aux invités des Sapeurs-Pompiers.

Allocution du Lieutenant-Colonel PAILLOT

Le Président de l'Union Départementale de l'Isère, ne pouvant être présent à cet instant et le regrettant, m'a chargé de le représenter, ce que je fais bien volontiers.

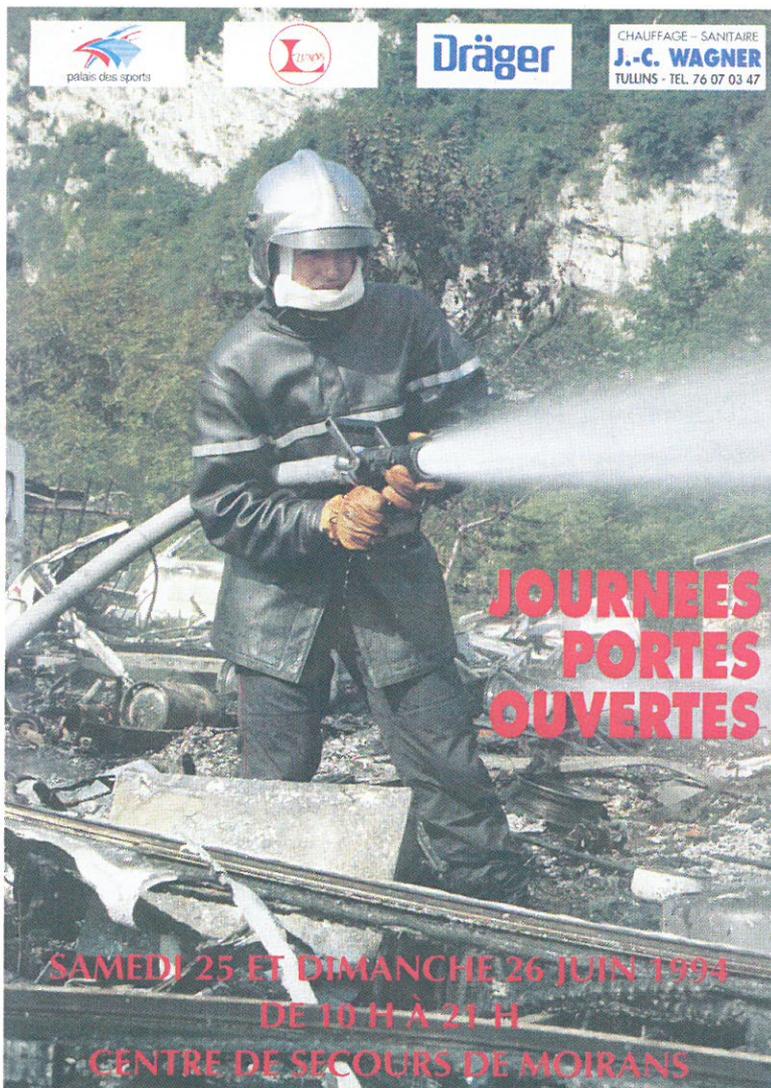
L'Union Départementale, soucieuse de la qualité de la convivialité des Sapeurs-Pompiers entre eux, ne peut que se féliciter de l'organisation de

jours telles que celle que nous vivons en cet instant.

Faire connaître notre service, qui semble l'être de tous, est cependant nécessaire. Toutes les facettes du métier de Sapeur-Pompier doivent être montrées et pas

seulement celles qui ont fait notre légende.

Il faut pas ces journées, gommer les idées reçues, faire voir et faire comprendre plus en profondeur ce qu'est la véritable mission du Sapeur-Pompier, qu'il soit Professionnel ou Volontaire.



**L'usine du Pont-de-Claix :
une position stratégique
dans l'économie
grenobloise**

L'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix est l'un des premiers sites industriels du Groupe en Europe, notamment par son chiffre d'affaires (3 milliards de francs) et par l'importance de ses effectifs (1 800 personnes).

Au plan local, le site distribue plus de 400 millions de francs de travaux aux entreprises régionales, reverse plus de 100 millions de taxes et redevances aux collectivités locales et aux administrations d'Etat.



ZENECA

Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

UN SEUL OBJECTIF :
LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines
Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18

ROUSSET MENAGER
BRIÉ - DÉPANNAGE
ELECTROMENAGER

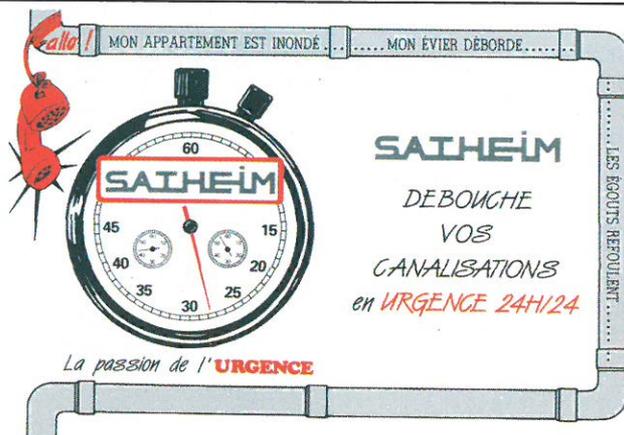
VENTE - RÉPARATION
ENTRETIEN TOUTES MARQUES

38320 BRIE ET ANGONNES
76 73 62 48

COUPES MÉDAILLES TROPHÉS

**TARIFS SPÉCIAUX
SAPEURS-POMPIERS**

**SEMAINE
WEEK-ENDS
JOURS FÉRIES**
76 42 74 22



FAX
76 42 01 11

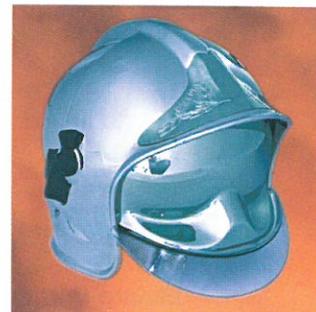
LES SAPEURS POMPIERS DE MOIRANS VOUS REMERCIE DE VOTRE VISITE



Les élus, dont nous savons tous à Moirans l'engagement qui est le leur auprès de leur Centre de Secours, ne me contrediront pas. M. le Maire de Moirans très à l'écoute des besoins de ses Sapeurs-Pompiers a compris très vite qu'il fallait donner à ce service public la part qui lui revient dans la collectivité et je lui en suis tout à fait reconnaissant au nom de tous les Sapeurs-Pompiers du département rassemblés sous la bannière de l'Union.

Cette journée traditionnelle a été agrémentée par une démonstration de haute technologie qui apportera très certainement dans l'avenir un complément technique très appréciable et susceptible de donner encore plus de relief à notre mission. J'en ai été particulièrement impressionné.

Je terminerai en vous disant Messieurs les élus, chers collègues Sapeurs-



Pompiers, toute l'amitié du Président JEYMOND qui ne manquera pas de faire une apparition cet après-midi et vous dira tout le bien qu'il pense du Centre de Secours de Moirans ; bien sûr, je le rejoins sur ce sentiment.

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Premier Vice-Président de
l'Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Président de l'Union
Régionale Rhône-Alpes

SI...

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou, perdre d'un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir ;
Si tu peux être amant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un seul mot ;
Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi ;

Si tu sais méditer, observer et connaître
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur ;
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être qu'un penseur ;
Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage
Sans être moral ni pédant ;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,
Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis
Et, ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils.

R. KIPLING

Mr. Bricolage BIEN CONSEILLÉ

TOUT POUR LA MAISON

Electro-Portatif - Bois et découpe - Outillage - Découpe verre - Encadrement - Quincaillerie
Portes placard et intérieur - Sanitaire - Jardin - Motoculture - Electricité - Décoration
Revêtements sol PVC et moquettes - Droguerie - Peintures - S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT - 1800 m² DE VENTE
38200 VIENNE - QUARTIER DE L'ISLE - TÉL. : 74.31.55.49

Linde

GAZ INDUSTRIELS

Gaz Industriels - Gaz Scientifiques
Propane et Butane

Tél. : 74 86 40 63

INSTITUTION SAINT-CHARLES

1, PLACE DES CAPUCINS - B.P. 267
38202 VIENNE CEDEX - TEL. : 74.85.03.34 - FAX : 74.85.20.51

ECOLE - COLLEGE - LYCÉE - SÉRIE (L. ES. S.)
LYCÉE TECHNIQUE - SMS - MÉDICO SOCIAL

*Possibilité de préparer aussi ce BTN après un BEP Carrières Sanitaires et Sociales
par l'intermédiaire d'une première d'adaptation.*

EXTERNAT - DEMI-PENSION

établissement d'enseignement privé sous contrat d'Association



Géant

SAINT MARTIN D'HERES

FONTAINE
120, boulevard Paul Langevin
Tél. : 76 26 27 63

SAINT MARTIN D'HERES
Avenue Gabriel Péri
Tél. : 76 59 51 51

C.P.I. de Froges

De nouveaux véhicules

C'était la fête le jeudi 26 mai 1994 pour le Corps des Sapeurs-Pompiers de Froges qui recevait un fourgon-pompe tonne.

Elle a commencé par la présentation des locaux et du matériel dont dispose le Centre de Première Intervention, ainsi que des engins en parfait état et remarquablement équipés.

Le Chef de Corps, l'Adjudant-Chef LUZZI, et ses hommes ont piloté les invités : le Colonel J.C. BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ; le Commandant PHEL BON, responsable du Service Technique à la Direction ; Monsieur SAVREUX, Premier Adjoint représentant le Maire de Froges ; le Capitaine BRUNEL, Inspecteur Départemental Adjoint du secteur et Chef de Corps du Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères ; Monsieur BICH, Conseiller Général ; le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ; Monsieur GARCIN, Maire de Champs-Près-Froges ; Monsieur PERRIN, Maire de La Pierre ; les Chefs

de Corps du secteur ; Monsieur LEDDET, Directeur de Pechiney Emballage Alimentaire ; Monsieur CHAPAS, représentant le Directeur d'Elf-Atochem ; Monsieur HORQUIN, Directeur de la MAPAD, sans oublier les retraités et les épouses.

Après avoir remercié et souhaité la bienvenue à l'assistance, l'Adjudant-Chef LUZZI a indiqué que c'est dans le cadre de la départementalisation du matériel que le Centre de Première Intervention a été doté d'un FPT, rétrocedé du Centre de Secours de Pont-de-Cheruy. Ce véhicule est arrivé à Froges courant septembre 1993, après avoir été révisé par le Service Technique de



Lieutenant BERNARD remettant à G. TALLIA la Croix de Chevalier du Mérite de l'Union

Discours du Chef de Corps. De gauche à droite : Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union ; Commandant PHEL BON ; Colonel BOURGEOIS ; Capitaine BRUNEL ; M. GARCIN, Maire de Champs ; M. BICH, Conseiller Général ; M. SAVREUX, 1^{er} adjoint représentant le Maire de Froges



Le FPT rétrocedé du C.S. de Pont-de-Cheruy, remis à neuf par une équipe de Sapeurs-Pompiers



la Direction ; il a été pris en main par une équipe de Pompiers qui l'a remis en état, repeint et aménagé complètement en deux mois.

Avec une grande précision sur les chiffres, le Chef de Corps a décrit ses rapports avec la municipalité qui ont permis entre autres l'achat d'un véhicule trafic 4x4 qui a été aménagé par une équipe pour les premiers secours aux accidentés. Il a remercié la municipalité pour le budget 1994 qui a été exceptionnellement augmenté. Cela va permettre de renouveler à tout le personnel la tenue de feu et les vêtements de pluie.

Il a insisté sur la collaboration de l'Amicale du Corps qui participe financièrement aux acquisitions, et notamment à celle de deux véhicules : en 1992 un trafic 4x4 pour interventions diverses, en 1994 un véhicule léger qui sera utilisé pour les déplacements aux réunions, Congrès, stages, etc.

Il a également remercié les directeurs d'établissements industriels ou leurs représentants pour l'aide apportée.

Pour conclure, il a émis le souhait d'être doté, un jour, d'un nouveau local plus

facile d'accès.

Des diplômes ont également été remis : au Sapeur David JOUANDEAU, le BNPS ; au Sapeur Patrice DOLINSKY, le CFAPSE, et au Sapeur Philippe BELLEMIN, le secours en ravin.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur SAVREUX, Premier Adjoint, a remis la médaille des 20 ans de service à deux Sapeurs dévoués :

– René BATTAGLIA est entré en 1973 à la Compagnie. Sapeur titulaire du BNS, il était Secrétaire de la Commission des Fêtes.

– Gilbert TALLIA est entré au Corps en 1973. Titulaire de nombreux diplômes, il est Adjoint au Chef de Corps. Au cours de la cérémonie, il a été nommé Adjudant-Chef et a reçu la Croix de Chevalier du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Elle lui a été remise par le Lieutenant Armand BERNARD du Centre de Secours de Saint-Martin d'Hères qu'il avait choisi comme parrain.

Un apéritif a été offert par la municipalité, puis un buffet froid préparé et servi par les épouses a terminé cette soirée.



Sirti S.A
INSTALLATIONS DE RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
GENIE CIVIL ET CABLAGE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES
FRANCE TELECOM - EDF-GDF - SNCF

24, avenue du Vercors - 38171 SEYSSINET CEDEX
Tél. : 76 70 28 40 - Fax : 76 21 53 97

VIDAL



FABRICANT

**VESTE D'INTERVENTION
TEXTILE ET CUIR
POUR SAPEURS-POMPIERS**

Roger Vidal et Fils
Z.I. - 20-22, rue de l'Artisanat
B.P. 167 - 81304 GRAULHET
Tél. : 63 34 52 46
Fax : 63 34 69 99



Pour accès direct :

- en gare SNCF
- au quartier d'affaires EUROPOLE

Un nouveau service de
**La Compagnie Générale
de Stationnement**

PARKING EUROPOLE-GARE
Ouvert 24 H/24

Informations :
Accueil parking 76 70 37 37



LES CARRÉS D'AS DU STATIONNEMENT



CARROSSERIE INDUSTRIELLE BOURGEAT

Fourgon, Isotherme, Plateaux, Véhicules spéciaux

Hayons élévateurs, Tôlerie et peinture poids lourds

BOULEVARD EDGAR KOFLER - 38500 VOIRON - TÉL. : 76 05 81 26

C.P.I. de Chanas

Le Sous-Lieutenant Georges JOSEPH, Chef de Corps, part en retraite

Présentation de la Sainte Barbe

Monsieur le Capitaine LANGLAIS, Directeur Départemental Adjoint, commandant le Centre de Secours Principal de Vienne, représentant le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ; Monsieur le Lieutenant JYMOND, Président de l'Union Départementale de l'Isère ; Monsieur le Lieutenant DUMAS, Chef de Corps du District ; Monsieur DORIS, Vice-Président du District et Président de la Commission des Sapeurs-Pompiers ; Monsieur PETIT, Maire de Chanas ; Mme MARCE, Maire de Bougé-Chambalud ; Monsieur UBELARD, Maire de Serrière ; la Gendarmerie de Chanas, Roussillon et Beaurepaire ; délégations des Corps voisins et autres personnalités ; Messieurs les Chefs de Corps en activité et retraités ; Messieurs les Officiers, Sous-Officiers et Sapeurs en activité et retraités représentant l'ensemble des Corps ; Mesdames, Messieurs

Tout d'abord, je voudrais au cours de cette Sainte-Barbe exceptionnelle, rendre un hommage à tous les Sapeurs-Pompiers. Si nous reprenons le fil de l'histoire, le rôle premier des Sapeurs-Pompiers a été de combattre les incendies. Bien sûr l'incendie a été de tous les temps le plus fréquent et le plus répandu des risques.

Il a toujours fallu des hommes pour le combattre.

Ils s'appelaient "Vigiles" sous les Romains, "Jurés du feu" au Moyen Age, "Chevaliers du guet" sous Philippe le Bel, "Garde Pompes" sous Louis XV.

Et depuis le 8 septembre 1811, par la grâce de Napoléon 1^{er}, "Sapeurs-Pompiers". Vous êtes de plus surnommés les "Soldats du Feu". Et c'est ainsi que chaque ville,

chaque village essaie de s'organiser pour combattre le feu. Et maintenant, que de choses ont changé, vos interventions se sont diversifiées : catastrophes, inondations, accidents, noyades, risques chimiques, risques nucléaires, nids de guêpes ; dès qu'un problème surgit, nos habitants composent le 18 et vous intervenez rapidement, avec maîtrise et efficacité. Bien sûr, vous avez toujours les mécontents, les insatisfaits, les critiques. Il faut ignorer tout cela.

Par cette cérémonie, nous voulons montrer à tous que les Sapeurs-Pompiers, qu'ils soient Volontaires ou qu'ils soient Professionnels, forment une grande famille, une famille unie, une famille solidaire, une famille pour qui les mots "Amitié, union, solidarité" prennent un sens profond et sincère.

- A notre époque où tout semble mené par l'intérêt

- A une période où chacun cherche, par tous les moyens, à s'assurer contre les risques

- A un moment où chaque être rejette la responsabilité sur autrui

- A une heure :

- où l'égoïsme règne trop souvent

- où la solidarité se fait de plus en plus rare

- où l'on a trop tendance à oublier les autres

- où malheur rime avec terreur

- où détresse rime avec SOS

Il est bon, je dirais même réconfortant, de trouver des hommes décidés qui poussent l'abnégation jusqu'à exposer leur vie pour aider, secourir, sauver leurs semblables.

Par votre engagement :

- vous montrez à tous que le contact crée une chaude amitié

- vous lancez un défi à l'indifférence

- vous donnez l'exemple

d'un civisme tant oublié

Officiers, Sous-Officiers, simples Sapeurs, vous avez connu et vous connaîtrez encore des heures pénibles dans l'exercice de vos nobles devoirs.

De nuit comme de jour, bravant toutes les fatigues et toutes les intempéries, vous ne marchandez pas vos forces pour accomplir dignement votre mission.

Aussi, par ma voix c'est toute une population qui reconnaît bien sincèrement vos mérites.

Toute une population qui vous félicite et qui vous remercie.

Sapeurs-Pompiers, soyez fiers des mots qui composent votre devise : "Honneur, dévouement, sacrifice". Portez bien haut votre drapeau tricolore qui est le drapeau de la République, mais qui est surtout l'emblème de la liberté.

37 ans et demi au service des Pompiers

Maintenant, il me revient un autre devoir et c'est avec une profonde émotion et même une certaine tristesse que je me tournerai vers le Sous-Lieutenant Georges JOSEPH qui après 37 ans et demi passés au service des Sapeurs-Pompiers dont presque 17 en temps que Chef de Corps, atteint par la limite d'âge doit prendre sa retraite et nous quitter.

Mon Lieutenant, les mots ont parfois peu de poids pour exprimer sans emphase inutile mais avec beaucoup de précisions, le passé et l'actif d'un homme que nous connaissons tous et que nous estimons profondément.

- Vous entrez au Corps des Sapeurs-Pompiers de Chanas le 27 janvier 1957

- Le 7 avril 1963, vous obtenez le diplôme d'Adjudant

- Le 12 avril 1964, vous



obtenez le diplôme d'Officier et le 25 octobre 1967 vous êtes nommé Sous-Lieutenant et êtes l'Adjoint du Lieutenant Alphonse GENTHON

- Vous êtes nommé Chef de Corps le 1^{er} décembre 1977

- Alors, j'ai l'honneur de vous remettre les Médailles que vous avez grandement méritées :

- La Médaille d'Argent le 4 décembre 1977

- La Médaille de Vermeil le 4 décembre 1980

- La Médaille d'Argent avec Rosette le 25 novembre 1988

- La Médaille d'Or le 25 juin 1990

Si d'un regard en arrière, vous considérez votre vie, vous avez le droit d'être fier de cette belle famille qui vous entoure et qui est la vôtre, de ces hommes que vous avez tant aimés.

Vous les avez armés de qualités solides, celles qui forgent de vrais hommes :

- conscients de leur devoir

- porteurs de valeurs profondes sans lesquelles de nos jours c'est très vite le naufrage

Par votre exemple, vous leur avez inculqué la valeur du dévouement total. Vous les avez placés en face de leurs responsabilités humaines dans le contexte d'une époque où la redoutable tentation de l'égoïsme risque d'étouffer les sentiments de fraternité si nécessaires à une vie communautaire.

C'est pour toutes ces raisons que vous êtes un exemple pour tous ces amis qui vous entourent.

Soyez fier de votre vie exemplaire, vie toute imprégnée des notions de devoir, vie toute faite d'honnêteté et de dignité.

Maintenant que vous prenez une double retraite, retraite professionnelle, retraite en temps que Sapeur-Pompier, soyez assuré de notre reconnaissance et de notre amitié. Personnellement, je vous regretterai car ensemble nous avons tout mis en œuvre pour que le Centre de Première Intervention de Chanas soit performant et efficace.

Nomination du Sous-Lieutenant Christian JOSEPH

Et maintenant, puisque les Anciens comme l'on dit "laissent le manche", il faut nommer un successeur.

Aussi, mon regard se déplacera du père vers le fils, le Sergent Christian JOSEPH.



– Entré au Corps le 8 février 1979

– Vous êtes nommé Caporal le 12 juin 1982

– Puis Sergent le 6 octobre 1985, le jour du cinquantième anniversaire du Corps de Chanas

– Le 27 avril 1985 vous devenez Moniteur national et en avril 1992 vous participez au cours de recyclage

– Le 30 novembre 1992 vous passez brillamment l'examen d'Officier

– Et cette année encore vous participez au stage initiation prévention

Quel beau début, quel beau chemin déjà parcouru !

Christian, je connais tes capacités d'homme, je sais

que tu possèdes un grand sens du commandement. Derrière une apparence froide mais calme, tu sauras demander à tes hommes de donner le maximum d'eux-mêmes et parfois de se surpasser.

Ta volonté, ta détermination, ton sens du devoir, ton respect de l'égalité sont autant de qualités que te reconnaissent les Sapeurs-Pompiers. Je suis persuadé que tu rempliras ta lourde tâche avec conscience et opiniâtreté. Je peux t'assurer que tous ensemble nous t'aiderons au maximum pour que tu remplisses pleinement cette noble mission que tu as acceptée : servir, secourir, sauver.

Honneur à l'épouse du Chef de Corps partant à la retraite

J'ai certainement été un peu long, mais avant de conclure je voudrais remercier vos épouses, vos compagnes, qui à leur manière participent à la vie du Corps ; elles acceptent les contraintes qu'entraîne l'acte

d'engagement.

J'adresserai un merci tout particulier à Madame JOSEPH car dans l'ombre elle a donné beaucoup. Toujours aimable, toujours souriante, Madame vous n'avez jamais su dire "Non". J'ajouterai même qu'avec trois Sapeurs à la maison votre vie familiale se confondait avec la vie du Corps. Merci pour tout ce que vous avez accepté et je suis très heureux de vous associer à la grande fête de ce 26 novembre 1994.

Sapeurs-Pompiers, soyez toujours prêts.

Que votre cœur, que votre main se tendent vers tous ceux qui vous appellent et vous attendent.

Que le très bel exemple que vous donnez à tous nos habitants fasse des adeptes, qu'ils entraînent dans votre sillage d'autres vocations afin que les communes de notre canton soient ce petit coin de France où l'on sait dans la joie et si c'est nécessaire dans le sacrifice participer au mieux du bonheur des familles qui le composent.

SI NOUS TROUVONS BELLES
LES VIEILLES CHOSES,
LE VIEIL IVOIRE,
LES VIEILLES DENTELLES,
POURQUOI NE PAS VOIR
AUSSI LA BEAUTÉ
D'UN VIEUX VISAGE ?
SI NOUS TROUVONS
DE LA VALEUR
AUX VIEILLES PIERRES,
AUX VIEUX JOYAUX
ET AU VIEIL OR,
POURQUOI L'HOMME SEUL
DOIT-IL PERDRE SA VALEUR
QUAND IL EST VIEUX ?

Un homme venu d'ailleurs

se présente au Centre de Secours Principal de Grenoble

Le lundi 21 novembre 1994 à 8 h 30, se présente au Centre de Secours Principal à Grenoble un drôle de personnage.

74 ans, la barbe blanche, de grosses lunettes, sourd, il se présente après avoir trouvé un traducteur italien (car en plus il ne parle pas français) comme ancien policier professionnel et ex Sapeur-Pompier Volontaire de la commune de Crémone, et surtout comme la mascotte des Sapeurs-Pompiers du monde.

Après les constatations d'usage, comme il se doit, il s'avère que notre homme est bien un phénomène.

Passionné de vélo, il a fait trois fois le tour du monde en deux roues et au fil de ses escales, a accumulé

nombre de fanions, écussons, casques, képis et tout autre matériel de Police et de Sapeur-Pompier. Avec tout ceci, il a créé un musée dont les bénéfices sont reversés au profit des sourds italiens.

Carlo MILANI, ne faisant plus beaucoup de vélo continue ses déplacements en train pour visiter les casernes Sapeurs-Pompiers et Commissariats qu'il n'a pu faire lors de ses pérégrinations.

Pris en charge par l'Amicale du Centre de Secours Principal et accompagné par Roger SMOTER et Nicolas GUERCHET, notre ami a visité la caserne et a pu repartir avec un casque F1 (échangé), des pin's, des galons, fanions Sapeur-Pompier, mais aussi, car



l'après-midi il fut reçu à l'Hôtel de Police, avec un képi, une plaque, des écussons et une matraque dédiée.

Après une bonne nuit au Centre de Secours Principal, nous l'avons accompagné chez nos collègues Sapeurs-Pompiers de Chambéry.

A cet homme simple, très passionné, qui a été reçu par de nombreuses personnalités (le Président de la République Italienne, sa Sainteté le Pape...) nous ne pouvons que souhaiter longue vie.

Salute Carlo.

DES VÉHICULES A LA HAUTEUR DE VOTRE MISSION



VIENNE V.I.

Z.I. de Reventin Vaugris - BP 04
38121 Reventin Vaugris
Tél. 74 53 23 12 - Fax 74 85 66 24

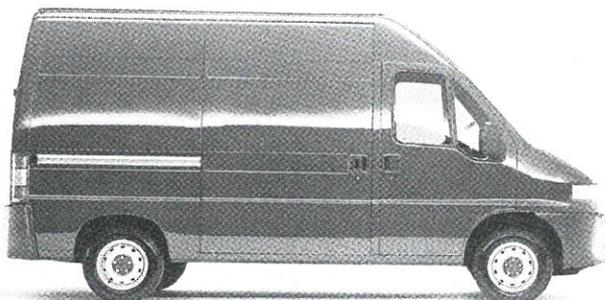
RENAULT V.I. NOTRE MOTEUR C'EST VOUS.



RENAULT

Sur tous les fronts de la lutte contre l'incendie, RENAULT V.I. est en première ligne et vous offre une gamme complète de véhicules conçus en étroite collaboration avec les services techniques des sapeurs pompiers.

Peugeot Boxer :
Joignez l'utilitaire à l'agréable !



PEUGEOT à GRENOBLE
Ets BERNARD

Bastille : 53, route de Lyon
Tél. 76 46 71 67

Libération : 237, cours de la Libération
Tél. 76 69 62 00



USINE DE PRODUCTION

95, avenue des Arrivaux
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
Tél. 74 94 85 40 - Fax 74 94 23 06
Télex 380 431 F

AIR
PRODUCTS 
L'ISLE d' ABEAU



ETS DOUCET

DISTRIBUTION TECHNIQUE - MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT
AUTO - INDUSTRIE

10, rue Ampère - B.P. 296 - 38009 GRENOBLE CEDEX 01
Tél. 76 21 59 27 - Télex 980 636 F - Fax 76 49 23 61



PROTECTION INCENDIE
INDIVIDUELLE ET RESPIRATOIRE
AIR - OXYGENE - COMPRESSEUR

Equipement véhicules d'incendie - (VP1 - CCFL - VSR)
Motopompes - Matériels divers - Habillement - Tuyauterie

Route de Bourg - B.P. 187 - Z.A. Les Blanchisseries - **38505 VOIRON Cedex**
Tél. : 76 05 12 50 + - Fax : 76 65 99 72

Carnet

Le Capitaine ARBARETAZ nous a quittés le 4 décembre 1994

Le Capitaine François ARBARETAZ nous a quittés en ce jour du 4 décembre 1994 où l'on fêtait Sainte-Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers ; âgé de 97 ans, il était l'un de nos doyens.

La petite église était bien petite pour accueillir tous ses amis.

Un fort détachement de Sapeurs-Pompiers de l'Isère rendait les honneurs à celui qui s'est tant dévoué au sein de la grande famille des Sapeurs-Pompiers.

Parmi les personnalités présentes : Monsieur GUINET, Maire de Chimilin, ainsi que de nombreux élus du secteur ; le Lieutenant PLANTIER qui représentait le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental ; le Comité Exécutif de l'Union Départementale avec à sa tête le Président JEYMOND, accompagné du Colonel BLANC, Président d'honneur ; le Capitaine COTTAZ, Président du groupement des Sapeurs-Pompiers du secteur de La Tour-du-Pin dont le Capitaine ARBARETAZ était le fondateur ; des Sapeurs-Pompiers de tous grades et de tous âges venus de tout le département rendre un hommage à la "pipe", cet ardent défenseur des Volontaires.

Il fut enterré comme il l'avait souhaité : en tenue, son képi sur le cercueil avec son écharpe de Maire et ses médailles dont il était fier.

C'est au Capitaine COTTAZ que revient l'honneur de retracer la carrière du Capitaine François ARBARETAZ :

"C'est avec émotion que ce 4 décembre 1994, jour de la fête de la Sainte-Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers, que le Capitaine ARBARETAZ nous a quittés ; peut-être a-t-il choisi... car les Pompiers, c'était sa vie.

Dès 1926, il crée le Corps de Chimilin, qui se dote d'une pompe à bras, mais sous l'impulsion de ce Chef d'avant-garde le Corps sera rapidement motorisé.

En 1932, avec quelques Chefs de Corps voisins, il crée un rassemblement de plusieurs Compagnies qui prend rapidement de l'extension et devient le groupement du secteur de La Tour-du-Pin. Celui-ci compte actuellement 24 Corps.

Il en fut Président jusqu'en 1964 ; ce groupement fut jusqu'à la fin sa vie, son enfant chéri.

Mais, l'ardeur de ce vaillant Officier franchit rapidement les limites locales et en 1935 il fut élu au Conseil d'Administration de l'Union Départementale de l'Isère. Il siégera jusqu'à sa retraite, ce qui lui valut la Médaille du Mérite Départemental.

Et c'est ainsi que tel le grand chêne qui domine la forêt, le Capitaine ARBARETAZ sut se faire remarquer, apprécier et écouter ; tant par sa force de caractère et sa forte voix qui de loin signalait sa présence ; la fumée de sa traditionnelle pipe faisait le reste.

Pour tout ce temps consacré à la cause des Sapeurs-Pompiers, de nombreuses Médailles lui furent décernées ; petites récompenses, pour de grands services.

Sapeur-Pompier dans l'âme, ardent défenseur des Volontaires, le Capitaine ARBARETAZ aura marqué de son passage plusieurs générations et surtout il aura montré l'exemple de l'homme qui dans toutes les situations aura donné sans compter tout ce qui était en lui au service de son prochain. Puisse cet exemple se perpétuer sur les générations futures.

Capitaine ARBARETAZ, beaucoup de vos amis ont

tenu à être présents ici aujourd'hui.

Les Présidents actifs et honoraires de l'Union Départementale ; les anciens, actifs et ceux de votre groupement, tous sont venus témoigner la sympathie qu'ils avaient pour vous.

En cette pénible circonstance nous voulons dire à votre famille, qui vous a si bien entouré, toute notre reconnaissance et lui présenter nos sincères condoléances.

Quant à vous mon Capitaine, tous les Sapeurs-Pompiers de ce département vous disent au revoir et parleront de vous encore longtemps.

Plus personnellement, ces dernières années, chaque fois que nous sortions, vous me disiez : "c'est la dernière fois".

Et bien aujourd'hui c'est le cœur serré que je dis au revoir à mon ami.

C'était la dernière fois...



C.P.I. DE CHIMILIN

NAISSANCES

Audrey PERRIN, le 3 mars 1994,
premier enfant au foyer du Caporal-Chef Pascal PERRIN
et du Sapeur 1^{re} classe Christel PERRIN.

Johan HÖNNIN, le 29 mars 1994,
deuxième enfant au foyer du Sapeur Franck HÖNNIN
et de Mlle Nadia AIDOU

*Lieutenant Max FERRAND
Commandant le Corps de La Tour du Pin*



françois Perrin sa

**TRAVAUX FLUVIAUX • B.T.P. • CARRIÈRES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

38510 MORESTEL
Route de Lyon
Tél. 74 80 04 66

38300 BOURGOIN-JALLIEU
Route Nationale 6
Tél. 74 28 05 66

38390 MONTALIEU-PORCIEU
Route Nationale 75
Tél. 74 88 50 12

Butaclor[®]

**Caoutchouc
polychloroprène**

EniChem Elastomères France

Usine de Champagner
BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France

Teisseire

Tout pour les fruits

LOU
DIFFUSION

SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS

15, rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset - Tél. : 76 21 21 18 - Télex : 320 849 F - Fax : 76 21 55 30

6 jours de Grenoble

Depuis 1990, le concept de ces 6 jours est de mixer avec audace le sport, le spectacle et la gastronomie

Côté sport, un plateau de choix avec en tête de file l'équipe DUCLOS LASSALLE - BINCOLETTA (vainqueurs en 1992 et 1993) et les ténors du sprint et du keirin ROUSSEAU - HUBNNER.

Côté spectacle, le groupe Fascination (du Crazy Horse), des chanteurs et chanteuses (J. MANSON - F. ALAMO - D. BARBELIVIEN - Patrick FIORI), des acrobaties en moto avec J.P. GOY, de la prestidigitation avec Marc FILIPPI et pour la première fois les Sapeurs-Pompiers.

Contacté par les organisateurs Guy CHANAL et Bernard THEVENET en tête, le Colonel BOURGEOIS accepta immédiatement de s'associer à une telle manifestation.

Le but était de faire découvrir au nombreux public de chaque soir, le parcours sportif du Sapeur-Pompier. Après une descente du plafond du Palais assurée par le GRIMP 38, le

principe était de faire participer deux coureurs simultanément, un sur le parcours bleu et un sur le parcours rouge.

Chaque soir les deux coureurs de chaque équipe étaient chronométrés.

Equipe rouge :

- Colonel J.C. BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

- Sapeur P. VINEY, Centre de Secours Principal de Grenoble (Sapeur-Pompier Volontaire)

- Sapeur F. MEJEAN, Centre de Secours Principal de Grenoble

Equipe bleue :

- Adjudant-Chef S. GLENAT, Centre de Secours Principal de Grenoble

- Adjudant-Chef D. d'OLIVIER, Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

- Sapeur F. BERGER, Centre de Secours Principal de Grenoble



Le dernier jour, malgré un claquage à l'échauffement du Colonel BOURGEOIS, les 6 coureurs se sont affrontés.

Résultats

1^{re} équipe rouge :

11'03" 50/100

2^e équipe bleue :

11'05" 70/100

record du tour : Sapeur Patrice VINEY en 47"40

Le Challenge Richard LUXOS fut remis à l'équipe victorieuse, ainsi qu'une coupe à l'équipe bleue par le Chef de Corps de Moirans.

La partie technique fut assurée tous les soirs par les personnels du GRIMP, du



Centre de Secours Principal de Grenoble, du Centre de Secours de Moirans et de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère.

Le dimanche 30 octobre, l'Adjudant-Chef HENNEBERT du Centre de Secours Principal de Grenoble participa à la course cycliste sur piste des sponsors et se classa 3^e sur 8 candidats.

Les 6 jours de Grenoble ?

Un rendez-vous qui séduit les amateurs du show biz, les passionnés de sport, les fins gourmets ou tout simplement les fans de grand spectacle.



SAINT-SAVIN 1994

PARCOURS SPORTIF Catégorie Juniors

Frédérique DUPOUX Championne de France

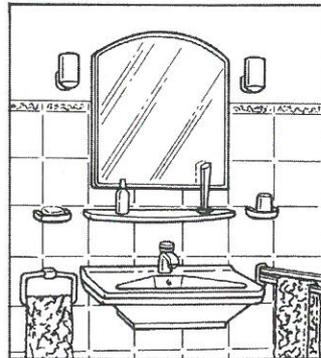
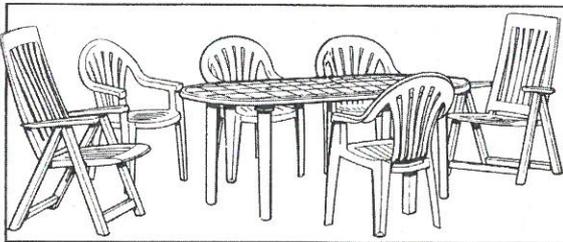


**IKEA
DISTRIBUTION
FRANCE S.N.C.**

ST-QUENTIN-FALLAVIER

*"PLATE-FORME
DE DISTRIBUTION
POUR LE SUD DE L'EUROPE"*

ALLIBERT



UNITES DE PRODUCTION

GRENOBLE 76 20 53 00

LA MURE ST HONORE 76 81 06 31

MOIRANS 76 35 40 06

SERVICES COMMERCIAUX

Contract : 76 20 55 70

Plein-air : 76 20 55 50

Sanitaire : 76 20 55 30

PLEIN AIR - CONTRACT - SALLE DE BAINS



**HEWLETT
PACKARD**

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble

5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 76 62 57 98

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau

Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc

Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 38 40

E. LECLERC



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h

samedi de 8 h 30 à 20 h 30



ESPACE COMBOIRE



Le Manège à Bijoux



E X P L O I T

Défi réussi pour Georges GALLE

Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours de Saint-Egrève, il vient de couvrir en courant les frontières encore théoriques du Parc de Chartreuse

A l'aube de la naissance du parc naturel régional de Chartreuse, un sportif de 40 ans, coureur de grand fond au sein de l'USSE de Saint-Egrève, mais encore Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours de cette ville, avait lancé un "défi" à la Chartreuse. Il s'agissait de relier à pied les 63 communes comprises dans le futur périmètre du Parc. Un pari un peu fou lancé par Georges GALLE pendant le festival Brel, qui souhaitait inciter chacun à découvrir les beautés du massif.

Parti de Saint-Pierre-de-Chartreuse, entouré de nombreux élus (dont Pierre BAFFERT, Président de l'Association pour le Parc), Georges GALLE recevait un soutien particulièrement important avec la présence d'Alain MIMOUN, Champion olympique de marathon en 1956 à Melbourne. Ce dernier devait d'ailleurs l'accompagner sur une bonne partie du parcours de 322 km, pour 12 000 mètres de dénivelé.

L'arrivée était prévue trois jours plus tard à 15 heures, et Georges GALLE devait réussir l'exploit d'arriver avec une demi-heure d'avance sur les prévisions.

Ce qui est loin d'être anodin lorsque l'on connaît la difficulté du parcours et du défi.

Apparemment peu fatigué par cette "épreuve" qu'il s'est imposée, Georges GALLE était partagé entre un sentiment de bien légitime fierté, et l'émotion d'avoir couru aux côtés d'Alain MIMOUN.

Féfé GENEVE, un autre grand sportif isérois, Cham-

pion de France de marathon (devant MIMOUN) en 1961 était également là, signe de l'importance de ce défi réussi.

Afin de pérenniser cette course, un livre d'or a été signé par les Maires des communes traversées.

L'exploit sportif de ce Sapeur-Pompier Volontaire prouve si besoin était, la nécessité de la pratique du sport chez les Sapeurs-Pompiers.

Georges GALLE en quelques mots

40 ans, marié, deux enfants, technicien à Thomson/TIV Moirans, Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours 42 Saint-Egrève.

Créateur du cross de Quaix-en-Chartreuse.

Organisateur en 1993 du Championnat Départemental de course de montagne.

Palmarès 1990 : la Grande Enjambée (175 km - 5 étapes) ; 24 heures de Gap (375 km - 3^e en équipe de huit coureurs) ; marathon de Berlin (premier marathon en 3 h 08).

1992 : balcon de Belle-donne (65 km - 4^e en couple).

Course Napoléon (757 km, par étapes), Nantua-Bourgen-Bresse (515 km - premier club USSE Saint-Egrève).



BON PIED, BON ŒIL

■ Ils ont été coéquipiers en équipe de France de marathon dans les années 50. A eux deux, ils comptabilisent trente-trois titres de Champion de France, un titre olympique et quatre de Champion du monde. Beau duo ! Aujourd'hui, Alain MIMOUN (73 ans) et "Féfé" GENEVE (70 ans) sont restés de très bon amis. Aussi, ont-ils récemment tenu à courir ensemble afin d'apporter leur soutien à Georges GALLE (au centre), quarante ans, qui a parcouru 322 kilomètres et 12 000 mètres de dénivelé cumulés en trois jours, pour relier symboliquement les communes du futur parc naturel régional de Chartreuse, situé entre Grenoble et Chambéry. Dès la ligne d'arrivée franchie, "Féfé" a dû s'éclipser rapidement : une de ses vaches allait vèler.

(Extrait de Presse)



La C.N.R. étudie, réalise, exploite, en France et dans le monde, tous types d'aménagements hydrauliques et fluviaux à buts multiples :

hydro-électricité, navigation, hydraulique agricole, protection contre les crues, sports et loisirs de l'eau, valorisation du potentiel des cours d'eau, environnement, conservation du patrimoine naturel.

La C.N.R. : le partenaire des collectivités locales



COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
SOCIÉTÉ ANONYME D'INTERET GENERAL
AGENCE DE VIENNE - TM

3, Quai Frédéric Mistral - 38201 VIENNE Cedex - Tél. 74 53 35 66 - Fax 74 31 93 75



TUYAUX D'INCENDIE

Boîte Postale 196-F
42408 ST-CHAMOND Cedex FRANCE
Tél. : 77 31 02 00
Télex 283 155
Télécopie 77 31 02 31



SICN

SICN,
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, installations en boîtes à gants
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation
- Dépôts physiques sous vide ou sous atmosphère contrôlée, projection plasma

Direction générale :

B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. : 76 86 90 00 - Télex : 320 714
Télécopie : 76 86 90 20

SAEC LE PARTENAIRE COMPETENCE

UN PARTENAIRE ADULTE

NOTRE FORCE : Nous sommes installés depuis 20 ans dans la région

UN PARTENAIRE SUR MESURE

NOTRE VOCATION : **Conseiller** les particuliers ;
étudier les projets ; **construire** les programmes
en entreprise générale ; **coordonner et piloter** les opérations

UN PARTENAIRE DE QUALITE

NOTRE EQUIPE :

Des femmes et des hommes compétents et expérimentés

UN PARTENAIRE DE REFERENCES

Des Jeux Olympiques de 1968 à ceux de 1992, nous sommes présents sur tous les chantiers de l'avenir, à la montagne comme à la ville.



I S È R E

24, rue Lamartine - BP 2003
38322 EYBENS Cedex - Tél. : 76 24 46 63 - Fax : 76 24 60 24

Championnat de France VTT

Samedi 8 octobre 1994 avait lieu le 3^e Championnat de France de VTT réservé aux Sapeurs-Pompiers, et qui se déroulait à Sainte-Ménéhould, dans le département de la Marne, à près de 600 km de notre région.

Magnifiquement organisée par le Centre de Secours de cette commune et sous l'autorité du Capitaine François GOULET, son Chef de Corps, l'épreuve se disputait sur un circuit tracé dans la magnifique forêt d'Argonne.

Une journée d'automne exceptionnelle permettait le déroulement sans incident des deux courses qui rassemblaient : le matin, Juniors, Féminines, Vétérans et Masters pour 30 km, et l'après midi les Seniors pour 40 km.

Dans la catégorie Masters, notre collègue André JURY du District de Roussillon terminait 3^e et recevait la Médaille de Bronze. René PAILLOT, de Grenoble, prenait la 7^e place dans cette même catégorie.

Sans un malencontreux bris de chaîne, Roland HENNEBERT de Grenoble pouvait prétendre à un podium car il était détaché avec le futur vainqueur de cette catégorie à moins de 5 km de l'arrivée. Dure loi du sport qu'il faut bien accepter.

Chez les Seniors l'après-midi, Raphaël CLEMENÇON, de Grenoble, obtenait une très belle 6^e place ainsi que Michel CARLASSARE, lui aussi de Grenoble, qui se classait 16^e.

Autre malchanceux dans

cette catégorie, Louis ABBENANTE, de Grenoble, qui bien qu'ayant effectué tout le parcours en 2 h 45 le classant aux environs de la 180^e place, n'a pas été enregistré par le contrôleur d'arrivée. De nombreux Isérois l'ayant vu passer la ligne, pouvaient en témoigner. La réclamation qui aurait dû être portée dans un délai très court n'ayant pas été faite, le classement reste ce qu'il est. Dommage pour notre collègue qui n'avait pas démérité.

La remise des récompenses avait lieu au gymnase de Sainte-Ménéhould en présence du Préfet de la Région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne ; de nombreuses personnalités élues ; du Lieutenant-Colonel BONNETON,

Directeur Départemental ; du Capitaine GOULET, Chef de Corps, et du Lieutenant-Colonel DAROQUE, membre du Conseil d'Administration de notre Fédération.

Suivait un apéritif qui précédait lui-même un repas dansant d'une excellente qualité.

Compte tenu de la chaude ambiance qui régna tout au long de cette journée, chacun s'en alla avec des souvenirs agréables plein la tête, ainsi qu'une expérience enrichissante et vécue sur le terrain pour nos amis de Chirens qui auront la lourde tâche d'organiser sur leur territoire, la 4^e édition de ce Championnat de haut niveau le 7 octobre 1995.

Nous leur souhaitons bonne chance par avance.

P A L M A R È S

COURSE DU MATIN - 30 km

Catégorie	Nom Prénom	Corps	Temps réalisé	Moyenne horaire	Classement
SENIORS FÉMININES	SZCZUPIEL Sonia	Voiron	3h 08' 20"	9,558 km	7 ^e sur 8
JUNIORS 17 À 18 ANS	FELIX David	Vizille	2h 14' 07"	13,421 km	28 ^e sur 35
	TURC Jean-Baptiste	Vizille	2h 16' 26"	13,193 km	33 ^e
VÉTÉRANS 40 À 49 ANS	REY Rolland	Voiron	2h 12' 47"	13,556 km	44 ^e sur 59
	LACOND Marcel	Vizille	2h 45' 47"	10,858 km	54 ^e
MASTERS 50 ANS ET +	JURY André	Roussillon	1h 55' 24"	15,598 km	3 ^e sur 17
	PAILLOT René	Grenoble	2h 07' 57"	14,068 km	7 ^e

COURSE DE L'APRÈS-MIDI - 40 km

Catégorie	Nom Prénom	Corps	Temps réalisé	Moyenne horaire	Classement
SENIORS 19 À 39 ANS	CLÉMENÇON Raphaël	Grenoble	1h 56' 36"	20,583 km	6 ^e sur 399
	CARLASSARE Michel	Grenoble	2h 04' 24"	19,293 km	16 ^e
	CORMONS Philippe	La Mure	2h 13' 31"	17,975 km	32 ^e
	PERRIN Christian	St-Joseph-de-Rivière	2h 13' 48"	17,937 km	35 ^e
	DUMANCHIN Frédéric	Vizille	2h 18' 03"	17,385 km	52 ^e
	CHARVET Bernard	La Mure	2h 30' 36"	15,936 km	97 ^e
	DEBERGUES Jean-Luc	Vizille	2h 34' 11"	15,566 km	110 ^e
	GERMAIN Lionel	La Mure	2h 37' 57"	15,195 km	141 ^e
	FURNON Jean-Paul	Grenoble	2h 52' 32"	13,910 km	212 ^e
	ROCHE Alain	Voiron	3h 00' 17"	13,312 km	254 ^e
	REY Olivier	Voiron	3h 00' 42"	13,282 km	256 ^e
	OGIER Jean-Marc	Chirens	3h 04' 43"	12,993 km	276 ^e
	BERRICHE Tahar	Vizille	3h 13' 17"	12,417 km	313 ^e
	GARREL Bruno	St-Joseph-de-Rivière	3h 14' 48"	12,320 km	318 ^e
	PHILIPPE Stéphane	Voiron	3h 36' 26"	11,089 km	370 ^e
	SPIELMANN Raymond	Voiron	3h 49' 18"	10,467 km	389 ^e
	ATTALAH Ahmed	Vizille	3h 50' 19"	10,420 km	390 ^e
	PHILIPPE Christophe	Voiron	4h 23' 46"	9,099 km	399 ^e

Au classement par département, l'Isère se place en 4^e position avec 30 points, derrière la Marne (64 points), le Nord (37 points) et les Yvelines (32 points). 41 départements étaient représentés.



Figurant parmi les plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 8200 personnes.

Comme centre de soins, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets (le 15, SAMU, SMUR...), le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale et universitaire (greffes d'organes, neuro-chirurgie,...), sans pour autant négliger sa place de centre hospitalier général pour l'agglomération

grenobloise.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un pôle important de formation de médecins (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes et de kinésithérapeutes... dans ses écoles paramédicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

Centre Hospitalier Universitaire de GRENOBLE
B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 09 - Tél. : 76 76 75 75

Case réservée au n° 15780

Sté d'Equipement et de Carrosserie Incendie
J.C. PICOT

Z.I. Beaune Savigny - 21200 Beaune
Tél. 80 22 28 10 - Fax 80 24 15 62

FORISSIER & Fils

Plafonds suspendus - Plâtrerie - Peinture
56, rue de la République - 38440 Saint-Jean-de-Bourney
Tél. 74 58 70 61 - Fax 74 58 64 89

CITHI

123, cours de la Libération - 38000 Grenoble
Tél. 76 49 00 36 - Fax 76 21 95 47

Entreprise Roger GUILLAUD

Travaux Publics

Z.I. Pré de la Barre - 38440 Saint-Jean-de-Bourney
Tél. 74 58 68 16 - Fax 74 58 73 88

Number One

Le Fontanil - 38120 Saint-Egrève
Tél. 76 75 05 05

H. CHARDON

TV - HiFi - Vidéo - Ménager - Dépannages
8, rue de la République - 38440 Saint-Jean-de-Bourney
Tél. 74 58 74 24

DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ - MISE EN GARDE

La revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" est la seule publication de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Chers annonceurs, merci de votre fidèle collaboration.

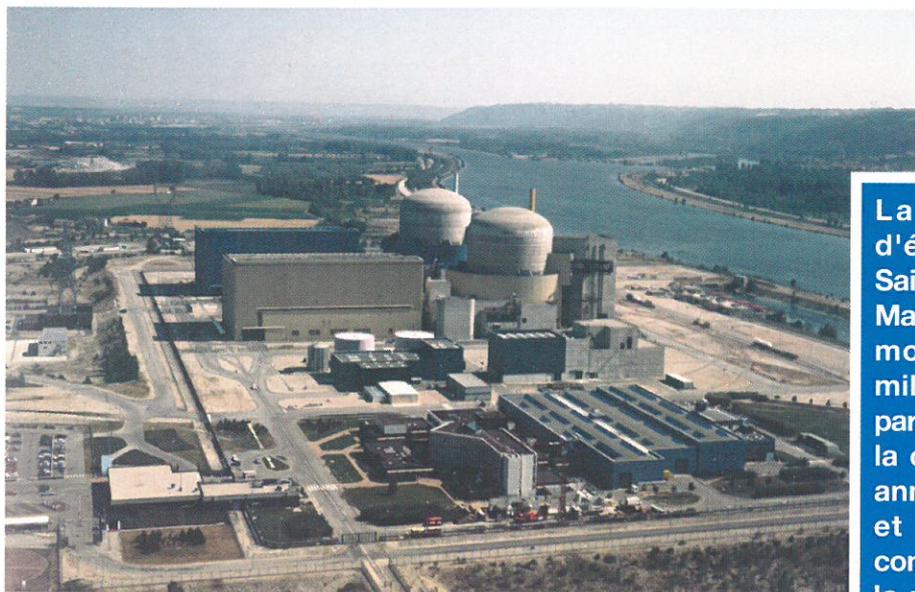
Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Luc AYACHE est la seule personne habilitée par notre Union Départementale à recueillir vos annonces publicitaires destinées à être insérées dans notre organe de presse.

INDEX DES ANNONCEURS

A	CNR.....58	H	Rhône-Poulenc.....44
ACEF.....29	Cogèse.....38	Hewlett Packard.....56	Rousset Ménager.....44
Air Products.....52	Compagnie de Chauffage.....34	I	S
Allibert.....56	Cie Gle de Stationnement.....48	Ikéa.....56	SAEC.....58
Alpes Sport Auto.....36	Continent.....26	Institution St-Charles.....46	Satheim.....44
Automonin.....2 ^e couv	Coton Lem.....40	Intermarché.....12	SEMIG 22.....42
B	Crédit Agricole.....31	L	SGS-Thomson.....16
Bauer.....42	D	Leclerc.....56	SICN.....58
Bernard Peugeot.....52	Descombat.....26	Leroy-Merlin.....24	SIDES.....42
Brié Dépannage.....44	Doucet.....52	Linde.....46	Sirti.....48
Butacolor.....54	E	Lou.....54	Socotec.....10
C	EDF-GDF.....6	M	Spinella.....38
Caisse d'Epargne.....40	Eurofloat.....36	Mr Bricolage.....46	T
Carrefour.....32	F	Mairie des Sept Laux.....24	Teisseire.....54
Carrosserie Bourgeat.....48	Finorga.....18	MR Industries.....58	V
Centre Commercial	Forissier & Fils.....60	N	Valéo.....60
Grand'Place.....39	France Télécom.....4 ^e couv	Number One.....60	Vidal.....48
CESR.....38	G	P	Vienne V.I.....51
Cezus Chimie.....40	Galleries Lafayette.....6	Perrin.....54	Z
Chardon.....60	Gallin.....52	Picot.....60	Zeneca.....44
CHU de Grenoble.....60	Géant.....46		
CITHI.....60	GMC.....10		
CNPE St-Alban/St-Maurice...3 ^e couv	Guillaud.....60		

EDF
Electricité
de France

CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-ALBAN - SAINT-MAURICE



La production d'électricité de Saint-Alban/Saint-Maurice s'élève en moyenne à 15 milliards de kWh par an, soit dix fois la consommation annuelle de Lyon et 13 % de la consommation de la région Rhône-Alpes.

La centrale de Saint-Alban/Saint-Maurice est située dans une région particulièrement dynamique, dont l'ambition est d'être un carrefour européen, une plaque tournante d'échanges non seulement commerciaux, mais aussi technologiques et culturels.

Favorisée par l'importance de ses reliefs montagneux, et une concentration unique de fleuves et de vallées, Rhône-Alpes est à la fois la région des grands équipements hydrauliques et le lieu privilégié d'implantation de centrales nucléaires.

L'électricité constitue pour la région Rhône-Alpes un atout essentiel de son développement.

comment visiter la centrale

Pour cela téléphoner au 74 29 33 66 ou 74 29 32 32
ou écrire à la Centrale, BP 31, 38550 Saint-Maurice-l'Exil.

De plus le Centre d'Information vous est ouvert
du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30.

visites gratuites

